



HAL
open science

Mémoire de la Tuilerie des Saules, Avezé (72), 1826-1962

Rayan Aimé Diomi

► **To cite this version:**

Rayan Aimé Diomi. Mémoire de la Tuilerie des Saules, Avezé (72), 1826-1962. Histoire. 2017. dumas-01685724

HAL Id: dumas-01685724

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01685724>

Submitted on 16 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



**Le Mans
Université**

UFR DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MÉMOIRE DE LA TUILERIE DES SAULES

AVEZÉ (72) 1826-1962

MEMOIRE DE RECHERCHE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

PAR

RAYAN A. DIOMI



2016-2017

**SOUS LA DIRECTION D'HERVE GUILLEMAIN, MAITRE DE CONFERENCES EN HISTOIRE A
L'UNIVERSITE DU MAINE**

Photo de couverture : vue aérienne des bâtiments et carrière de la Tuilerie des Saules.

Mad Mill Production, Le Mans (72), septembre 2017.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent premièrement au directeur de ce travail monsieur Hervé Guillemain, pour ses conseils et orientations, ainsi qu'à tous les enseignants membres du séminaire d'histoire moderne et contemporaine pendant l'année académique 2016-2017, à savoir : Dominique Avon, Stéphane Tison, Renaud Bouchet, Nathalie Richard, Benoit Musset et Vincent Vilmain, pour leurs conseils et encouragements durant les exposés de préparation.

Nous remercions également madame Aline Durand, professeur d'archéologie à l'Université du Maine, pour son cours sur le patrimoine immatériel en octobre 2016, et ses conseils sur l'enquête ethnologique.

Au Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois nous remercions Sylvie Lemerrier, Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine ; Julien Hardy, Chargé de mission inventaire du patrimoine et Evelyne Robineau qui nous ont assisté pendant les recherches.

Nos gratitude aussi à Noëlle Combe, membre de la cellule de protection et documentation à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Pays de la Loire. Elle a apporté des très importants contacts et orientations dans le cadre de recherche sur ce sujet.

Merci à Daniel Marty, président de la Société du Pays fertois, pour la mise en disponibilité de sa bibliothèque personnelle ainsi que pour la prise de contacts avec les témoins et assistance pendant les interviews. Nous n'oublions pas Pierre Boulard, l'actuel maire de la commune d'Avezé et monsieur Thomas Blot, propriétaire du site de la Tuilerie des Saules. Nos remerciements aussi à tous les témoins : Joël Legros, Monique Ménager Pilon, Christian Furet ainsi que monsieur et madame Boulay.

Chaleureuses gratitude à Gabin Mounier de la maison de production Mad Mill au Mans, pour l'assistance technique, la prise des photos avec un drone ainsi que le montage de la vidéo. Merci infiniment à Nathan Charon qui depuis le début de ce travail, s'époumone pour nous assister en matériel technique et nous mettre en relation avec des personnes capables d'apporter un plus dans ce travail. Nous pensons également à Stephen, pour sa participation à Avezé et à Chantal Hervé pour ses conseils.

Pour assistance en moyen matériel et de déplacement pendant les recherches, nous remercions les personnes suivantes : Honorine Sakatala, Rachel Bilonda, Rodolphe Mbungu, Roger Dinzo, Vilao Ndombaxi, Degaul Tamo, Agrippine Senga et Gloire Kembi.

Introduction

Le patrimoine culturel immatériel est la première des choses à récupérer avant la disparition de tous les témoins. Cela demande une prise de conscience rapide par la communauté locale sur l'objet à patrimonialiser. Si la démarche pour la valorisation du patrimoine matériel peut se faire sans un empressement particulier, la récupération du savoir est une opération d'urgence. Il est dévolu par des gens que la convention de l'Unesco de 2003¹ sur le patrimoine culturel immatériel qualifie de « trésors humains vivants » (THV), qui sont donc des témoins encore en vie. Cette urgence est due à l'impossibilité de restaurer ces personnes qui peuvent soit mourir ou encore à cause de la vieillesse, perdre certaines connaissances.

Selon Le Scouarnec François-Pierre, membre du comité d'experts de l'Unesco en 2003, la démarche de patrimonialisation passe par trois éléments essentiels : la reconnaissance, l'appropriation et la transmission². La reconnaissance est d'abord une prise de conscience par le détenteur du savoir, qui souvent ne se voit pas comme tel. Et ensuite vient celle par la communauté qui s'identifie dans ce patrimoine et qui peut être amenée à vouloir s'en approprier comme le cas du Pays de Perche Sarthois qui veut, par le biais de ce travail, collecter la mémoire de la Tuilerie des Saules qui était dans la commune d'Avezé entre 1826 et 1962. Il peut y avoir aussi une troisième reconnaissance sur laquelle nous reviendrons. C'est en passant par cette reconnaissance qu'on s'approprie du patrimoine culturel immatériel de façon individuelle et collective. La problématique de sauvegarde pour ce genre de patrimoine « fragile » se discute encore aujourd'hui. Quelques soient les efforts de préservation un discours oral est difficile d'être transmis dans la fidélité la plus stricte. Aucun support non plus ne peut le contenir sans en altérer le contenu.

La Tuilerie-briqueterie des Saules de la commune d'Avezé est l'un des premiers sites industriels de la Sarthe protégé au titre des Monuments historiques de France en 1986. Si l'on comprend la

¹ <http://www.unesco.org/culture/ich/fr/convention>

² LE SCOUARNEC, François-Pierre, « Quelques enjeux liés au patrimoine culturel immatériel » p. 26-40, dans, Colloque d'Assilah, *Le patrimoine Culturel immatériel, les enjeux, les problématiques, les pratiques*, « Internationale de l'imaginaire », Arles, Babel, 2004, p. 33-34.

collecte de la mémoire de cette usine comme une démarche visant à immortaliser le savoir technique, l'on n'est pas dans la procédure de collecte voulue pour ce genre de valorisation. La transmission pour pérenniser le savoir pratique d'un patrimoine immatériel se fait d'homme à homme, et la fragmentation des connaissances transmises reste inévitable. On ne peut pas transmettre des sensations qui reposent dans la dimension humaine de l'appropriation, de la reconnaissance et de la transmission³. Cependant cette pérennisation est obligatoire lorsque le patrimoine culturel immatériel fait l'objet d'une troisième reconnaissance, qui est celle par l'Unesco en vue du classement, dont nous avons fait allusion dans les lignes ci dessus. Pour cette étape l'urgence de l'appropriation s'impose encore d'avantage, lorsque la pratique est qualifiée d'exceptionnelle, susceptible d'être préservée. Il faut s'y prendre tôt, pendant que les détenteurs de cette connaissance sont encore capables de procéder à la transmission technique de façon pratique.

Dans le cas de la Tuilerie des Saules, les témoins qui nous intéressent dans cette enquête sont soit des retraités ayant travaillé dans cette industrie, mais interrogés hors contexte de leur travail, ce qui influence également l'originalité des faits, soit des « témoins indirects » qui apportent un regard plutôt extérieur. Ainsi donc les informations à récolter varient. S'il est recommandé de bien s'appréhender du sujet avant de faire une enquête ethnologique, c'est-à-dire mobiliser une bibliographie méthodologique relative au domaine du savoir que détiennent les personnes à interviewer, cela reste important et permet de mieux aborder ses questions et de comprendre les termes techniques qui peuvent être employés par ces derniers. Mais quant à cette deuxième catégorie de témoin, elle n'apporte pas forcément une connaissance technique liée au travail de la tuilerie. Il s'agit plutôt des gens qui ont plus au moins vus cette industrie en fonction.

En décembre 2016, Daniel Marty, président de la Société du Pays ferrois et conseiller communal chargé du patrimoine d'Avezé, prend contact avec André Renard, fils d'un ancien tuilier de la

³LE SCOUARNEC, François-Pierre, « Quelques enjeux liés au patrimoine culturel immatériel » dans, Colloque d'Assilah, *Le patrimoine Culturel immatériel, les enjeux, les problématiques, les pratiques*, « Internationale de l'imaginaire », Arles, Babel, 2004, p. 33-34

Tuilerie des Saules dont la famille tenait également une épicerie au lieudit Petite Pannerie, situé juste à coté de cette usine. Sieur Renard tombe malade le jour même du rendez-vous, prévu pour enregistrer son témoignage. Alors qu'il se rétablit progressivement, il décède trois jours avant la date fixée pour le prochain rendez-vous. Rien ne peut remplacer son témoignage. Cinq autres témoins nous ont accordé des interviews dont la vidéo est annexée à ce travail.

Les informations à mettre en lien avec les données collectées sont tirées de la bibliographie locale fournie par la bibliothèque de l'Université du Maine, la bibliothèque privée de Daniel Marty à Avezé ou encore la médiathèque Louis Aragon de la ville du Mans. Il s'agit des quelques articles des périodiques sur cette tuilerie, on y trouve parfois la mention dans les ouvrages sur l'industrie. Ensuite il y a des sources fournies par les Archives Départementales de la Sarthe qui livrent des renseignements sur l'insalubrité, l'élevage, l'agriculture, les pertes subies entre 1870 et 1872 lors des passages des troupes prussiennes, le transport, l'état des routes, la réquisition de 1942 lors de la seconde guerre mondiale, les carnets des établissements industriels, la situation ouvrière, le sous sol et la topographie à l'échelle locale et départementale. Les documents propres à l'industrie d'Avezé dont les factures, les documents administratifs, les photos et autres, appartiennent aux archives privées dont une grande partie détenue par l'actuel propriétaire de ce site. Un inventaire sur les tuileries-briqueteries et chaudronneries de la Sarthe a été récemment fait par le Pays du Perche Sarthois. Il apporte des détails qui permettent d'estimer le travail fait ailleurs afin de mieux spécifier la place de la Tuilerie des Saules.

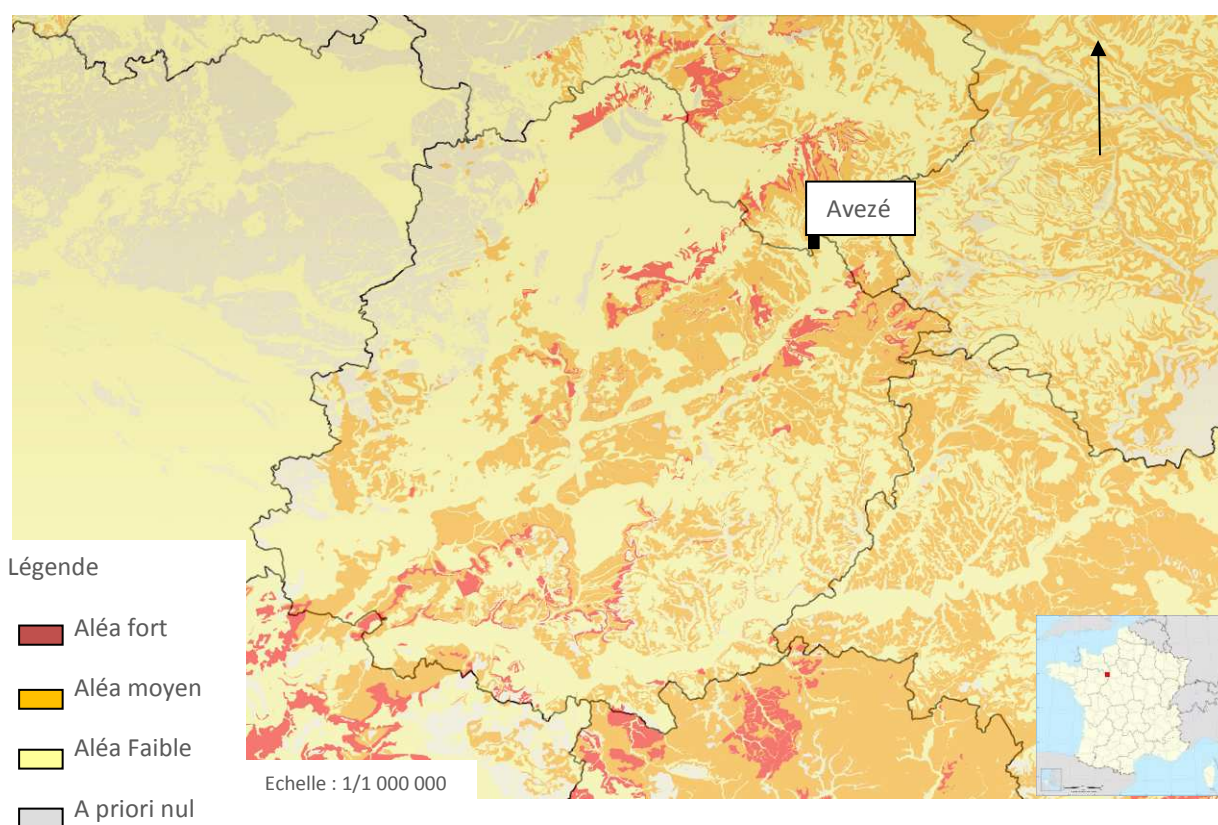
Dans ces trente dernières années quelques articles sont apparus sur la Tuilerie des Saules, mais ils sont postérieurs à la date de son classement comme monument historique de France. C'est peut-être cet événement qui a suscité l'attention sur ce monument restauré en grande partie et qui devient un lieu touristique important, témoin de l'histoire de l'industrie dans cette commune. On retrouve parfois le nom de cette tuilerie dans certaines publications lorsqu'on parle des fours qui ont servi autrefois dans le département Sarthois. Au XIXème siècle elle n'est pas reconnue comme l'une de très grandes du canton où du département. Son installation est progressive, selon les périodes les actions sont soit méthodiques soit spontanées. Mais de quelle

manière finalement, cette tuilerie créée au début du XIX^e siècle dans un contexte général d'essor des fabriques de tuiles et de briques, a-t-elle évolué jusqu'à devenir une grande entreprise au XX^e siècle ? Cette usine a respectivement eu trois grands moments d'existence qui forment les trois chapitres à étudier dans ce travail. Premièrement, il s'agit d'étaler les grandes lignes de son évolution au XIX^e siècle après sa création, puis dans le deuxième chapitre, voir les étapes de sa mécanisation sous l'angle de la Tuilerie Richard-Segouin et enfin en troisième chapitre, étudier la Tuilerie du genre, appelée « Tuilerie Saussereau-Richard ».

Cet ouvrage prend pour appui de tous départs les allocutions de ceux qui ont palpé les tuiles et les briques de la Tuilerie des Saules d'une manière ou d'une autre jusqu'en 1962, de ceux qui ont eu part à son élevage, son agriculture mais aussi à sa sociabilité, et vous présente une mémoire inédite, des témoignages qu'on espère ne plus être capable de collecter dans les prochaines années. Cinquante-cinq ans après la date de la dernière activité de cette industrie, aucun des témoins interviewés n'a moins de soixante huit ans.

La présence des argiles dans la Sarthe

Carte de retrait-gonflement des argiles dans la Sarthe



Retrait-gonflement des argiles

Département de la Sarthe

georisques.gouv.fr

Premier Chapitre

Création et évolution de la Tuilerie des Saules au XIXe siècle 1826-1900



I. Le siècle des tuileries

1. Un contexte favorable à la mise en place des tuileries

Au XIXe siècle les tuileries et les briqueteries se multiplient dans la Sarthe. Il faut rappeler avant tout que l'art de cuire l'argile pour en faire des briques est très ancien. La maison de Crésus en Sardes, construite entre 570 et 547 avant Jésus Christ, est l'une des preuves d'utilisation des matériaux argileux cuits dans la construction depuis la période antique. Cette maison est faite en briques crues et on y trouve des reliefs en terre cuite peints au niveau de son acropole⁴.

Considérés comme matériaux nobles et coûteux, pendant très longtemps les briques cuites étaient essentiellement utilisées que dans la construction des édifices religieux ou bâtiments seigneuriaux⁵. Jusqu'au XIXe siècle, dans le département de la Sarthe et tout comme partout en France, les toits des petites maisons paysannes étaient généralement faits en chaume. A sa place, l'on utilisait aussi parfois des genêts ou des branchages. Au XIXe siècle, un ensemble de facteurs vient contribuer à la généralisation de l'utilisation des tuiles et des briques cuites dans la construction de maisons. En effet, non seulement l'élevage s'intensifie, mais aussi plusieurs espaces herbeux se transforment en champs cultivés. Le chaume qui était utilisé à la fois pour la cuisson des pains, la construction des toits et pour réchauffer des maisons⁶, se raréfie considérablement. Ces circonstances coïncident avec des campagnes contre l'usage des chaumes dans la construction, que mènent des préfets depuis le début de ce siècle. Par leur facilité de combustibilité, ces longues pailles résidus des céréales causent beaucoup d'incendies dans l'espace rural. En 1845 une loi interdit définitivement son utilisation. Cette décision est prise dans un ensemble de mesures mises en place avec l'arrivée de chemin de fer⁷. Pour la préservation et la protection des voies ferrées, les constructions proches des

⁴HANFMANN, Georges, « Nouvelles Fouilles de Sardes », p. 497-519, Dans, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 129^e Année, N. 3, 1985, p. 508.

⁵PIOGER, André, *LE FERTOIS aux XVIIe et XVIIIe siècle : histoire économique et sociale*, Le Mans, Monnoyer, 1973, p. 297.

⁶BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001, p. 123.

⁷www.legifrance.gouv.fr : Loi du 15 Juillet 1845 sur la police des chemins de fer. Version consolidée du 30 Novembre 2010, Article 7. Consulté le 17 janvier 2017.

passages des trains sont régulées et l'utilisation des matières facilement combustibles est interdite dans la construction afin d'éviter tous risques d'incendie. Les briques argileuses et les tuiles restent alors les seuls matériaux disponibles pour la construction des maisons et des toitures. C'est certes une grande opportunité qui se présente pour les tuiliers et les briquetiers. Des fabriques de tuiles et de briques « explosent » donc au courant de ce siècle.

En Sarthe, plus d'une cinquantaine d'usines sont créées au XIXe siècle. Très souvent ces industries d'argile sont à la fois des tuileries-briqueteries et chausseries. Elles commencent comme des petites usines artisanales saisonnières à rayonnement local, comptant moins de dix ouvriers. Un bon nombre d'entre elles se mécanisent très rapidement, et celles qui ne peuvent pas répondre aux exigences du temps, ferment assez vite. Avec la mise en place du chemin de fer, les constructions des gares, écoles, hôpitaux et autres infrastructures importantes se multiplient aussi. Il y a plus de rigueur sur les matériaux commandés, des formes des pièces beaucoup plus complexes qu'avant sont exigées. Les briques creuses standardisées et les tuiles mécaniques sont les plus demandées par les constructeurs et coûtent moins chers⁸.

Il y avait déjà quelques tuileries dans la Sarthe avant le XIXe siècle, même si les appels d'offre pour exploitation de la terre sont lancés par le conseil municipal que vers 1813. Les tuileries d'avant cette période appartenaient essentiellement aux seigneurs. A la fin du XVIIIe siècle, l'une d'elles est encore en fonction à Cherré, considérée comme la plus connue des quatorze communes limitrophes d'Avezé. L'abondance d'argile dans le sous-sol sarthois est l'un des facteurs qui favorisent ces implantations.

2. Un sous-sol richement argileux

Dans son ensemble le sous-sol Sarthois est richement argileux, ce qui est l'une des raisons de la multiplication d'activité d'argile dans ce département. Aussi, la présence de nombreuses forêts vient motiver l'installation des fours qui ont constamment besoin de bois. L'argile sarthoise ne profite pas qu'aux tuiliers et briquetiers. Ce département compte également de nombreux potiers répartis dans différentes communes. A Malicorne-sur-Sarthe, située à environ quatre-vingt-quatorze kilomètres

⁸BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001, p. 124.

d'Avezé, une première manufacture de faïences exploitant les gisements locaux est installée depuis 1747.

Malgré cette présence d'argile pratiquement dans tout l'ensemble du département de la Sarthe, les qualités de ses couches ne sont pas toujours compatibles à la fabrication de tuiles et de briques. Les tuiliers utilisent la couche d'argile dite plastique afin d'avoir des produits de bonne qualité. Les artisans en tiennent compte avant d'installer une fabrique. Une carrière d'argile doit se trouver à proximité de l'espace réservé à la fabrication afin de faciliter l'acheminement de la matière première après son extraction. Certaines tuileries de la Sarthe n'étaient pas forcément placées dans le même enclos que leurs terrains d'extraction d'argile. Au milieu du XIXe siècle, c'est des environs du Mans que provient l'argile de bonne qualité qu'utilise la Tuilerie du Petit Saint Georges. Dans de telles conditions, les difficultés qu'occasionnent l'acheminement de l'argile ne peut qu'être un inconvénient à la survie de l'usine. La plus importante tuilerie-briqueterie de la Sarthe au XIXe siècle, est créée en 1865 dans la commune de Bezonnais près d'Ecommoy, par le groupe MM. Chesneau et F. Desnos. Le dépôt de cette usine était au numéro 124 du quai Amiral Lalande au Mans⁹.

C'est dans ce même engouement du XIXe siècle que les Avezéens aussi profitent de leur sous-sol. Environ quatre tuileries-briqueteries dont la Tuilerie des Saules voient le jour dans cette commune pendant ce siècle. Cependant, en enquêtant sur les informations relatives à la création de la Tuilerie des Saules, on s'aperçoit que son histoire est déjà connue des Avezéens, tout comme d'autres aspects la concernant et sur lesquels nous reviendrons. Commençons donc par interroger la mémoire collective de cette population.



⁹Ministère de la guerre, Comité d'action économique de la 4^e région, *Enquête sur la reprise et le développement de la vie économique dans la Sarthe*, Le Mans, G. Guénet, 1917, p. 49-50.

II. L'histoire face à la mémoire collective

1. Les mentions des briques

Les témoins que nous avons rencontrés dans le cadre de la collecte des témoignages sur la Tuilerie des Saules, sont tous nés après 1930. Ils n'ont donc pas de souvenirs personnels sur les périodes bien antérieures. Cette usine a commencé à œuvrer probablement depuis 1826. Les témoignages recueillis relatent les derniers jours de son existence, donc aux alentours des années 1950 jusqu'à 1960. Pour ceux qui connaissent cette fabrique, son histoire avant 1950 a beaucoup circulé de manière orale jusqu'à finir par former une version historique qui se présente aujourd'hui comme une sorte de mémoire collective. Bien que ceci soit l'une des preuves d'appropriation de ce patrimoine par cette communauté, qui par ce geste témoigne de la réelle volonté d'immortaliser l'œuvre de ses aïeux, il reste important de confronter des éléments d'information véhiculés par cette version à ceux des sources et de la bibliographie disponible. La certitude des Avezéens sur le passé de leur commune n'exclut pas la « déformation » dont sont victimes toutes les informations qui circulent de bouche à oreille.

S'appuyant sur les mentions que portent quelques briques encore présentes dans l'enclos de l'ex-Tuilerie des Saules, à savoir : « Richard Segouin » pour certaines et « Sausserau Richard » pour d'autres, les Avezéens ont formulé une hypothèse sur les débuts de cette usine. Pour eux, la mention « Richard Segouin » sur les briques renvoie au nom du couple propriétaire de l'usine. Monsieur Richard épouse la fille Segouin alors héritière de la tuilerie, et en devient le propriétaire. Ce qui explique que la tuilerie appartenait premièrement à la famille de la femme, Segouin en occurrence. Les investigations menées sur le sens des mentions que portent ces briques nous amènent également à découvrir que ces objets sont encore aujourd'hui gardés en souvenir dans beaucoup des familles Segouin et chez de nombreux anciens d'Avezé. A cause de la mention de leur nom de famille, quelques familles Segouin se réclament être propriétaires de la Tuilerie des Saules et voire être à l'origine de sa création. Mais malheureusement les mentions des briques ne suffisent pas pour confirmer cette hypothèse. Le nom de la famille qui a réellement créé cette tuilerie, et pour laquelle on ne trouve aucune trace sur les briques, n'est pas connue des Avezéens.

Mention « Richard-Segouin » sur
une brique

Tuilerie des Saules, août 2017



Mention « Saussereau-Richard » sur une
brique.

Tuilerie des Saules, août 2017



Suite aux nombreuses alliances matrimoniales et aux successions, le nom du premier propriétaire a disparu avec le temps. L'étude de l'évolution de cette fabrique ne peut donc pas être comprise sans l'histoire de chacune des familles ayant été en relation avec cette usine.

2. Les familles de tuiliers et les alliances matrimoniales

Famille Guérin : créatrice de la Tuilerie des Saules

La Tuilerie des Saules a été certainement créée par sieur Marin Etienne Guérin, entre 1823 et 1826. Marin Etienne est né le 26 octobre 1785 à Saint-Germain-de-la-Coudre, dans le département de l'Orne. En 1806, il est recensé au lieudit Petite Pannerie situé à proximité du lieudit Bois de Saules¹⁰. En 1807, le registre de l'état civil d'Avezé le recense en tant que travailleur dans la famille Arondeau au lieudit Bois Guyot, situé non loin de la Petite Pannerie¹¹. Le 01 septembre 1813, il épouse Marie Madeleine Vannier à la mairie de Ceton dans l'Orne. Le 16 mars 1814, c'est dans la commune de Masle toujours dans ce même département que ce couple a son premier enfant qu'il prénomme Marin¹², deux ans plus tard, naît Marie. A la naissance de leur troisième enfant prénommé Jean Louis, le 06 octobre 1821, cette famille habite déjà le lieudit Pannerie à Avezé¹³. En 1823, soit dix ans après son mariage, Marie Madeleine Vannier meurt à l'âge de 36 ans. Dans l'acte de décès, on découvre que cette dernière est issue d'une famille de tuiliers¹⁴. Marin Etienne, fils de cultivateur, a peut-être hérité de cette profession par sa belle-famille.

Le 17 février 1824, Marin Etienne alors veuf de Marie Madeleine, épouse en secondes noces Anne Louise Bois, née le 25 février 1790 à Avezé. De cette union naissent : Marie Louise en 1825,

¹⁰Archives Départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de la population, Avezé, 1 Mi 276_2an IV-1826-1901(collection communale), p. 207.

¹¹Ibid. p.294.

¹² Archives Départementales de la Sarthe, Registre d'état civil, Commune d'Avezé, 5Mi 21_18 M 1833-1852, p. 141.

¹³Archives Départementales de la Sarthe, Avezé, N an XI-1827, 5Mi 21_10-12, p.447.

¹⁴Archives Départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, 5Mi 21_21-23, D 1820-1853, MND, p. 53.

Louis François en 1827 puis Alexandre le 16 mars 1828. Ce dernier ne devient pas tuilier comme son père, mais agriculteur¹⁵.

En 1823, Marin Etienne obtient l'autorisation d'implanter une tuilerie. Le service de l'état précise que l'entreprise de ce dernier, comprend un four à tuile dit de 3^e classe. C'est un four formé depuis plus de trois cents ans avec une capacité d'alimentation en bois d'une corde et de deux cent bourrées¹⁶. Trois ouvriers travaillent dans cette entreprise. Il est donc probable que cette autorisation soit pour la création de la Tuilerie des Saules. Les archives de 1824 et 1825 n'étant pas disponibles, l'existence d'une tuilerie au Bois de Saules appartenant à Marin Etienne est indiquée pour la première fois au cadastre de 1826. Dans les mêmes années, ce tuilier a une autre entreprise située sur Le Chemin de la Croix au lieudit La Touche au nord de cette commune. Cette dernière fabrique est certainement créée avant 1820. Les créations de ces deux tuileries sont donc postérieures à l'année 1827. La tuilerie du Chemin de la Croix correspond au numéro cadastral 527. C'est à cette adresse que Marin Etienne signale la démolition d'un four en 1856. Le cadastre de l'Etat Major 1820-1866, indique quelques constructions aux lieudits Bois de Saules, Grande Pannerie et Petite Pannerie, mais le lieudit Bois de Saules ne porte aucune mention de tuilerie. Ce qui explique que ce travail est antérieur à 1826¹⁷, car le registre officiel présentant les augmentations survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales dans la commune d'Avezé, indique la présence d'une tuilerie dans le Bois de Saules qu'en 1826.

Le Lieudit Bois de Saules

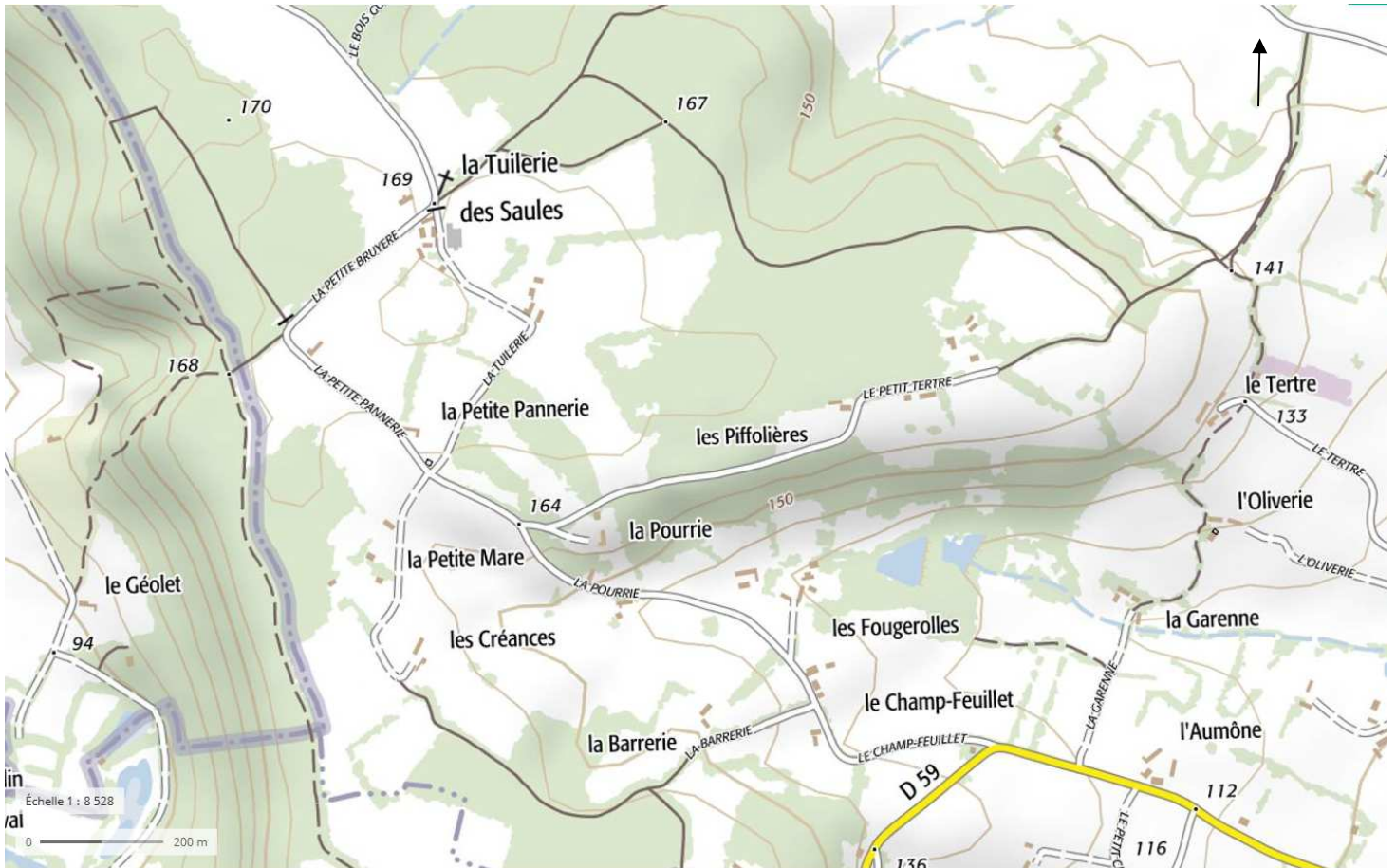
Le choix d'implanter une tuilerie au lieudit Bois de Saules n'est certainement pas un hasard. L'impressionnante carrière d'extraction d'argile, encore visible de nos jours à Avezé, permet de comprendre les motivations de Marin Etienne pour ce secteur très riche en sol argileux de bonne qualité. L'implantation d'une

¹⁵Archives départementales de la Sarthe, Registre d'état civil, Commune d'Avezé, 5Mi 21_18 M 1833-1852, p.497.

¹⁶Archives Départementales de la Sarthe, 5M199, Tableau des fours à chaux, plâtres, tuiles, briques, pavées, faïences, n°14, Mai 1823 dans le département de la Sarthe.

¹⁷www.geoportail.gouv.fr/carte, Avezé, carte de l'Etat Major 1820-1866.

La Tuilerie des Saules et les lieudits environnants.



[www. geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

Commune d'Avezé, carte IGN

tuilerie ne peut qu'être précédée d'une inspection préalable du lieu. Le lieudit Bois de Saules se situe à la limite Ouest d'Avezé, à la frontière de la commune de Préval. Au Nord, Avezé est limitrophe de la commune de Theil-sur-Huisne. Au Sud, se trouve la commune de Cherreau et au Sud-ouest, celle de Souvigné-sur-Même. Au Nord-Ouest, se situe la commune de Saint-Germain-de-la-Coudre, et à l'Est, celle de Ceton. Par rapport au centre ville d'Avezé, le lieudit Bois de Saules se situe à une distance d'environ trois kilomètres et demi à vol d'oiseau.

Avezé est traversé par l'Huisne qui prend sa source dans le département de l'Orne. C'est sur cette rivière que fonctionne le moulin d'Avezé, encore présent au début du XXe siècle.

En 1802, le lieudit Bois de Saules est occupé par la famille Radas, le père François, sa femme Corbin Louise et leurs quatre enfants : Louise ; Marie ; Jeanne et Morisse. Les sources ne leur font aucun lien avec la Tuilerie des Saules qui n'est certainement pas encore créée en cette période¹⁸. En 1810, cette commune d'environ vingt kilomètres carrés de superficie, compte mille deux cent deux habitants, dont cent cinquante neuf domestiques.

Vers les années 1820, plusieurs propriétés du lieudit Bois de Saules appartenaient au sieur Marin Etienne Guérin. Une dizaine de numéros cadastraux sont enregistrés à son nom. Les archives de la commune d'Avezé donnent des détails sur l'usage de chacune de ces parcelles¹⁹. A l'aide du Cadastre Napoléonien du XIXe siècle, on arrive à situer l'emplacement de chaque parcelle selon le numéro cadastral correspondant. Le lieu d'extraction de l'argile correspond au numéro 24 de ce plan, le fourneau à tuile est au numéro 22, placé sous un hangar. La tuilerie elle-même que l'on situe comme étant sur le sol d'une maison, est au numéro 21. Aux numéros 18 et 19 se situe le bois de la Tuilerie des Saules. Un important espace réservé aux bois taillis est au numéro 25²⁰. Les numéros 18, 19 et 21 sont directement face à la route :

¹⁸Archives départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de la population, Avezé, 1 Mi 276_2an IV-1826-1901(collection communale), p. 95.

¹⁹Archives Départementales de la Sarthe, Cadastres, Avezé, PC/021/010, 1826, 1/2500, D2 De la Pongjardière.

²⁰ Archives Départementales de la Sarthe, 3P21 15, Registre présentant les augmentations survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales.



Vue aérienne de l'ancienne carrière de la Tuilerie des Saules

Photo de Mad Mill Production, septembre 2017

Chemin Vicinal de Préval au Theil, qui est donc l'actuelle avenue Petite Bruyère. Cependant le lieudit Bois de Saules n'est pas le seul endroit propice à l'implantation d'une tuilerie à Avezé, la bonne argile se trouvait aussi au Bourg de cette commune. Au début du XIXe siècle, il y avait une tuilerie dans le Bourg d'Avezé, dont l'autorisation d'implantation date du 18 janvier 1815. Créée par un certain sieur Jacques Verdier, cette usine avait un four dit de 2^e classe²¹.

Marin Etienne Guérin avait donc déjà ses tuileries à Avezé pendant la première moitié du XIXe siècle. Le 16 septembre 1837, sa fille Marie épouse Jacques René Grégoire Richard, qui est un tuilier résidant dans la commune de La Charbonnière. Les deux familles de tuiliers scellent alors une alliance matrimoniale.

Famille Richard : tuiliers de père en fils

Les Richard viennent d'une importante branche des tuiliers, dont la profession a traversée plusieurs générations.

Depuis des périodes anciennes jusqu'à l'époque moderne, tout comme pour les fabricants des pavés, la plupart des techniques de manufacture se transmet de père en fils. L'exemple de la Famille Drouin est souvent utilisé par les historiens pour illustrer cette réalité. A l'époque moderne, le briquetier Robert Drouin, part en Nouvelle France pour y apporter le secret de la fabrication des tuiles. C'est la preuve que ce travail était non seulement très important, mais aussi rare²². Les Drouin étaient originaires de l'Orne, l'apprentissage du métier de père en fils se pratiquait aussi dans la Sarthe.

Pour ne prendre que la période vers la fin du XVIIIe siècle, le plus ancien tuilier connu chez les Richard est un certain René, né le 27 mai 1781 dans la commune de Berfay, canton de Saint Calais, département de la Sarthe. Il meurt le 3 mars 1858 dans la commune de Soizé, en Eure-et-Loir²³. Il a transmis son métier à ses fils. L'un d'eux est né vers 1821, il a évolué dans la commune

²¹Archives Départementales de la Sarthe, 5M119, Etats des Etablissements insalubres, incommodes et Dangereux De 1^{er}, 2^e et 3^e classe dont la création a été autorisée dans le département de la Sarthe pendant l'année 1838.

²²BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001, p. 123.

²³Archives Départementales de l'Eure-et-Loir, Les registres paroissiaux d'état civil, Commune de Soizé, 3E 376/009, Naissances, Mariages Décès, 1854-1858, p. 120.

de Masle dans le département de l'Orne. Mais c'est surtout son fils aîné Jacques René Grégoire Richard qui nous intéresse le plus. Il est né le 03 septembre 1809 dans la commune des Autels-Tuboeuf, en l'Eure-et-Loir. En 1837, après son mariage avec la fille du propriétaire de la Tuilerie des Saules, il s'installe avec elle au lieudit Grande Pannerie situé juste à coté de cette fabrique. Mais le jeune couple rejoint assez rapidement la commune de La Charbonnière située à une trentaine de kilomètres d'Avezé. Si l'acte de naissance de leur fils aîné Pierre Grégoire, né le 09 Janvier 1839, rapporte que Jacques René Grégoire et sa femme étaient domiciliés au lieudit Grande Pannerie à Avezé²⁴, deux ans plus tard lors de la naissance de leur deuxième fils Auguste Honoré, le 31 mars 1841, ils sont recensés dans la commune de La Charbonnière²⁵.

Ils ont au total six enfants. Marie Françoise Charlotte est la troisième enfant de cette famille. Elle est née le 04 novembre 1842 dans cette même commune. Alexandre Luc, troisième des garçons, vient au monde le 18 octobre 1844²⁶ et le 3 juillet 1847, Henri Auguste.²⁷ Marie Charlotte Françoise meurt le 15 avril 1849, à l'âge de six ans. Bien que le taux de mortalité infantile soit encore important au début du XIXe siècle, les circonstances précises de la mort de l'unique fille de Jacques René Grégoire ne sont pas élucidées. On constate juste que la déclaration de son décès n'est faite par aucun de deux parents. Cet acte précise également que les Richard sont toujours domiciliés dans cette même commune de l'Eure-et-Loir²⁸ précisément au lieudit Forêt. Deux ans plus tard, soit le 14 juin 1851, naît le dernier fils de Marie et Jacques René Grégoire, prénommé Adrien Ernest. Pendant plus d'une dizaine d'année cette famille n'est donc plus retournée vivre à Avezé.

²⁴ Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1828-1852, 5Mi 21_13-14, p. 230.

²⁵Archives Départementales de l'Eure-et-Loir, Les registres paroissiaux d'état civil, Commune de Charbonnière, 3E 080/009, Naissances, Mariages Décès, 1832-1841, p.365.

²⁶Archives Départementales de l'Eure-et-Loir, Les registres paroissiaux d'état civil, Commune de Charbonnière, 3E 080/009, Naissances, Mariages Décès, 1842-1849, p.107.

²⁷ Ibid., p. 209.

²⁸ Ibid., p. 292-293.

III. Extension de l'entreprise Guérin et installation des Richard à Avezé

1. La Tuilerie de la Pannerie

Le 09 juin 1838 une autorisation est délivrée pour la création de la tuilerie de la Petite Pannerie²⁹. Marin Guérin a une propriété à cet endroit là, qui semble provenir de sa famille. Il y était lui-même d'ailleurs recensé à l'âge de 20 ans. Le lieudit Petite Pannerie est assez occupé depuis le début du XIXe siècle. En 1802, une trentaine d'individus repartis dans six familles, y résident³⁰.

L'octroi de cette autorisation coïncide avec la période où Jacques René Grégoire et sa femme habitaient Avezé, juste après leur mariage. Mais l'on ne peut savoir si Marin Etienne voulait installer cette autre tuilerie pour son gendre. Bien que peu d'éléments ne renseignent sur cette usine avant le XXe siècle, mais on a la preuve que la Tuilerie de la Pannerie, en fonction jusqu'au XXe siècle, ayant peut-être aussi subi quelques phases d'abandon, a été créée pendant la première moitié du XIXe siècle. Contrairement à la version de « la mémoire collective avezéenne », cette tuilerie n'est pas l'ancêtre de la Tuilerie des Saules. Il ne s'agit pas non plus d'une quelconque délocalisation de celle-ci. Elle a fonctionné en même temps que celle des Saules. Vers les années 1850, Louis François Guérin travaille dans les tuileries de son père et habite à la Pannerie avec sa femme Rose Louise Chartrain. C'est dans ce lieudit que ce couple a son premier enfant, Julie Virginie, née le 30 mars 1852. Eugénie Esther, deuxième fille de ce couple, est à son tour née le 20 août 1854. Deux ans après, soit le 11 janvier 1856, Marin Guérin devient veuf pour la deuxième fois³¹. Anne Louise Bois meurt, elle est âgée de soixante six ans. Les Richard quant à eux, sont encore localisés dans la commune de la Charbonnière en 1864³². Il est probable qu'après 1860, certains enfants de Jacques René

²⁹Archives Départementales de la Sarthe, 5M119, Etats des Etablissements insalubres, incommodes et Dangereux De 1^{er}, 2^e et 3^e classe dont la création a été autorisée dans le département de la Sarthe pendant l'année 1838.

³⁰Archives départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de la population, Avezé, 1 Mi 276_2an IV-1826-1901(collection communale), p. 95.

³¹Archives Départementales de la Sarthe, Registres paroissiaux et d'état civil, Commune d'Avezé, 5Mi 21_25, NMD 1856-1853 (relié à l'envers), p. 227.

³²Archives Départementales de la Sarthe, Registres paroissiaux et d'état civil, Commune d'Avezé, 5Mi 21_25, NMD 1856-1853 (relié à l'envers), p. 253-254.

Grégoire et de Marie soient déjà des tuiliers exerçant dans différentes régions de France. Mais faute de traces, on ne peut déterminer avec précisions leurs passages. Pierre Grégoire, aîné des enfants de Jacques René Grégoire, meurt le 5 novembre 1863 à Angoulême dans le département de la Charente, à l'âge de 24 ans. Auguste Honoré qui est le deuxième enfant de Jacques René Grégoire, ne quitte pratiquement pas la commune de La Charbonnière jusqu'à son décès survenu vers la fin du XIXe siècle. Il est marié à Rose Pauline Segouin alors originaire de la commune de Moulhard dans l'Eure-et-Loir, le 22 septembre 1864 à la Charbonnière. Cette dernière Segouin n'est pas celle pour qui le nom est inscrit sur certaines briques de la Tuilerie des Saules. Les sources ne lui font aucun lien avec la commune d'Avezé. Elle est restée dans la commune de la Charbonnière jusqu'à sa mort, survenue le 11 décembre 1901³³.

Les mariages consanguins

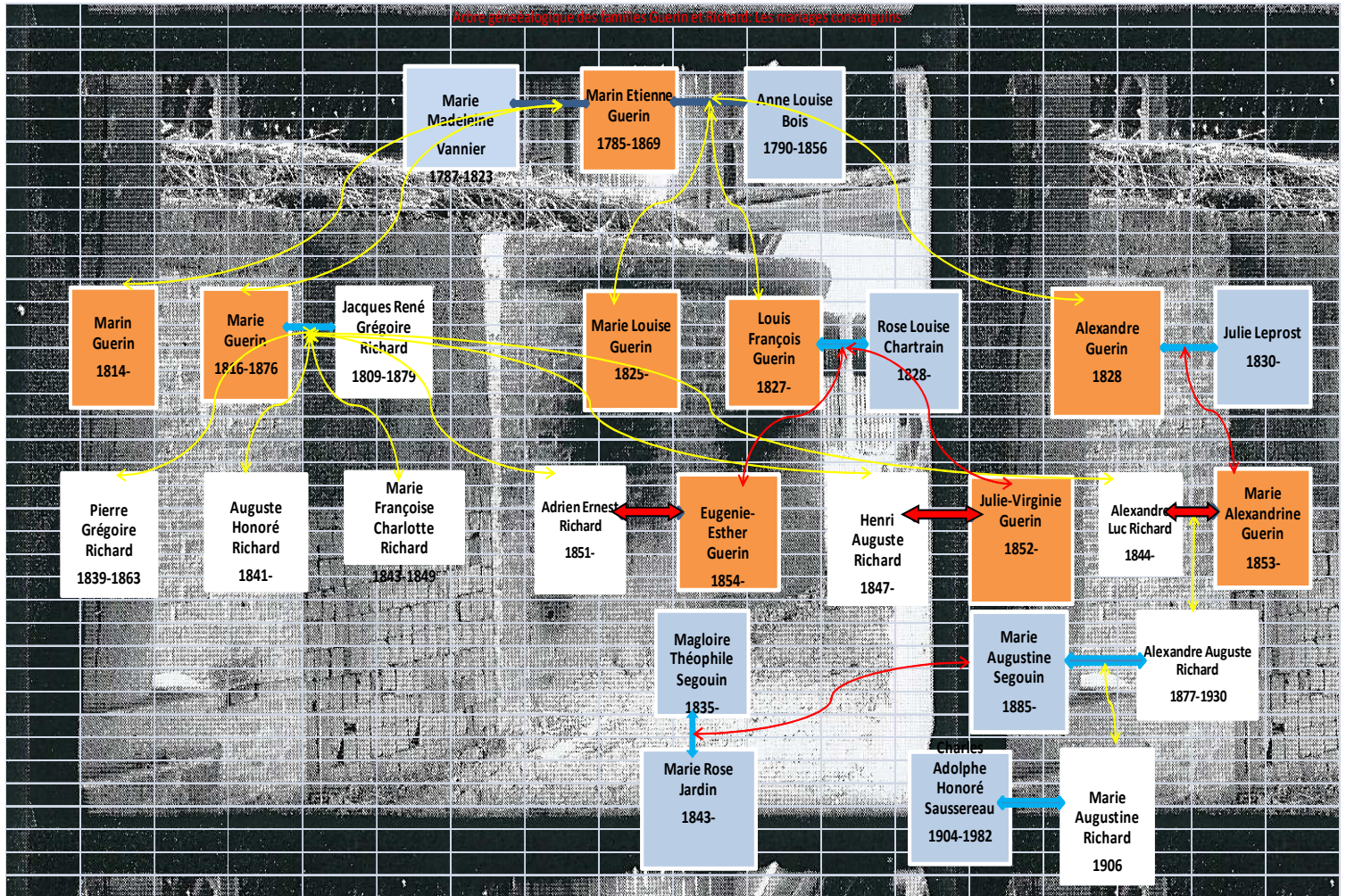
Jacques René Grégoire, sa femme Marie Guérin alors atteinte d'aliénation mentale après 1864, ainsi que trois de leurs enfants, à savoir : Luc Alexandre, Adrien Ernest et Henri Auguste s'installent à Avezé entre 1864 et septembre 1868. Le 07 Février 1869, Marin Etienne Guérin meurt à la Petite Pannerie. La déclaration de son décès est faite par son gendre Jacques René Grégoire et son petit fils Luc Alexandre, tous les deux habitant déjà la commune d'Avezé. S'en suivent à cette installation des Richard à Avezé, trois mariages consanguins qui viennent renforcer leur lien avec les Guérin. Trois fils de Jacques René Grégoire Richard et de Marie Guérin, épousent des filles de leurs oncles maternels. D'abord le 14 septembre 1870, Henri Auguste Richard épouse sa cousine Julie Virginie Guérin, fille de Louis François Guérin et de Rose Louise Chartrain³⁴. Le 23 novembre 1872, c'est Luc Alexandre Richard, qui épouse Marie Alexandrine Guérin, fille d'Alexandre Guérin et de Marie Julie Leproust³⁵. Enfin, le 07 octobre 1875 toujours à la mairie d'Avezé, Adrien Ernest Richard épouse Eugénie Esther Guérin, fille de son oncle


³³Archives Départementales de l'Eure-et-Loir, Les registres paroissiaux d'état civil, Commune de Charbonnière, 3 E 080/016, Naissances, Mariages Décès, 1891-1896, p. 187-188.

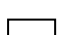
³⁴Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1863-1872, 5Mi 21_26-28, p. 224.


³⁵Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1863-1872, 5Mi 21_26-28, p. 252.


Arbre Généalogique des familles Guérin et Richard : les mariages consanguins





 Membres de la famille Guérin

 Membres de la famille Richard

 Membres d'autres familles

 Lien parents-enfants

 Lien du mariage

 Lien du mariage consanguin

Louis François Guérin et de Rose Louise Chartrain. Et trois mois plus tard, soit le 02 janvier 1876, Marie Guérin, mère de ces jeunes tuiliers, fille de Marin Etienne Guérin et femme de Jacques René Grégoire, décède à la Pannerie³⁶.

Nouvelle génération des tuiliers à la tête des entreprises Guérin.

Si tous les enfants de Jacques René Grégoire sont des tuiliers, cela n'est pas le cas pour les enfants de Marin Etienne. Louis François Guérin par exemple, est cultivateur. Les fils Guérin n'étant pas eux-mêmes tous des tuiliers, mais mariant leurs filles avec les enfants de leur sœur qui sont donc tous de cette profession, ont certainement accordé une nouvelle chance de survie aux entreprises de leur père. Par ces mariages, les Guérin gardent leur richesse au sein de leur famille. Ainsi, durant une importante période de la seconde moitié du XIXe siècle, les tuileries Guérin sont assurées par les tuiliers de ces deux familles. Cependant, les tuiliers Richard ne sont pas tous restés à Avezé de manière permanente. Bien qu'exerçant toujours ce même métier, c'est dans le lieudit Moutonnières dans la commune de Le Theil-sur-Huisne que réside Alexandre Luc Richard, lorsqu'il déclare la naissance de son fils Alexandre Auguste, né le 01 juin 1877. Pareil pour Henri Auguste Richard qui, le 05 octobre 1879, déclare la mort de son père Jacques René Grégoire Richard, dans la commune de La Chapelle du Bois située dans le département de l'Orne. Ce dernier semble avoir quitté Avezé après la mort de sa femme en 1876³⁷. Seul Adrien Ernest est recensé à Avezé vers la fin des années 1870. Il réside à la Tuilerie des Saules, lorsqu'il déclare la naissance de son fils Ernest Emile, né le 06 novembre 1877.

Autres difficultés que connaissent les entreprises Guérin vers les années 1870, sont caractéristiques des situations de guerre. En effet, le 19 juillet 1870, l'Empire Français déclare la guerre au royaume de Prusse. Quelques mois plus tard, les troupes prussiennes siègent la France et la sombre dans une crise majeure. Cette situation génère d'importantes instabilités qui ne peuvent que compliquer la vie économique et sociale des Français. La

³⁶Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1873-1882, 5Mi 21_29-31, p. 271.

³⁷Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Chapelle-du-Bois (La), NMD, 1873-1882, 5Mi 64_24-26, p. 251-252.

commune d'Avezé est aussi particulièrement touchée par ces hostilités. Le 22 novembre 1870, les troupes prussiennes envahissent La Ferté Bernard. Quelques échanges de tirs avec des troupes françaises et bavaroises ont lieu Place Saint Barthelemy. Les allemands se livrent ensuite aux pillages, aux réquisitions et à la prise d'otage de notables. Bien avant leur arrivée, Avezé était rempli de mines, de levées de terre et de torpilles, placées par des génies de guerre. Les Allemands exigent la destruction de ces plans de guerre d'Avezé par la population volontaire, en échange de la libération des otages³⁸. Les pertes à supporter par le passage des troupes prussiennes en 1870 sont très importantes³⁹. Le total des pertes subies par cette commune ainsi que les réquisitions se montent à 72. 490 francs. Les réquisitions de 1871 sont évaluées à 4. 341 francs, selon le rapport de la mairie d'Avezé d'avril 1872 à la préfecture de la Sarthe. Dans ces pertes on dénombre aussi des réquisitions en charroi et la disparition des chevaux. La somme de 65. 998 francs est remboursée à cette commune pour ces dégâts⁴⁰. Malgré ces périodes difficiles, on pouvait encore compter un bon nombre d'animaux domestiques dont deux cent quatre chevaux, quarante neuf pouliches de plus de trois ans, cent quarante deux juments, quatre étalons et neuf hongres, à Avezé⁴¹.

2. La Tuilerie de Bourg

En 1872, Aveze compte mille cent dix individus, parmi eux quatre chefs d'entreprises pour les établissements où l'on transforme de la matière première. Deux cent cinquante six personnes travaillent dans les industries de toutes sortes et sept cent quarante neuf autres exercent dans le secteur agricole⁴². L'état réel de la Tuilerie des Saules n'est pas connu en cette période. Mais il est probable qu'Adrien Ernest Richard soit parmi

³⁸MASSIOT, G., SIGURET, Philippe, BEALET, Denis, *Aux confins du Perche : La Ferté-Bernard*, « Cahiers Percherons N°XIII », imprimerie de Montligeon, La Chapelle-Montligeon, 1961, p. 20-21.

³⁹Archives départementales de la Sarthe, 45 AC 147, Etats des travaux de défense nationale sur la route et les vallées de l'Huisne 1870. Etat des pertes occasionnées par les troupes allemandes.

⁴⁰Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 147 : des travaux de défense nationale sur la route et les vallées de l'Huisne 1870. Etat des pertes occasionnées par les troupes allemandes. Listes des personnes qui ont eu des pertes à supporter par le passage des troupes prussiennes 1870.

⁴¹Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 24, dénombrement : état récapitulatif sommaire, dénombrement d'animaux domestiques, 1872.

⁴²Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 24, dénombrement : état récapitulatif sommaire, 1872.

les quatre chefs d'entreprise recensés. En 1873, alors que l'on ne connaît pas l'état de la tuilerie de Bourg ouverte au début de ce siècle par Jacques Verdier, une autre usine de tuiles et de briques est créée dans ce quartier par Adrien Ernest Richard. Avec seulement deux ouvriers en 1873. Dans sa petite tuilerie dite de Bourg, ce descendant Richard et petit-fils de Marin Gerin a un fourneau rond d'une hauteur de 3,4 mètres pour une dimension de 2,33 mètres. Il produit en moyenne cent mille briques par an⁴³.

Tous les détails sur la production de sa tuilerie ne sont pas fournis par les archives en notre possession. Mais les pratiques sont généralement les mêmes pour toutes les tuileries non mécaniques de cette époque là. Au XIXe siècle voire pendant l'époque moderne, l'extraction de l'argile se fait de préférence pendant l'hiver pour un double avantage : les ouvriers même occasionnels, sont plus disponibles. L'argile extraite est mise en petits tas ou en couche mince afin de permettre l'action des agents atmosphériques. Pendant cette saison, les gels et les dégels successifs ainsi que la pluie procurent un premier travail de traitement à cette matière première.⁴⁴ Les techniques de production des briques et des tuiles restent artisanales, la méthode est extrêmement longue : trois à quatre jours pour remplir le four, huit jours de séchage, trois à quatre semaines d'affinage, deux jours de cuisson, douze jours de refroidissement. Le moulage se fait manuellement, les formes de produits répondent aux besoins architecturaux voulus par des constructeurs⁴⁵.

En 1891, les statistiques d'Avezé ne notent aucune industrie de briques ou de tuiles, ni de faïences ou de verrerie, dans cette commune⁴⁶. Il est probable qu'après le passage des troupes prussiennes vers 1870-1871, la Tuilerie des Saules ait connue une phase d'abandon. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, cette usine est restée une entreprise artisanale qui a beaucoup résisté aux périodes difficiles, aux épreuves du temps ainsi qu'à la concurrence, pendant que de nombreuses fabriques de tuiles et de

⁴³Archives Départementales de la Sarthe, ADS 2 P 1582 Patentes

⁴⁴Bonneville, Paul, *La fabrication des tuiles et des briques suivi d'un chapitre sur la fabrication des pierres artificielles et d'une étude très complète des produits céramiques, poteries communes, porcelaines, faïences*, Paris, Eugene la croix, 1873, p. 12.

⁴⁵BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001, p. 124.

⁴⁶Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 26, dénombrement 1891.

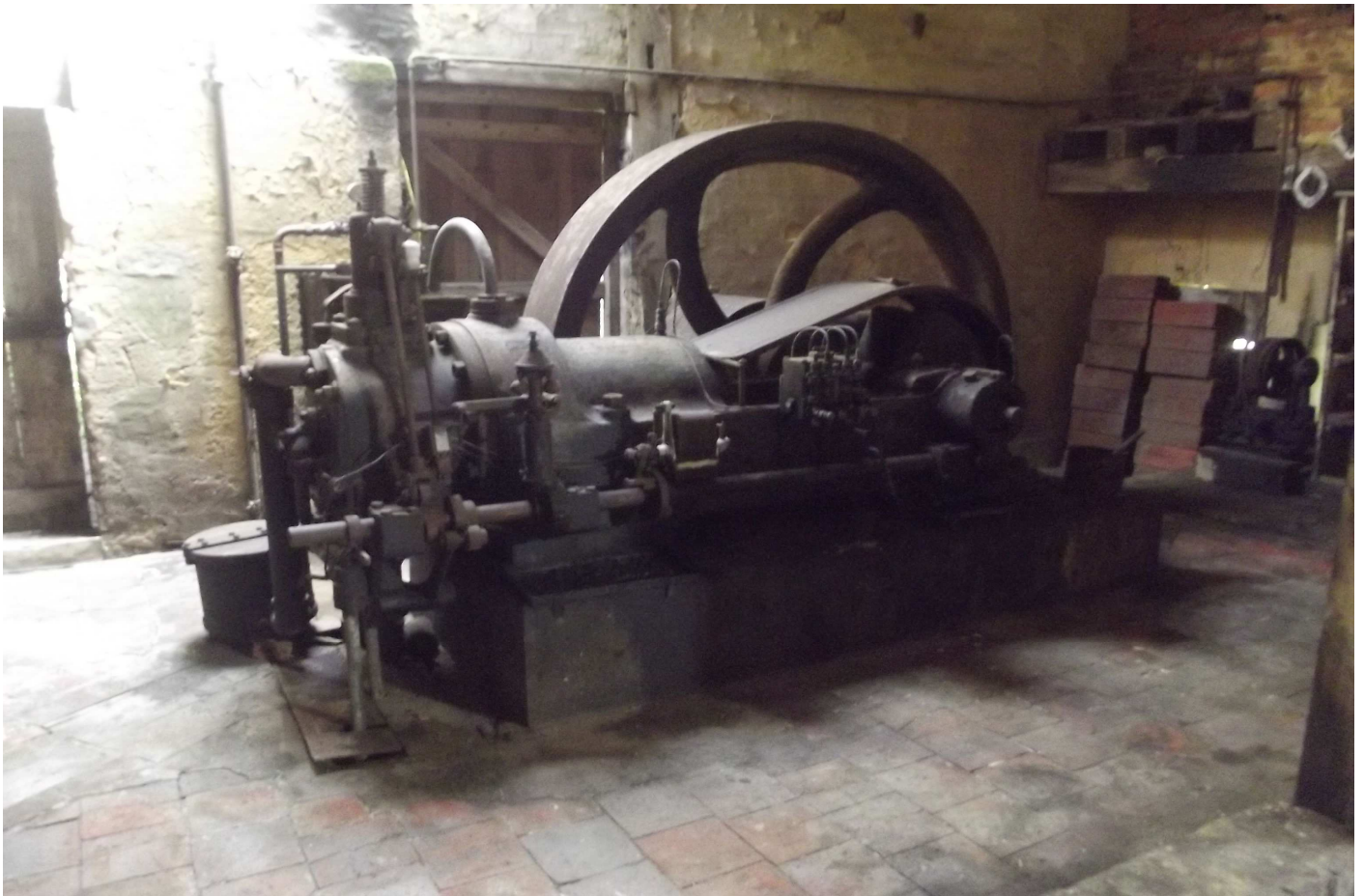
briques créées tout au long de ce même siècle, ont définitivement fermé. Des mouvements de grèves aussi font partie des difficultés que peuvent connaître des telles entreprises. Ils sont assez fréquents avant la fin du XIXe siècle, pour diverses raisons dont la question des heures de travail qui changent d'un canton à un autre et varient selon les saisons. De manière générale les ouvriers travaillent dix heures par jour. En 1892, une loi relative au temps de travail est votée, mais elle n'est quasiment pas appliquée avant le XXe siècle. En 1896, trois cents ouvriers manceaux du bâtiment se mettent en grève pour la journée de onze heures. En 1899, les ouvriers Couvreurs de la ville du Mans, grèvent pendant cent quarante cinq jours. Cependant, toujours vers la fin de ce même siècle, les ouvriers dans les tanneries et les clouteries à Chartres, travaillent huit heures par jour⁴⁷.

Au début donc du XXe siècle, la Tuilerie des Saules est en pleine phase de relance. En 1900, Alexandre Auguste Richard, fils d'Alexandre Luc Richard et petits fils de Jacques René Grégoire Richard et de Marin Etienne Guérin, a vingt-trois ans, et exerce le métier légué par sa famille. Ernest Emile Richard fils d'Adrien Ernest Richard est lui aussi âgé de vingt-trois ans en cette même période là, et il est également tuilier. C'est avec ces deux jeunes artisans que la Tuilerie des Saules et celle de la Pannerie fonctionnent au début du XXe siècle. En 1901, Avezé compte neuf cent trois habitants. Aucune tuilerie n'est recensée dans cette commune cette année-là. Cependant on en trouve quelques-unes à Ecommoy, Cherré, Bonnétable, Soultré, Précigné et à Nuillé-le-Jalais⁴⁸.

⁴⁷ Ministère de la Guerre, Service économique, *Le monde ouvrier Sarthois. 1, Le travail de chaque jour*, Le Mans, Edition Cénomane, 1984, p. 19.

⁴⁸ JOANNE, Adolphe, *Géographie du département de la Sarthe*, hachette, 1905, p. 43.

Deuxième Chapitre
Tuilerie mécanique Richard-Segouin
(1905-1930)



I. De la fabrique artisanale à l'industrie mécanique

1. Alliance matrimoniale et création de la nouvelle entreprise

Au début du XXe siècle, le tuilier Alexandre Auguste Richard récupère la Tuilerie des Saules. Mais c'est surtout après son mariage qu'il entre complètement en action. Il se marie le 27 Avril 1905 à la mairie d'Avezé, avec Marie Augustine Segouin qui est née le 02 juillet 1885 dans cette même commune⁴⁹. Son père Magloire Théophile Segouin est un chef cultivateur, propriétaire au lieudit Fougerolles. Et sa mère Marie Rose Jardin est une cultivatrice née à Avezé, le 30 septembre 1843⁵⁰. Contrairement à la version de la « mémoire collective avezéenne », Marie Augustine Segouin n'est pas héritière d'une tuilerie qu'elle apporte en contribution à son mariage, mais elle épouse plutôt un tuilier, héritier d'une importante entreprise. Magloire Théophile Segouin est né le 22 mai 1835 à Avezé, et n'a jamais exercé le métier de tuilier durant toute sa vie. Son père Pierre René Segouin, décédé le 10 avril 1867, était lui aussi cultivateur⁵¹.

On n'en connaît pas beaucoup plus sur Magloire Théophile Segouin. Parmi les documents trouvés dans les archives de la Tuilerie des Saules, un bail de fermage est à son nom. Il le signe en 1902, pour deux portions de terrain dans la commune d'Avezé. D'abord le Pré de la Chaussée, situé au numéro 365 du secteur D, pour une superficie d'un hectare et de vingt trois ares. Puis, une deuxième portion de pré, appelée Prairie Haute, pour une superficie de vingt cinq ares. Ces biens appartiennent à un certain sieur Lambert et le contrat de bail est rédigé par le notaire René Julien Dutertre, à La Ferté-Bernard. Le montant annuel de la location est de 250 francs. Magloire Théophile a certainement bien investi en agriculture et en élevage dans ces deux espaces faisant au total un hectare et quarante huit ares. En 1906, sa femme Marie et lui, sont recensés en tant que propriétaire au lieudit Fougerolles, avec pour domestique une certaine Rochon Louise, âgée de quinze ans⁵².

Après leur mariage, Alexandre Auguste Richard et Marie Augustine Segouin s'installent à la Tuilerie des Saules. N'étant pas en possession de leur contrat de mariage, il est très difficile de déterminer la part qu'apporte la fille Segouin dans cette union.

⁴⁹Archives Départementales de la Sarthe, Commune d'Avezé, 5M21_32-34, NMD 1883-1892, p. 255.

⁵⁰ Archives Départementales de la Sarthe, Commune d'Avezé 5Mi 21_29-31, NMD 187361882, p. 215.

⁵¹Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, 5Mi 21_26-28, NMD 1863-1872, p. 312-313.

⁵²Archives Départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de population, Commune Avezé, 2 Mi 289_4, 1906, p. 15.

Mais on constate juste qu'Alexandre l'associe dans son entreprise. La Tuilerie des Saules devient officiellement Tuilerie « Richard-Segouin », mais l'appellation Tuilerie des Saules ne disparaît pas pourtant, elle est toujours mentionnée, probablement pour servir de référence. Dans certaines commandes de cette entreprise, c'est soit le nom du propriétaire, soit celui de la Tuilerie des Saules qui est marqué. Les briques portant la mention « Richard-Segouin » sont donc de cette période. Cette mention est aussi reprise dans l'entête des documents officiels de cette fabrique : factures, reçus, décharges et correspondances. C'est donc grâce aux informations fournies par ces quatre types de documents que nous retraçons les différentes activités d'Alexandre Auguste dans son usine. Pour la conception et l'impression de ces objets, Alexandre Auguste collaborait certainement avec l'établissement « Imprimerie du NOGENTAIS » à Nogent le Rotrou.



Le 191

MÉMOIRE des Travaux exécutés pour le Compte de

M

Entête d'une facture de la Tuilerie Richard-Segouin.

Archives privées de la Tuilerie des Saules (Avezé 72)

Le 27 novembre 1906, soit pratiquement six mois après son mariage, Marie Augustine accouche d'une fille, qu'elle prénomme Marie Augustine, comme elle-même. Dorénavant, l'heureux couple se concentre davantage sur l'investissement de sa société. Le vrai lancement de cette entreprise commence vers les années 1905. Avant cette année-là, il y a quelques factures qui nous renseignent plutôt sur les activités personnelles du nouveau patron. Une facture de 1903 concerne l'achat d'articles de pêche, qu'Alexandre se procure à la boutique Bezard Successeurs, à La Ferté-Bernard.

2. L'achat du moteur : une priorité pour Alexandre Auguste

Une longue négociation par correspondance

Après avoir créé une nouvelle entreprise, le petit-fils de Marin Guérin se préoccupe de son agrandissement. Se procurer des moyens techniques importants devient la première de ses priorités. Il entreprend alors des démarches pour acheter un moteur. Le 02 octobre 1907, par une lettre, le directeur de la Société Générale des Industries Economiques « Moteurs Charon », sollicite une rencontre avec Alexandre Auguste, le samedi 05 octobre 1907 aux environs de dix heures et demie. Il veut s'entretenir avec le patron de la Tuilerie Richard-Segouin de l'installation du moteur à gaz pauvre dont le devis lui avait été transmis bien avant par un certain sieur Herbelin. A l'issue de cette entrevue, quatre jours plus tard Moteurs Charon envoie un nouveau devis à monsieur Richard. Le 19 octobre 1907, les deux entrepreneurs signent un contrat. Pour un prix forfaitaire de 6400 francs, Moteurs Charon cède un moteur à gaz pauvre type G.I d'occasion à Alexandre Auguste.

Ce moteur est décrit comme un engin à cylindre, à deux volants et à distribution par soupapes commandées, à allumage électrique par magnéto avec une détente variable automatiquement par le régulateur. Il tourne à une vitesse d'environ cent quatre vingt tours par minute. Les frais d'achat de cet objet comprennent aussi le prix d'un gazogène neuf de la marque SLM type Winterthur N°2, fonctionnant par aspiration. Dans ce lot, il y a également une tuyauterie de six mètres d'échappement, une poulie-tambour plus quelques autres accessoires. Mais la tuyauterie d'eau n'est pas comprise dans cette commande. Moteurs Charon propose à Richard une modalité de paiement en dix-huit mensualités. Ce dernier par une lettre en réponse à ce contrat, explique accepter ladite clause à l'exception de la modalité de paiement. Il propose à son tour de payer en deux fois, soit 3200 francs en décembre 1908 et la moitié restante en décembre 1909. Le directeur de Moteurs Charon, prenant acte de la proposition d'Alexandre Auguste, précise que les frais l'installation et de la mise en marche du moteur est à la charge de son entreprise. Il dépêchera

pour l'occasion un chef monteur à qui sera fourni l'aide et engins nécessaires pour ce travail. Cependant, le coût du transport est à la charge du client.

Alexandre Auguste souhaitait que ce moteur soit installé au début du mois de février 1908 afin qu'il soit déjà opérationnel au mois d'avril. Au fur et à mesure des correspondances, il propose finalement que l'installation soit faite au mois de mars car le temps est meilleur qu'en février. Le 15 novembre 1907, il demande à Moteurs Charon la possibilité de lui installer aussi une pompe à eau. Le 19 novembre de cette même année, il reçoit la réponse à sa demande. Moteurs Charon l'interroge sur la quantité d'eau voulue pour les trempages des terres. A part cet usage, cette pompe servira à la fois au refroidissement du moteur et au lavage du gaz au gazogène. La quantité d'eau voulue pour ces deux derniers usages est connue. Il reste à quantifier pour le trempage des terres. Le patron de la Tuilerie tarde à répondre. Le 30 décembre 1907, par un courrier, l'entreprise du moteur le relance pour ce même sujet. Richard répond finalement à Moteurs Charon que le 20 janvier 1908. Il explique que la pompe à eau qu'il commande prendra l'eau dans une citerne placée à proximité du moteur et que quatre à cinq mille litres d'eau suffisent pour les trempages des terres. Il propose aussi que le moteur soit placé sous le grand hangar de l'usine et dessine un croquis au verso de sa lettre afin d'indiquer cet emplacement.

Rencontre d'Alexandre Auguste Richard et d'Ernest Mera

Le 01 février 1908, Alexandre Auguste reçoit le projet d'installation du moteur envoyé par l'entreprise Moteurs Charon. Dans ce document, la Société Générale des Industries Economiques lui fait en même temps quelques propositions sur l'emplacement de cette machine. Selon cette entreprise parisienne dont le siège social et bureaux étaient situés au numéro 40 de la Rue Lafitte, s'il faut maintenir l'emplacement du moteur dans le grand hangar comme proposé par Alexandre Auguste, il faudrait pour cela relever la toiture de ce bâtiment jugé trop bas pour cet usage. Dans cette même correspondance, le directeur de Moteurs Charon demande à Alexandre Auguste de lui envoyer la copie de sa précédente lettre, qu'il ne retrouvait plus de son côté. Visiblement les correspondances par courrier entre ces deux entrepreneurs ne semblent pas en mesure de résoudre tous les problèmes. C'est ainsi que vers mi-février 1908, le patron de la Tuilerie Richard-Segouin se rend personnellement à Paris pour rencontrer Ernest Mera, directeur de Moteurs Charon. Une semaine après sa visite, il reçoit de Moteurs Charon un plan définitif d'installation qui apporte des précisions sur les travaux de maçonnerie nécessaires pour l'emplacement de différents appareils. Il ne reste plus qu'à Alexandre Auguste d'engager des travaux.

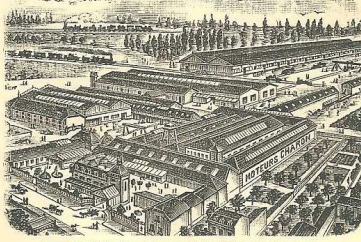
Lyon 1894 - GRAND PRIX

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900
HORS CONCOURS
Membre du Jury

Bordeaux 1895 - HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY

Société Générale des Industries Economiques

"MOTEURS CHARON"



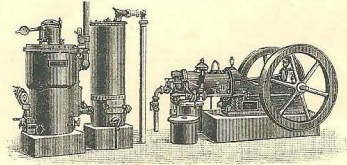
VUE DES ATELIERS DE CONSTRUCTION DES MOTEURS

Anonyme au Capital de 400.000^{fr}

Siège Social & Bureaux: 40, Rue Laffitte

TÉLÉPHONE 141-10

Adresse Télégraphique:
ECONOMIQUE-PARIS



FORCE MOTRICE
GAZ PAUVRE
GAZ DE VILLE
PÉTROLE
GAZOGÈNES S.L.M.
par aspiration
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE
ÉLEVATIONS D'EAU
INSTALLATIONS D'USINES
CAMIONS & OMNIBUS
AUTOMOBILES
"ORION"
de 1500 à 5000^{kg} de Charge utile

Paris, le 22 Février 1908

Messieurs RICHARD - SEGOIN
Tuilerie des Saules
à AVEZÉ par LA FERTÉ BERNARD
(Sarthe)

Adresser la Correspondance
impersonnellement au Directeur

REP. DU SERVICE PARIS

Messieurs,

Comme suite à la dernière visite que vous nous avez faite à Paris et suivant les renseignements que vous nous avez donnés, nous vous envoyons aujourd'hui même, sous pli séparé, le plan d'installation du moteur de 20 chevaux que vous avez bien voulu nous commander.

Ce plan vous donne tous les renseignements pour l'exécution des maçonneries devant supporter les divers appareils.

Nous vous prions de nous dire si l'emplacement des appareils donné par notre plan sera suivi intégralement afin que nous puissions faire exécuter de suite les tuyauteries reliant les appareils qui sont à notre charge.

Nous avons aussi coté la poulie tambour de commande. Veuillez nous dire si nous pouvons l'exécuter aux dimensions indiquées.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.
L'Administrateur Délégué & Directeur

Toutes les ventes sont faites livrables dans nos Ateliers et payables à Paris, mais même dans le cas exceptionnel de dérogation à cette règle il est entendu que sans stipulation contraire le seul juridiction reconnue et acceptée par la S^g en cas de litige quelconque, est celle du Tribunal de Commerce de la Seine.

3. L'exécution de travaux : Tuilerie Richard-Segouin, une plaque tournante économique ?

Bien avant même le projet d'installation du moteur, Alexandre Auguste avait déjà entrepris d'importants travaux dans son usine. A part les correspondances qui permettent de retracer toutes les étapes de négociation pour l'achat du moteur jusqu'à son acheminement à la Tuilerie Richard-Segouin, il y a aussi des factures, des reçus et des décharges qui sont non seulement nombreux mais aussi divers. Alexandre Auguste travaille à la fois avec plus d'une cinquantaine d'établissements venant de communes différentes. Si certaines de ces communes sont du département de la Sarthe ou encore des départements limitrophes de celui ci, les autres communes appartiennent carrément aux provinces lointaines. Ceci permet en même temps de mesurer la notoriété que pouvait avoir la Tuilerie de Richard, qui n'est pas que demandeur de service auprès de ces sociétés, mais en propose aussi. Par conséquent, durant cette période de grands travaux, sa tuilerie était en même temps un carrefour d'échange de service et de compensation entre ces différentes sociétés. La fréquence de passage de ces intervenants est très intensive. Il s'agit majoritairement d'entreprises de maçonnerie, de serrurerie, d'ébénisterie, de cidrerie, de charpenterie, de mécanique, d'houillerie, ainsi que des maisons de vente d'outils agricoles.

L'on découvre également quelques établissements techniques ayant existés au début du XXe siècle, leurs emplacements, le genre de métier exercé ainsi que la particularité de tout un chacun, même si la plupart d'entre eux combine plusieurs activités à la fois. L'entreprise de couverture J. Guyet, par exemple, qui était située sur rue Bourgneuf à La Ferte-Bernard était à la fois une plomberie, zinguerie, ferblanterie et aussi vendeuse des articles de chauffage et de ménages : charbons de bois, charbons de terre, pétrole et essence. Elle a collaboré avec Richard en 1907.

Entre 1905 et 1906, quelques travaux sont entrepris sur le fourneau de la Tuilerie Richard-Segouin, par l'entreprise A. Dubois. Cet établissement était situé dans la commune de Préval. La facture de cette intervention fait état de nombreux achats de matériaux ferreux. L'impressionnante quantité des commandes faites à des montants colossaux, prouve que Richard avait

entrepris des très importants travaux avant même le projet d'achat du moteur. La Tuilerie entretient aussi un important bois tout autour de son enclos, où il exploite des chênes et d'autres espèces de bois. Il compense parfois des services avec l'entreprise V. PITARD Successeur. En octobre 1907, cette société mécanique et constructrice d'usine à vapeur dont le siège était au numéro 40 de la rue Victor-Hugo à La Ferté Bernard, intervient à la Tuilerie Richard-Segouin pour démonter une pompe et réaliser quelques autres travaux techniques. A cette occasion, elle lui fournit aussi quelques matériaux tels que : des boulons, des pistons, une fourchette soudée ainsi que d'autres petites pièces. Dans la facture de ce travail, est déduit le montant des chênes qu'Alexandre Auguste lui avait bien avant fournies. V. PITARD Successeur collabore régulièrement avec Richard, en 1907 et 1908. En 1908, parmi les travaux exécutés à la Tuilerie d'Alexandre par cette entreprise fertoise, il y avait la soudure d'un archet, qui fut par la suite tourné et ajusté dans le levier d'un des appareils de cette fabrique.

V. PITARD Successeur avait une autre succursale pour les travaux de serrurerie, qui avait son siège au Faubourg Saint Antoine, toujours à La Ferté-Bernard. Cette dernière succursale intervient aussi à plusieurs reprises à la Tuilerie d'Alexandre Auguste pour diverses taches : réparation, installation et autre. En juillet et août 1907, elle répare une presse brique de cette tuilerie. En 1909, il achète encore à son tour, des chênes chez Richard.

Entre avril et juin 1907, la Tuilerie commande six cent cinquante cinq livres de fers forgés auprès de l'établissement de charronnage, de forge et de tonnellerie Goupil-Chapeller, à Saint-Germain-de-la-Coudre. Cette entreprise collabore encore avec Alexandre en 1912.

L'enchaînement des constructions

C'est surtout en 1908 que les constructions s'enchaînent de manière continue à la Tuilerie Richard-Segouin. Vers les premiers mois de cette année-là, l'entreprise Véron et Fils basée à la Ferté-Bernard, spécialisée en matériaux de construction, lui fournit 1,5m³ de chaux plus neuf autres sacs, quatre barils de ciment et vingt trois kilos de plâtre. Le 04 et le 05 mars 1908, des travaux de maçonnerie et de traçage pour l'emplacement de la machine sont exécutés à la Tuilerie Richard-Segouin, par l'entreprise de

BRIQUES, CARREAUX

ENTREPRISE DE BATIMENTS

Plâtre, Ciments

JEULIN-PROUX

CHAUX GRASSE & HYDRAULIQUE

LA FERTÉ-BERNARD (Sarthe)

Carreaux Mosaïques

PIERRE DE TAILLE

Le 22 9^{ts} 1908

Sable de Loire

MÉMOIRE des Travaux exécutés pour le compte de

LATTES & CHARNIERS

Monsieur Richard prop^{re} Avezé

SAVOIR :

Le Mans, Imp. Centrale. — 2854

		Cuisinerie des Saules				
1908						
Mars	4	10 heures de maçon pour tracer l'emplacement machine	10 ^h	0.60		6.00
"	5	Fourni 2 barils ciment	400 ^{kg}	10.00		40.00
"		" 10 sacs ciment 50 ^{kg}	500 ^{kg}	10.00		50.00
"		" 10 sacs chaux hyd.	10	1.80		18.00
"	13	Un voyage pour aller voir le travail				4.00
avril	17	6 heures pour avoir été tracé	6 ^h	0.60		3.60
Mai	14	Fourni 1 baril ciment	200 ^{kg}	10.00		20.00
Juin	17	" "	190 ^{kg}	10.00		19.00
Total						160 ^{fr} 60

Forcé 10
6 2^{ts}
1408
Richard
Avezé

Mémoire de travaux exécutés à la Tuilerie Richard-Segouin

par l'entreprise de bâtiments Julien-Proux.

Archives privées de la Tuilerie des Saules (Avezé 72)

bâtiment JULIEN-PROUX. Cette société a travaillé au total pour seize heures entre le mois de mars et avril 1908 et a fourni dix sacs de chaux, deux barils de ciment plus dix autres sacs de ciment. Deux autres barils de ciment ont servi à la finition des travaux au mois de juin de cette même année. Richard achète également d'importantes quantités de fer et des clous, à la maréchalerie Guyard Gervais à Avezé, entre les mois d'avril et juin 1908.

Vers la dernière semaine du mois d'avril, VITAL-HUGUET, entreprise de charpente et de couverture de tous genres dont le siège était à Avezé, intervient à la Tuilerie Richard-Segouin pour exécuter des travaux et y fournit quelques matériaux, dont une importante quantité de zinc. D'autres matériaux de construction sont fournis par l'entreprise Véron fils. Entre les mois d'avril et d'octobre 1908, pour une facture de 273 francs, la Tuilerie Richard-Segouin reçoit de cette entreprise des éléments suivants : vingt-trois kilos de plâtre, sept barils de ciment, neuf sacs plus 1,5 m³ de chaux et deux brouettes de sable de rivière. Toujours en 1908, Richard achète une bâche, une couverture et un tablier dans une fabrique de toiles à la Ferte-Bernard. Tous ces travaux ainsi que ces différents achats, ont servi d'une manière ou d'une autre, à préparer les espaces pour accueillir les appareils mécaniques commandés chez Moteurs Charon.

II. Une usine mécanique opérationnelle

1. Réception et montage du moteur

Après trois mois de négociation et d'échange avec Moteurs Charon, Alexandre atteint finalement son but. Sa commande est acheminée en deux temps, il reçoit la confirmation d'envoi de ses colis, le 17 avril 1908. Ils sont véhiculés par l'entreprise de transport Guignan Frères. Il y a d'abord un lot de huit colis, pour un poids total de mille sept cent cinquante kilos. Un deuxième lot de sept colis est envoyé le 18 avril 1908. Il comprend des pièces de machine pour un poids de cinq mille six cent vingt kilos plus un autre colis contenant des boulons de scellement pour un poids total de trente kilos. Les bulletins d'expédition de ces colis, établis le 11 et le 14 avril 1908, prévoient l'acheminement par un train de petite vitesse depuis la gare de Paris jusqu'à la Vilette, par la Société des Chemins de Fer du Nord. Ensuite l'entreprise Guignan Frères assure le reste de l'expédition jusqu'à la gare de La Ferté-Bernard.

Volant du moteur

Tuilerie des Saules,
Août 2017



Epave du
moteur

Tuilerie des
Saules,
Août 2017

Courroie :
accessoire du
système
mécanique de la
Tuilerie des
Saules

Tuilerie des
Saules, Août
2017



L'installation du moteur et de ses accessoires débute vers la fin du mois d'avril 1908. Une lettre de Moteurs Charon à Richard, datée du 18 mai 1908, rappelle au patron de la Tuilerie que l'envoi du sieur Bulleux pour terminer l'installation et faire la mise en marche du moteur, dépend de sa disponibilité. Ce qui explique clairement que l'installation n'était pas terminée au mois d'avril. Apparemment, tous les travaux préalables n'étaient pas encore terminés avant l'arrivée du moteur et de ses accessoires. Ce n'est donc qu'au mois de juin que le technicien parisien termine son installation et lance le moteur. Selon une facture du 06 juin 1908, Alexandre devrait payer 29, 90 francs à Moteurs Charon pour les transports de ce technicien qui faisait le trajet de Paris à Avezé via La Ferté-Bernard.

C'est pratiquement tous les trois jours qu'il y a au moins un intervenant extérieur à la Tuilerie Richard-Segouin, soit pour des travaux, soit pour une fourniture, pendant pratiquement toute l'année 1908. Cette année-là, la Tuilerie achète régulièrement des fers chez A. Dubois, spécialisé en maréchalerie, serrurerie et taillanderie, basé à Préval. Les factures sont nombreuses et colossales, Alexandre Auguste n'a pas tardé à avoir des difficultés financières. Le 29 juin 1908, il emprunte 2. 500 francs au sieur Remi Dutertre, notaire à La Ferté Bernard, somme qu'il remboursera avec des intérêts à quatre cent pour cent l'an.

Première panne des nouveaux appareils

Après l'installation du moteur et de sa mise en marche, la relation entre Moteurs Charon et la Tuilerie des Saules a continué, mais parfois les deux entrepreneurs n'étaient pas d'accord. Le Gazogène bien que neuf au moment de son achat, n'a pas tardé à tomber en panne. Alexandre Auguste écrit à Moteurs Charon et dépêche par la suite sieur Chevalier pour aller au bureau de cette entreprise mécanique, afin de demander l'expédition des pièces abîmées. Alexandre Auguste ne voulait plus perdre de temps, une panne peut immobiliser toutes les activités de la Tuilerie et les pertes sont considérables. Par une lettre du 13 avril 1909, Moteurs Charon refuse de prendre en charge les pièces abîmées. Selon Ernest Méra, la garantie de l'achat ne prend pas en compte les pièces vendues neuves. Il précise aussi que la durée de vie du gazogène dépend de la manière dont le feu et les installations y sont conduits. Selon Moteurs Charon, cela est donc de la responsabilité de la Tuilerie Richard-Segouin. Pour tout ce qui est

du moteur Richard ne collabore pas seulement avec Moteurs Charon. Les consommables sont parfois commandés très loin d'Avezé. En 1910, c'est dans la commune du Havre auprès de l'entreprise F. Chanez, située au numéro 40 de la rue Saint Nicolas, qu'il commande de l'huile et de la graisse.

Même si la Tuilerie de Richard est parmi les rares du département à se procurer du matériel important, mais des solutions pour améliorer le rendement de ce travail était déjà trouvé bien avant chez certains tuiliers. A Besonnais, la tuilerie MM. Chesneau et F. Desnos fabriquait des produits de bonne qualité grâce à des procédés de cuisson très perfectionnés mise en place dès 1888. En effet, cette usine a remplacé ses fours Hoffman qu'elle utilise depuis 1868, par des fours à gaz du système Gastellier et Fillard. Cette combustion beaucoup plus perfectionnée que celle d'avant, peut donner des températures entre 900 et 1100 degrés. Cependant l'utilisation du charbon n'est pas complètement éradiquée, il est encore utilisé dans la première phase des cuissons⁵³.

L'alimentation du Moteur à Gaz Pauvre

Le moteur qu'achète Alexandre Auguste s'alimente d'un gaz pauvre produit par un gazogène. Celui ci après une précombustion incomplète des bois, produit un gaz riche en monoxyde de carbone qui est par la suite brûlé dans le moteur à explosion. Avec cette installation, la consommation du bois était devenue encore plus importante à la Tuilerie de Richard, tout en sachant qu'il en faut également pour alimenter les fours. La Tuilerie n'utilise pas que du bois pour ces usages, elle achète aussi de la houille et du charbon. Alexandre Auguste, bien que propriétaire d'un important bois qui se trouve tout autour de sa tuilerie, était parfois obligé d'acheter des bourrées et du charbon ailleurs. Le 22 octobre 1909, il paye une facture de 1279, 20 francs à Madame Gouin. Ladite somme vient solder la créance du patron de la Tuilerie pour des bourrées pris dans le bois de la Prouterie entre 1908 et 1909, pour lesquelles le paiement se faisait par tranche. Toujours en 1909, c'est parfois au propriétaire du Bois Guyot que Richard achète du bois. Selon un reçu de 1911, Alexandre achète de la marchandise à la Maison Fourmy située à La Ferté-Bernard, pour une somme

⁵³Ministère de la guerre (Comité d'action économique de la 4^e région), *Enquête sur la reprise et le développement de la vie économique dans la Sarthe*, Le Mans, G. Guénet, 1917, p.49-50.

de 228 F. Cette entreprise était en réalité une quincaillerie, elle vendait des métaux mais aussi du charbon. En 1913, c'est dans l'établissement Alain Guillaume dans la ville de Caen qu'Alexandre achète du charbon. Un autre fournisseur de ce combustible à la Tuilerie de Richard, était la société A. Marchal, spécialiste des charbons, cokes et d'anthracites, située au numéro 3, de l'avenue Quai Cavalier-de-la-Salle, à Rouen. La Tuilerie s'approvisionne de tous les cotés. En 1912, c'est parfois à la société parisienne Paul Rondeleux & Cie, que Richard fait ses commandes. Située au numéro 35 du Boulevard de Strasbourg, cette entreprise était une compagnie des mines de houille et de Schistes bitumineux.

La construction de la Halle de séchage

Les travaux de construction ont continué à la tuilerie après l'installation du moteur. En 1909, l'entreprise VITAL-HUGUET fait trente deux journées de travail à la Tuilerie Richard-Segouin. Vers les mois de mars et juillet 1912, l'entreprise de maçonnerie Modeste Courbe de La Ferte-Bernard, travaille à la Tuilerie d'Alexandre Auguste pendant soixante journées. Entre les mois de juillet 1912 et Mai 1913, l'entreprise COME PAPIN Successeur, basée à La Ferté-Bernard, lui fournit cinquante-sept kilos de plâtre et une dizaine de sacs de chaux. D'autres spécialistes de différents domaines mécaniques et techniques interviennent également assez régulièrement à la Tuilerie de Richard, en cette période là. En 1913, d'importants travaux sont exécutés sur la charpente du bâtiment principal de la Tuilerie Richard-Segouin, par la société Mesanger Charpentier, qui avait son siège dans la commune de Préval. Cette société est intervenue au total pendant cent cinquante-quatre journées. Vu l'importance de ces travaux, il est probable qu'ils soient relatifs à la construction de l'impressionnante halle de séchage, qu'on peut encore visiter aujourd'hui à Avezé. La toiture de cette halle est construite de manière très technique. Les tuiles sont disposées de façon à laisser pénétrer l'air afin de faire sécher les produits qui sont disposés dans le grenier, à l'intérieur de ce bâtiment.



Bâtiment principal avec toiture en tuile espacée afin de permettre le séchage des produits

Tuilerie des Saules, Août 2017

2. Création de la scierie et transport de marchandises

Des courroies, des roues et un arbre de transmission, toutes ces pièces encore présentes dans le bâtiment de l'ex-Tuilerie des Saules à Avezé, étaient reliés au moteur pour faire tourner le malaxeur et actionner la scierie qu'Alexandre avait ajouté comme activité nouvelle, dans son entreprise. A partir de l'année 1911, après donc l'installation du moteur et l'exécution de nombreux travaux de construction, cette tuilerie avait atteint le niveau le plus important de son existence. Les moyens d'acheminer les marchandises sont également mis en place. Richard a une ou deux voitures hippomobiles qu'il utilise pour le transport des marchandises. A savoir qu'à partir de cette période-là, en plus des produits argileux, les marchandises à transporter sont aussi des planches transformées à la scierie. La présence des voitures sont prouvées par de nombreuses factures d'intervention de vétérinaires sur les chevaux, plus celles de réparation des pièces mécaniques : colliers, et autres, fournies par l'entreprise LOUIS TOULIS en février 1911. N'ayant pas des références précises de ces véhicules, il est difficile de déterminer leur nombre. Les témoins consultés dans le cadre de cette enquête, bien que parlant des périodes postérieures à celle-ci, expliquent que les bois taillés par la scierie de la Tuilerie des Saules ainsi que les briques et les tuiles étaient transportés par une voiture à chevaux pour être livrés aux clients. A son époque, Alexandre Auguste faisait certainement pareil. Les entêtes des documents de la Tuilerie Richard-Segouin, ne font pas apparaître les services proposés par cette scierie. Elle n'a pas non plus ses propres factures, elle fait partie de l'ensemble d'activité de cette société.

En juin et juillet 1909, Alexandre Auguste commande quarante bottes chez Armand Brebio, fabricant de sabots à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême et achète une charrette chez Deniau et Fils à Saint-Germain-de-la-Coudre. En avril 1912, il achète un essieu, qui est un dispositif mécanique pour véhicule à roues, à la quincaillerie, carrosserie et clouterie Maison Virette-Bauché, située à La Ferté-Bernard.

Extrait de facture.

Archives privées de
la Tuilerie des
Saules (Avezé 72)





Ancien emplacement de la scierie

Tuilerie des Saules, avril 2017



Appareil de la Scierie

Tuilerie des Saules, Avril 2017



Lame de scie de la
Tuilerie des Saules

Tuilerie des Saules, Août
2017

Tombereau de la Tuilerie des Saules

Tuilerie des Saules, Août 2017



La voiture hippomobile de Richard était régulièrement entretenue par la bourrellerie et sellerie Gervaiseau-Auger, à Avezé. Spécialisée en harnais et bâches de tout genre, cette entreprise intervient à la tuilerie de Richard une soixante de fois dans les années 1911 et 1912, pour diverses réparations et fournitures de quelques articles. En novembre 1911, elle intervient pour réparer le collier de la voiture d'Alexandre et au mois de décembre de cette même année là, il lui fournit un fouet tressé. En cette période Richard travaille en même temps avec la bourrellerie et sellerie Théogene Bercil, basée à Saint-Germain-de-la-Coudre. Cet établissement lui fournit plusieurs pièces pour voiture hippomobile : des selles et des colliers et intervient pratiquement tous les mois à la tuilerie d'Alexandre Auguste, entre 1912 et 1913. Théogene Bercil était en même temps un cafetier et vendeur de liqueurs. Au début du XXe siècle, la plupart des pièces pour tombereau proviennent aussi de La Ferté-Bernard où il y avait une des plus importantes fonderies spécialisée dans la fabrication d'essieux et des pièces à fonte pour charrues⁵⁴.

En 1906, il n'y avait à Avezé que deux voitures ambulantes pour deux cent quatre vingt quatre ménages, trois cent sept maisons et une population de neuf cent quatre individus⁵⁵. Si Alexandre Auguste avait cet engin depuis 1906, il fait alors partie de cette liste.

Maintenance du moteur

A part l'entreprise parisienne qui a installé ce moteur, certaines interventions de maintenance sont assurées par la société LOUIS TOULIS, dont le siège était situé au numéro 8 de la rue de Chemin de la Ronde, à La Ferté-Bernard. Cette entreprise était spécialisée en serrurerie et en mécanique. D'une manière ou d'une autre, il y a très souvent la participation de nombreuses autres entreprises pour différentes raisons. En octobre 1909, l'établissement mécanique GUSTAVE GAUTHIER, spécialisé dans la réparation des machines et d'instruments agricoles, situé au numéro 1 de l'avenue Quai d'Huisne non loin du Pont Guyot, à La Ferté Bernard, fournit à la Tuilerie Richard-Segouin un kilo de colle à courroie et de l'amiante pour joint. Toujours cette année là, Richard fait parfois des commandes de pièces à la société H. Deligny, spécialiste d'appareillage industriel, située au numéro 3 de la rue du Bouisson Saint Louis à Paris. Plusieurs commandes sont passées dans cette entreprise au mois de mai 1909, dont celle du 29 mai sur l'achat de l'huile à mouvement. En 1913, LOUIS TOULIS fait le démontage d'une machine de la tuilerie

⁵⁴LIGNE, André, *La Sarthe au travail au début du XXe siècle*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2006, p. 80.

⁵⁵Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 24 dénombrement, état récapitulatif sommaire.

d'Alexandre. Elle travaille au total pour dix sept heures. A plusieurs reprises, les techniciens de cette société y passent pour différentes interventions : ajustage, remplacement des pièces ou des poignets sur les portes et pour bien d'autres travaux techniques. Leurs interventions ont parfois consisté à adapter des machines en remplaçant des anciennes pièces par des nouvelles.

3. Prise en charge du personnel

Alexandre Auguste avait de nombreuses propriétés dans différents lieudits proches de sa tuilerie. Dans l'enceinte de l'usine se trouve également quelques logements dont celui qu'il occupe lui même avec sa petite famille. Les autres logements sont occupés par ses ouvriers. En 1906, quelques-uns de ses travailleurs habitent à la Tuilerie même. Il y avait parmi eux, des personnes suivantes :

- Bureau Louis Prosper, né le 25 Juin 1885 au lieudit Riffolière à Avezé. Issu d'une famille de journaliers : le père Bureau Louis Alexandre et la mère Bourguine Rose Laurence⁵⁶.

- Rigot Louis Auguste, né le 27 décembre 1892 au lieudit Burotières à Avezé. Son père s'appelait Adolphe Victor Rigot et était journalier et sa mère Justine Marie Françoise Vouille⁵⁷.

Richard n'est pas le seul entrepreneur qui loge ses travailleurs, cette pratique existe déjà dans certaines usines avant le XXe siècle. Au milieu du XIXe siècle, la Verrerie de Coudrecieux, l'une des plus importantes du département de la Sarthe, loge ses travailleurs. Les logements sont construits dans le site même du travail⁵⁸. Ce choix dépendait de la taille de l'entreprise, des possibilités de l'entrepreneur mais aussi de sa politique du travail. Des nombreuses cités ouvrières naissent dans la Sarthe au début du XXe siècle, comme à Besse-sur-Braye pour loger les employés de la filature. L'établissement Chappé à Saint-Jamme construit quarante-quatre logements, possédant chacun un jardin derrière la maison, un parterre devant, une cave, un grenier plus un bon nombre de pièces habitables. Une autre cité ouvrière était créée

⁵⁶Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1883-1892, 5Mi 21_32-34, p. 253.

⁵⁷Ibid, p. 322.

⁵⁸ROLLAND-VILLEMOT, Bénédicte, ANDRE, Louis, TRUILLET, Jonathan, FOURNIER, Luc, CAYLA, Philippe, *La Sarthe terre d'industries*, édition Reinette, 2006, p. 15.

pour les employés de la Fonderie de la Gaudinière à Sougé-la-Ganelon⁵⁹.

Certes, la Verrerie de Coudrecieux et ces autres entreprises citées fournissaient des logements aux travailleurs, mais n'étaient peut-être pas amenées à résoudre des contentieux de certains d'entre eux. Contre sa volonté, Alexandre devait parfois faire face à ce genre de réalité. En Février 1908, un certain sieur Lemarchaud, ancien boulanger à La Ferté Bernard, est créancier de sieur Papillon qui travaille à la Tuilerie Richard Segouin, d'un montant de 39 francs pour fourniture de pains. Après une plainte portée par sieur Lemarchaud, le juge de paix de La Ferté-Bernard décide qu'Alexandre Auguste déversera le dixième du salaire du sieur Papillon, directement à son créancier. Cette même situation avec le même créancier se répète quelques mois plus tard, cette fois pour un certain sieur Brebion, journalier d'Alexandre Auguste. Le 19 août 1908, une autre lettre de ce même juge exige la même procédure pour régler la somme de 21 francs au sieur Lemarchaud, toujours pour fourniture de pains.

Prise en charge alimentaire

Les travailleurs d'Alexandre Auguste étaient certainement aussi nourris par leur patron. On trouve d'importantes factures alimentaires dans les archives de cette industrie. En 1907, l'établissement Auguste Guérin basé dans la commune de Le Theil-sur-Huisne, fournit cent seize sacs de sons plus vingt huit sacs d'avoine à la Tuilerie Richard-Segouin. Entre les mois de janvier et septembre 1908, il fournit encore cent soixante dix sacs de sons, un sac d'orge et un sac de farine. Toujours en 1908, l'entreprise V. Athomes, basée à la commune de Rougé puis à Le Theil-sur-Huisne, spécialisée en commerce de bois de toutes espèces et du foin, vend une importante quantité de pommes à Alexandre. Vers les années 1908 et 1909, Richard achète assez régulièrement de grande quantité des pains et parfois aussi des liqueurs fortes. En 1908, la Tuilerie achète dix-neuf litres et demi d'eau de vie, plus cinquante kilos de sel, auprès du fournisseur Henri-Deniau, dans la commune de Montmirail. Entre les mois d'août et décembre 1909, la Boulangerie-Pâtisserie R. Leconte de la commune de Le Theil-sur-Huisne, lui fournit une grande quantité des pains plus vingt sept sacs de sons. En 1911, Richard achète des pains en bonne quantité à la Boulangerie La Fontaine, située dans la commune de Choue au département de Loir-et-Cher. Entre les mois de février et Août 1912, c'est au tour de la Boulangerie-Pâtisserie F. Damange dont la boutique était sur la place du marché, toujours dans la commune de Le Theil-sur-Huisne, de lui fournir quinze sacs de son et deux sacs de farine.

⁵⁹LIGNE, André, *La Sarthe au travail au début du XXe siècle*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2006, p. 120-121.

Cependant, d'autres factures alimentaires étaient certainement pour les achats personnels d'Alexandre et sa petite famille. Les quantités des produits achetés sont parfois pour un nombre restreint de consommateur. En 1914, Alexandre achète ses viandes à Saint-Germain-de-la-Coudre dans la Boucherie et Charcuterie Guillemot-Maquis. Entre les mois de janvier et décembre, pour une dizaine de commande en petite quantité dont essentiellement du bœuf, Richard règle la somme de 49,10 Francs à ce boucher.

Travailleurs logés dans l'enclos de la Tuilerie en 1911

En 1911, certains travailleurs de Richard sont logés à la Tuilerie comme dans les années d'avant, tels que :

- Deniau Alexandre, tuilier, né à Saint-Germain-de-la-Coudre, en 1880.
- Deniau Auguste, ouvrier tuilier, né à Saint-Germain-de-la-Coudre en 1872⁶⁰.
- Gomard Gustave, domestique tuilier, né à Cherré en 1892⁶¹.
- Pelletier Auguste-Eugène, né le 11 juillet 1895 au lieu dit Burotière à Avezé⁶². Il est fils d'Auguste Marie Pelletier, journalier, et de Pigeon Célestine Rose, couturière. Auguste Eugène se marie au Theil le 10 Janvier 1919 avec Marie Prolat. Il travaille comme domestique cultivateur à la Tuilerie Richard-Segouin en 1911⁶³.
- Foreau, dont le nom se retrouve dans des factures d'achats d'habits : pantalons, cravates, casquettes et tant d'autres objets. Cette personne était logée dans un des appartements de la Tuilerie Richard-Segouin en 1911. Ces habits sont achetés à Saint-Germain-de-la-Coudre chez J. Loison, spécialiste de vente des vêtements sur mesure. Une de ces factures est à l'ordre du sieur Foreau mais elle est soldée par Alexandre Auguste. Pareil pour sieur Deniau Auguste, une facture du même tailleur est en son nom pour achat des pantalons, des vestes, des doublures pour gilet et pantalons, une ceinture, et des casquettes. Tout comme pour sieur Foreau, cette facture

⁶⁰Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, Listes nominatives de recensement de population, 2 Mi 289_4, 1906-1936, p. 35.

⁶¹Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, Listes nominatives de recensement de population, 2 Mi 289_4, 1906-1936, p. 35.

⁶²Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, 5Mi 21-35-37, NMD 1893-1897, p. 28.

⁶³Archives Départementales de la Sarthe, commune d'Avezé, NMD 1893-1897, 5Mi 21_35-37, p.29.

est aussi soldée par son patron. C'est peut-être la preuve qu'Alexandre Auguste en plus de nourrir ses travailleurs, les habillait parfois. Les factures de ce genre n'étant pas nombreuses, cette possibilité reste exceptionnelle. Il y a aussi deux autres factures de l'année 1913 encore aux noms de ces deux travailleurs de la tuilerie d'Alexandre, cette fois pour des achats effectués chez Guillin, marchand d'habit et tailleur à Saint-Germain-de-la-coudre.

- Papillon Alice Victorine, née le 11 janvier 1895 au lieudit Pinardières dans la commune de Saint-jean-des-Echelles, était domestique cultivatrice à la tuilerie d'Alexandre Auguste en 1911. Fille d'Alfred Honoré Papillon, journalier, et de Joséphine Brebion, Journalière, Alice Victorine décède le 25 septembre 1968 à Saint Forget dans les Yvelines⁶⁴.
- Mary Alexandre Timothée, né le 24 janvier 1883 au lieudit Brunetière à Avezé. Son père Mary Hyppolite était cultivateur et sa mère s'appelait Jacquine-Pauline Tessier. Il se marie à Cherré le 26 Octobre 1912 avec Goyon Marie Augustine. Il décédé le 11 juillet 1961 à Menelay, dans le département de la Sarthe⁶⁵.
- Lureau Emile Louis Auguste, né le 02 juillet 1895 au Bourg de la commune de Cormes en Sarthe, travaillait aussi comme ouvrier de Richard en 1911. Il est fils de Lureau Louis Emilien, et d'Augustine Ortense Vaudelle. Il se marie le 14 Janvier 1922 à Versailles avec Pilot Germaine⁶⁶.

Richard avait plus d'une vingtaine de travailleurs entre 1908 et 1914. En fouillant sur les informations les concernant, on constate que nombreux d'entre eux n'étaient pas originaires de la commune d'Avezé. Sous réserve de savoir le moment de leurs arrivés dans cette commune ainsi que les raisons de leurs déplacements, on peut aussi imaginer qu'ils venaient uniquement pour trouver du travail à la Tuilerie Richard-Segouin. Les bâtiments de l'entreprise d'Alexandre Auguste, encore présents de nos jours à Avezé, témoignent de la grandeur de cet investissement. Après tous les efforts qu'avaient fournis le petit-fils de Jacques René Grégoire, sa société ne pouvait qu'attirer l'attention.

⁶⁴Archives Départementales de la Sarthe, commune de Saint-Jean-des-Echelles, NMD 1893-1897, 5Mi 320_16-18, p. 9.

⁶⁵Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, NMD 1883-1892, 5Mi 21_32-34, p. 226.

⁶⁶Archives Départementales de la Sarthe, Commune Cormes, NMD 1892-1897, 5Mi 98_28-30, p. 24.

Vers le milieu du XIXe siècle, jusqu'au début du XXe, les mouvements de grève sont assez fréquents. Les ouvriers des différents domaines revendiquent constamment leurs conditions de travail et le niveau de salaire. En mars 1866, les ouvriers charpentiers de l'établissement Brossart, dans la commune de Champaisant, grèvent pour revendiquer l'augmentation du salaire. A l'entreprise Grégoire et Choisnard, après une grève au milieu du XIXe siècle, le salaire des charpentiers qui était de 2,75 francs par jour, passe de 0,20 francs à 0,30 francs de l'heure. Le travail à la journée est supprimé, dorénavant le salaire dépend de la capacité de l'ouvrier. En 1907, dans la commune de Champaisant et de Saint Cosme-le-Var, le salaire d'un maçon était de 2,75 francs pour dix heures de travail. Quelques mouvements des grèves avaient eu lieu pour des réclamations. L'établissement M. MILCENT dans la commune de Saint Cosme-le-Var a longtemps gardé le même salaire de ces ouvriers malgré plusieurs revendications⁶⁷.

Le salaire des travailleurs d'Alexandre pouvait avoisiner le même montant que celui de ces deux communes. En 1913, l'entreprise Messanger Charpentier, située à Préval, présente à Richard une facture de 353,75 francs, pour fourniture d'articles et journées de travail. Cette société lui taxe une journée de travail à 2,25 francs la journée au mois d'octobre, et 2 francs la journée au mois de novembre. Aucune précision n'est fournie pour expliquer cette différence. Les prix des marchandises de la Tuilerie d'Alexandre ne sont pas non plus connus. Au début du XXe siècle, mille briques ordinaires de bonnes qualités coutaient 75 francs à l'usine de Besonnais et à Roche-sous-Soulitré⁶⁸.

⁶⁷Archives Départementales de la Sarthe, 10 M 70, Travail et main d'œuvre, fonds de la préfecture.

⁶⁸Cénomane (Revue), *Le monde ouvrier Sarthois. 1, Le travail de chaque jour*, Le Mans, Edition Cénomane, 1984, p. 51.

III. L'agriculture et l'élevage de la société Richard-Segouin

1. Investissement dans le secteur agricole : achat des espèces fruitiers et d'outils de travail

Après l'installation du moteur, Alexandre Auguste investit de manière considérable pour mettre en place une agriculture importante. Il achète un bon nombre des grains et différentes espèces des plantes. Entre mars et août 1909, il commande cinquante pommiers, six peupliers, un poirier, deux pruniers, deux milles kilos de pommes de terre vosgienne et deux milles choux de Saint Jean, à la boutique L. Vaslet, spécialisée en fruits à cidre, située dans la commune de Saint-Maixent. En 1911, entre les mois de mars et mai, il commande encore six peupliers, deux pruniers plus mille kilos de pommes de terre, auprès de ce même fournisseur. Richard a planté beaucoup de pommier en cette période, mais ces plantes n'étaient certainement pas encore mûres dans les cinq années qui ont suivies. Même s'il pouvait avoir des pommes pour son cidre, mais ce n'est pas certain qu'il le brûlait aussi. En 1916, la Tuilerie achète une grande quantité de l'eau de vie chez TUFFIER-BACLE à Souvigné-sur-même. Il existe une tradition paysanne souvent désigné par l'expression « café arrosé ». Les paysans commencent leurs journées en buvant une tasse composée de deux boissons, moitié café moitié eau de vie. Cet alcool provenait de la production locale, aucune taxe n'était payée. A partir de 1900, un droit de 2, 2 francs par litre distillé est établi⁶⁹.

Alexandre investit également dans l'achat d'outils agricoles. L'entreprise A. Dubois qui travaille avec la Tuilerie Richard-Segouin depuis 1905, était à la fois une maréchalerie, serrurerie et taillanderie. Grâce à ses multiples fonctions, elle intervenait donc chez Richard pour différentes raisons, dans le secteur mécanique ou agricole. Le récapitulatif de ses interventions à la tuilerie d'Alexandre en 1908, font état d'exécution de nombreux travaux plus fourniture de beaucoup d'articles. Ses passages sont réguliers. Elle fournit habituellement des clous à glace, des boulons de différentes dimensions, des fers et des clous à tableaux. À plusieurs reprises, cette société confectionne aussi des objets tranchants pour Alexandre, telles que des pointes de pioche.

Un autre collaborateur de Richard dans le secteur agricole était L. Charron, entreprise de machines et instruments agricoles, située dans la commune de Préaux, dans l'Orne. Elle confectionne des broyeurs à pommes, des écrémeuses, des faucheuses et des moissonneuses. En 1912, elle intervient à la tuilerie d'Alexandre pour réparer un aplatisseur et fait deux plaques en acier pour recouvrir le jeu de coussinets d'un appareil agricole de cette fabrique. Au mois d'avril de cette année-là, elle démonte et remonte un four et fournit une

⁶⁹BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001, p. 151.

écrémeuse à la Tuilerie Richard-Segouin. L'aplatisseur et l'écémeuse sont donc les deux appareils agricoles qu'avait la Tuilerie Richard-Segouin, pour lesquels on a certitude. Autre élément qui accentue la tendance à la mécanisation du secteur agricole est la croissance de l'exode rurale des ouvriers depuis la fin du XXe siècle⁷⁰.

Le patron de la tuilerie ne paye pas immédiatement ses factures. Très souvent, les mémoires des travaux sont présentées à la fin de chaque année, par les entreprises intervenantes. C'est un document qui reprend en détail la nature des différentes interventions et leurs coûts. La facture des travaux exécutés par A. Dubois à la Tuilerie Richard-Segouin en 1908, est payée par tranche, dont une première partie le 21 février 1911. Et pourtant cette année-là, cet établissement du département de l'Orne, fournit encore à plusieurs reprises, des fers à cheval et fait beaucoup d'autres travaux chez Richard dont la réparation d'un arbre de presse brique ainsi que l'entretien des sabots des chevaux, pour une facture de 289 francs. S'il faut se baser sur la logique de paiement des factures précédentes, cette dernière ne peut être soldée avant 1914.

L'alimentation de plantes et de bêtes

Alexandre est déterminé à réussir son agriculture. En 1914, afin de s'assurer de bonnes récoltes, il achète des engrais en quantité importante. Le 03 avril de cette année-là, le Syndicat des Agriculteurs de la Sarthe lui fournit : cent kilos de sulfate d'ammoniaque du gaz de Paris, dosant vingt pourcent d'azote ammoniacal ; six cent kilos de superphosphate minérale de Saint Cobain dosant treize à quinze pourcent d'acide phosphorique soluble dans le citrate d'ammoniaque et six cent kilos de scories de déphosphoration du Syndicat, dosant seize pourcent d'acide phosphorique soluble. Depuis la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle, l'utilisation d'engrais chimique a augmenté de manière considérable chez les agriculteurs Sarthois. Le Syndicat d'agriculture vend 578 tonnes d'engrais en 1886, dix fois plus en 1889 et quatre fois plus en 1913⁷¹. En cette période, une usine d'élaboration d'engrais chimiques se trouvait dans le quartier miroir au Mans. L'établissement Maison Drouard de la commune de Foulletourte, fournissait des récipients résistants à la corrosion des acides, à cette dernière⁷².

⁷⁰LEVY-LEBOYER, Maurice, DESERT, Gabriel, DORNIC, François, FAUVEL, Roger, *Un siècle et demi d'économie Sarthoise (1815-1966)*, Caen, 1968, p. 94.

⁷¹LEVY-LEBOYER, Maurice, DESERT, Gabriel, DORNIC, François, FAUVEL, Roger, *Un siècle et demi d'économie Sarthoise (1815-1966)*, Caen, 1968, p. 94.

⁷²LIGNE, André, *La Sarthe au travail au début du XXe siècle*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2006, p.90.



Bâtiments construits par Alexandre Auguste

Mad Mill Production, Tuilerie des Saules, Septembre 2017

Richard possède un bon nombre d'animaux dans son élevage. Son investissement pour l'alimentation de ses bêtes est très considérable. Si les céréales telle que l'avoine servent à l'alimentation des travailleurs, le son et le foin sont pour les animaux. Le son était principalement donné à manger aux chevaux et le foin pour le reste de ruminants. Alexandre achète ces aliments en grande quantité. Entre janvier et juin 1912, l'établissement L. Poussin située à Avezé, vend quinze sacs d'avoines gris et noirs plus cent vingt sacs de son, à la Tuilerie Richard-Segouin. En 1913, l'établissement CHEVALIER basé à La Ferté-Bernard, lui fournit à son tour, cinquante kilos de sel au mois de mars et cinquante autres au mois de juillet. L'établissement Paul Segouin basé à la même commune que le précédent, vend quatre-vingt sacs d'avoines à Richard, entre avril 1913 et juillet 1914. Trente deux sacs de son, un sac de farine plus quelques pains sont achetés chez le boulanger pâtissier Gustave Cohin dans la commune de La Chapelle du Bois, en 1914. A la même année, la boulangerie-pâtisserie Guerin-Laubin, située dans la commune de Le Theil-sur-Huisne, vend trois sacs d'avoine et un sac de son à Richard.

2. Le soin des animaux, la production et la vente

Les vétérinaires

Richard travaille régulièrement avec les mêmes vétérinaires. L'hongreur et pratiquant d'art vétérinaire Guitton Hallier dont le cabinet était dans la commune de Le Theil-Sur-Huisne, intervient plusieurs fois à la Tuilerie Richard-Segouin pour donner des soins aux animaux. Il fournit parfois aussi des produits médicaux. Au mois d'août de l'année 1908, Richard lui commande des antibiotiques contre la bronchite animale. Toujours en 1908, le vétérinaire Th. Guitton consulte un veau enflé, visite un cheval et fournit quelques médicaments à Richard. En 1911, il fait encore plusieurs autres voyages pour intervenir sur les différents animaux de cette ferme. En décembre 1912, l'entreprise Richard-Segouin devait la somme de 16 francs au médecin vétérinaire F. Cochelin, pour ses honoraires et médicaments. Son cabinet était situé Place Gambetta dans la commune de La Ferte-Bernard. Le 17 février 1915, Guitton Hallier intervient encore chez Richard pour placer une boucle sur un taureau sans anneau. Un mois plus tard, il y retourne pour traiter un cheval qui avait mal à l'œil. Au mois de juin de cette même année-là, il coupe les cornes à une vache et au mois de juillet il castré un porc et un veau. C'est donc à partir des factures et notes de ces vétérinaires qu'on arrive à déterminer les différentes espèces animales de l'élevage d'Alexandre Auguste.

Production et vente

Au XIXe siècle jusqu'au début du XXe siècle, la clientèle de la Tuilerie Richard-Segouin tout comme celle de nombreux autres

entreprises, était réduite dans un rayon d'environ vingt kilomètres, à cause de mauvais états de routes⁷³. Cependant, il y avait quand même quelques chemins apparemment en bon état. Les archives de la période vers la fin du XIXe siècle mettent à jour quelques rapports des travaux d'entretiens des routes par le service de l'Etat. C'est le cas du Chemin 16 reliant la commune de Bonnetable à Avezé, entre la limite de Bouvigné et la route nationale numéro 23, sur une longueur de trois mille cent quatre vingt neuf mètres⁷⁴. Si ces routes étaient encore maintenues en état jusqu'au début du XXe siècle, les livraisons vers Bonnetable et les communes proches de celle-ci, ne devaient normalement pas poser des difficultés. Les entêtes des factures et les notes de correspondances ont permis de connaître les différents produits que propose Richard. Cependant aucun élément ne permet de comprendre le niveau de sa production. Il n'y a pas non plus d'archives des rapports de vente. Tout comme pour la scierie, la production agricole n'est pas renseignée dans ces documents, celle-ci étant une activité secondaire à l'option principale de la Tuilerie. Les produits fabriqués par la Tuilerie Richard-Segouin tels que rapportés par les factures, sont les suivants : tuiles, demi-tuiles, enfaiteaux, arêtières, gironnes, briques pleines, briques creuses, briques à puits et carrelées, briques de pavage ainsi que des pavés en tous genres. A savoir que ces produits sont fabriqués à la demande. En plus de ces éléments, certaines tuileries proposent aussi des corniches d'angles ou les tuiles faîtières et les tuiles chatières.

Déjà avant la fin du XIXe siècle, les plus importantes productions appartiennent aux tuileries qui ont de bons procédés de cuisson. La Tuilerie Mm DESNOS emploie jusqu'à quatre-vingt-cinq ouvriers pendant la saison de fabrication, qui va du 1er mars au 1er novembre. Elle produit jusqu'à près de cinq million de briques, carreaux et tuyaux de tous genres, par an. Ses clients sont plus dans la Sarthe et dans les départements limitrophes. Les briques, les tuiles et la chaux hydraulique de la Tuilerie de La Roche sous Soultré sont réputés de bonne qualité dans tout le département Sarthois. Sa production annuelle est estimée à environ cent cinquante mille briques pleines et creuses.⁷⁵ Ouverte en 1821, elle compte une vingtaine d'ouvriers au début du XXe siècle et ferme définitivement en 1980. La Tuilerie du Petit-Saint-Georges, placée non loin de la rivière Sarthe, avait un four à feu continu d'une capacité de quatre-vingt dix milles pièces. Elle fabrique un million des briques et tuyaux par an. La Tuilerie de la commune de Saint Cosme ne fait pas de grandes productions. Les

⁷³ BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001, p. 123.

⁷⁴Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 267, service vicinal commune d'Avezé janvier 1879, tableau des portions des chemins de grande communication, d'intérêt commun et vicinaux ordinaires entretenues à l'état de viabilité au 1^{er} janvier 1879 sur le territoire de cette commune.

⁷⁵ Ministère de la Guerre, Service économique, *Le monde ouvrier Sarthois. 1, Le travail de chaque jour*, Le Mans, Edition Cénomane, 1984, p. 51.

argiles sont abondantes dans le sous sol sarthois mais la main d'œuvre est limitée. L'extraction des argiles a progressivement baissée au début du XXe siècle. En 1913, elle est de quatre mille cinq cent tonnes contre trente mille en 1914, puis seulement mille cinq cents en 1915, suite surtout à la fermeture de certaines tuileries⁷⁶.

IV. Les Tuileries d'Avezé et la Guerre 1914-1918

1. La Tuilerie de la Pannerie au XXe siècle

Au début du XXe siècle, la Tuilerie de la Petite Pannerie, que les Avezéens appellent parfois « Tuilerie de la Pannerie », est exploitée par le tuilier Ernest Richard qui travaille avec son fils Ernest Emile Richard. Cependant il faut bien avoir en esprit que le lieudit Pannerie, appelé aussi parfois Grande Pannerie, n'a jamais eu des tuileries. Lorsqu'on parle de la Tuilerie de la Pannerie comme dans le premier chapitre de ce travail, il s'agit bien de celle qui était dans le lieudit Petite Pannerie. Cette entreprise autrefois créée par Marin Etienne Guérin, avait aussi connue quelques phases d'abandon avant d'être reprise par ses descendants.

Ernest Emile Richard se marie le 29 avril 1902 à Saint-Germain-de-la-Coudre, avec Louise Joséphine Berthe Lerault qui est née le 15 septembre 1879 dans cette commune⁷⁷. Le premier fils de ce couple, né en 1902, se prénomme Emile. En 1906, Ernest Emile, Louise Joséphine et leur enfant habitent La Pannerie. Les parents d'Ernest Emile ainsi que son frère Gustave Richard alors cultivateur de profession né en 1891, y habitent également. On y recense aussi quelques travailleurs logés par ces entrepreneurs :

- Lasnier Paul François, né le 3 octobre 1863, dans la commune de Bellême dans le département de l'Orne. Fils de Joseph Louis Lasnier, journalier, et de Julia Euphrase. Paul François se marié le 7 novembre 1925 à Avezé, avec Gay Louise⁷⁸. En 1906, il est ouvrier à la Petite Pannerie.
- Constant Duclos, né en 1885 dans la commune de Lavaré en Sarthe, ouvrier tuilier chez Richard Ernest en 1906⁷⁹.

⁷⁶Ibid. p. 40

⁷⁷Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Saint-Germain-De-La-Coudre, 3NUMECEC394/3E2_394_11, 1878-1892, p. 22.

⁷⁸Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Bellême, NUMECEC 38/3E 2_038_27, 1863-1871, p. 20.

⁷⁹Archives Départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de population, Avezé, 2 Mi 289_4, 1906-1936, p. 16.

- Louise Thierry, née en 1891 à Chéreau, domestique cultivatrice chez Ernest en 1906.

En 1911, la Tuilerie de la Petite Pannerie est une grande entreprise de tuiles et de briques mais aussi d'activités agricoles. Elle a une dizaine de travailleurs logés et nourris. Il y avait parmi eux les personnes suivantes :

- Adrien Germond, ouvrier tuilier, né en 1886 à Préaux ; Auguste Louis Thomas, ouvrier tuilier, né le 21 mai 1892 dans la commune de Lavaré. Ce dernier se marie le 24 mai 1919 à Avezé, avec Victorine Germaine Alice Thomelin⁸⁰.

- Ernest Alexis Rayneau, né le 05 mars 1897 dans le bourg de la commune de Gémages dans l'Orne. Fils de tuilier Raineau Emile Marin et de Gay Louise, nourrice, Ernest Alexis est ouvrier tuilier chez Richard Ernest en 1911. Il décède le 29 janvier 1953 à Aulnay sous bois⁸¹.

- Chopelain Augustine Henriette Georgine, née le 23 mars 1897 au lieudit Boulay à Avezé. Fille de parents domestiques dont le père Chopelain Henri et la mère Augustine Henriette Virginie. En 1911, elle travaille comme domestique cultivatrice chez Richard Ernest. Elle se marie le 16 septembre 1918 dans la commune de Céton, avec Rousseau Adolphe Joseph Auguste et décède le 24 Mai 1970 à Bobigny⁸².

- Henri Chopelain, né à Avezé en 1900. Malgré son jeune âge, celui-ci est recensé comme étant ouvrier tuilier chez Richard Ernest en 1911⁸³.

- Virginie Bougars, née en 1839 à Avezé, chef domestique chez Richard Ernest.

- Alfred Honoré Papillon, née le 14 Août 1863 dans la commune de Lavaré, fils de Louis François Papillon, tisserand, et de Marie Anne Verrier, cultivatrice. En 1911, il est chef briquetier chez Richard Ernest. Il meurt le 03 Juin 1946 à Rambouillet⁸⁴.

⁸⁰Archives Départementales de la Sarthe, Registre d'état civil, commune Lavaré, N 1877-1897, 5Mi 168_23-24, p. 228.

⁸¹Archives départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Gémages, 3NUMECEC185/3E 2_185_21 N+T, 1893-1902, p. 22.

⁸²Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, NMD 1893-1897, 5Mi 21_35-37, p. 44.

⁸³ Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, Listes nominatives de recensement de population, 2Mi284_4, p. 12.

⁸⁴ Archives Départementales de la Sarthe, Commune Lavaré, 5Mi 168_20, N 1860-1876, p. 55.

- Eugénie Papillon, née en 1872, journalière à la Tuilerie de la Petite Pannerie en 1911.

- Morisé Louis Eugène, né le 22 septembre 1873 à Avezé⁸⁵, fils de Morisé Eugène et de Laroux Joséphine. Il se marie le 25 juin 1898 à Saint-Martin-Du-Vieux-Bellême, avec Blavette Lucienne et meurt le 18 avril 1948 à Masle⁸⁶.

- Lucienne Morisé Blavette, née à Gué-de-le-chaine le 30 Mai 1875, épouse de Morisé Eugène. Journalière dans cette même entreprise que son mari⁸⁷.

En 1911, les autres membres de la famille Richard étaient encore aussi à Avezé. Henri Auguste Richard, oncle paternel d'Alexandre Auguste et d'Ernest Emile, habite au lieudit Boignardière avec Virginie Guérin, sa femme. Alors qu'ancien tuilier, cet avant dernier fils de Jacques René Grégoire Richard et de Marie Guérin, est recensé cette fois comme étant agriculteur. Il emploie également quelques travailleurs dont : Juliette Herrouin, alors déclarée fille naturelle à sa naissance, est née Provost Juliette Alphonsine, le 06 octobre 1892 à Théligny. Elle est fille d'Alphonsine Valentine Victorine Provost, domestique de profession. Juliette est légitimée par le mariage de sa mère avec Herouin Victor, le 30 octobre 1894 à Avezé et travaille comme domestique cultivatrice chez Henri Auguste en 1911⁸⁸; Alexandre Gustave Rigot, né le 06 Juin 1897 au lieudit Burotière à Avezé. Fils d'Adolphe Victor Rigot, journalier et de Justine Marie Françoise Vouille, nourrice. Il travaille chez Henri Auguste Richard en 1911 et se marie le 18 mai 1922 à Avezé avec Henriette Marin. Il décède le 16 Avril 1945 à Orléans.

La Tuilerie de la Pannerie décline après la guerre 1914-1918. L'une des conséquences qui concernent directement le monde de métiers manuels est la perte de la main d'œuvre. Si après la guerre 1914-1918, l'entreprise MM. Desnos n'a pas fait de nouvelles fabrications mais a juste gardé une quinzaine d'ouvriers pour cuire les pierres préparées avant la mobilisation, la Tuilerie de la Petite Pannerie d'Avezé ferme définitivement.

⁸⁵Archives Départementales de la Sarthe, Registre d'état civil, commune Avezé, NMD 1873-1882, 5Mi 21_29-31, p. 11.

⁸⁶Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, M+T, 3NUMECEC426/3E 2_426_34, p. 117-118.

⁸⁷Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Gué-de-la-Chaine, N+T, 3NUMECEC196/3E2_196_1, 1873-1884, p. 20.

⁸⁸Archives Départementales de la Sarthe, Registre d'état civil, Commune Théligny, NMD 1883-1892, 5Mi 389_24, p. 81-82.



Ancien four de la Tuilerie de la Pannerie
Lieudit Petite Pannerie, décembre 2016



Ancien four de la Tuilerie de la Pannerie
Lieudit Petite Pannerie, Août 2017

Ernest Emile, Ernest Adrien et leurs travailleurs ne sont plus recensés en cet endroit. Trois autres familles habitent ce lieudit. Il s'agit d'un chef journalier cultivateur nommé François Besnard. Il est né en 1870 à Villiers-sous-Mortagne. Il y a aussi un autre chef journalier cultivateur au nom de Courbe Louis, né à Préval en 1863. Ce dernier est installé avec sa femme. Et la troisième famille est celle d'un certain Martin Julien, chef vannier, né en 1873 à Masle, installé également avec sa famille.

2. La Tuilerie Richard-Segouin entre 1915 et 1930

La Tuilerie Richard-Segouin n'a pas totalement fermé ses portes pendant les deux premières années de guerre. Elle achète encore des bourrées jusqu'en Juillet 1915, mais les activités sont moins constantes, la baisse est progressive, même s'il y a une facture d'achat d'eau de vie en quantité importante en 1916. C'est au cours de l'année 1915 qu'Alexandre Auguste et quelques uns de ses travailleurs, alors mobilisés pour la guerre, partent au front. Alexandre écrit régulièrement à sa femme et à sa fille. Comme les deux femmes portent les mêmes prénoms, s'agissant de sa fille, il écrit « Ma chère petite Marie » et pour sa femme il marque « Ma chère Marie ». Il commence toujours par donner son état de santé. Dans une lettre écrite à sa femme le 30 décembre 1916 pour lui présenter des vœux, il dit qu'il est parti depuis un an et qu'il souhaite se tirer des mauvais passages qu'il traverse. Il utilise un ton à la fois nostalgique, en rappelant son souhait de revenir avec l'aide de Dieu qui les soulagerait dans leurs misères, afin qu'ils puissent encore avoir l'occasion d'aller tous les trois, comme dans leur ancienne habitude, chez sa mère et chez son père. Quand il écrit à sa fille, il ne manque quasiment pas de lui demander d'embrasser de sa part, son grand père Richard et sa grand-mère Segouin. Répondant à son père dans une lettre de décembre 1916, Marie Augustine lui dit que ces deux grands parents le saluent aussi. Ils ne font pas allusions aux partenaires de ces deux personnes âgées. On suppose alors qu'Alexandre Luc Richard, père d'Alexandre Auguste, était encore en vie, tout en étant veuf de sa femme Alexandrine Guérin. Quand à Marie Jardin « dite grand-mère Segouin » en cette période là, était déjà veuve de son mari Magloire Théophile Segouin, père de Marie Augustine Segouin. Les deux sont donc certainement décédés avant décembre 1916. Déjà en 1911, Théophile Magloire et sa femme Marie Jardin n'étaient pas recensés au lieudit Fougerolles comme pour les périodes d'avant, et on ne les retrouve nulle part dans les registres de cette commune. Leur demeure était occupée par leur fils Henri Segouin âgé de vingt-sept ans et de sa femme Eugénie Rouillon, née en 1888 dans la commune de la Thermitière⁸⁹. Ils

⁸⁹Archives Départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de population, Commune Avezé, 2 Mi 289_4, 1911, p. 12.

sont mariés depuis le 12 août 1909, à Saint-Germain-de-la-Coudre⁹⁰.

Les lettres envoyées par Alexandre Auguste étaient souvent des cartes de vœux, et mettaient environ cinq jours pour arriver à destination. Il explique utiliser ces cartes par manque de papiers. Dans ses correspondances, la jeune fille d'Alexandre Auguste lui donne des nouvelles de l'évolution de ses études et de son catéchisme. A son tour, Alexandre l'encourage et l'embrasse de tout son cœur. Dans une lettre écrite en avril 1918, il dit à sa femme, qu'ils ont une nouvelle heure de lever, c'est dorénavant à cinq heures.

Contrairement aux correspondances d'Alexandre Auguste, son ouvrier Auguste Deniau, qui est aussi parti au front, précise la ville où il se trouve, lorsqu'il écrit à ses proches. Le 05 avril 1915, c'est depuis la ville de Bessancourt qu'il envoie une carte à la petite Marie Augustine. Quant à Alexandre Auguste, ce sont les indices qu'il donne dans une de ses lettres qui permettent de le situer géographiquement. Selon une lettre qu'il écrit à sa femme en 1917, il explique rentrer dans la 20e compagnie, le 29 avril. Dans la mobilisation de la guerre 1914-1918, cette compagnie était rattachée à la 2e armée. En 1917, elle fait la bataille du chemin des dames qu'on appelle aussi seconde bataille de l'Aisne. Cet affrontement commence le 16 avril 1917 à six heures du matin, sous le commandement du Général Nivelles, et se prolonge jusqu'au 24 octobre 1917. Jusqu'au 02 janvier 1919, Alexandre Auguste n'était toujours pas rentré et était en bonne santé, selon ses écrits.

Il est aussi probable que les militaires Américains étaient à Avezé pendant cette guerre. Dans les archives de la Tuilerie Richard-Segouin, on retrouve la carte d'un militaire originaire de l'Etat d'Idaho aux Etats Unis. Il s'appelle Shannon Jammes, il a été enrôlé à Wallace en 1917. Il faisait parti du régiment 316th *Ammunition Train* et habitait au 153 K, *street city* à Wallace, avec sa mère. Vers la fin du 1917, les soldats américains étaient installés dans la Sarthe pour dix huit mois. Nombreux parmi eux étaient à la caserne Chanzy au Mans, puis plus de trente milles basés au camp du Maroc, au sud de cette ville. Certains étaient installés plus vers le sud du département sarthois, entre Ecommoy et Château-du-Loir.⁹¹

La vraie tuilerie d'Alexandre connue dans les années allant de 1906 à 1914 avait quasiment disparue. Après son retour du front,

⁹⁰Archives Départementales de la Sarthe, Registres paroissiaux et d'état civil, Commune Avezé, 5 Mi 21_32-34, 1883-1892, p. 241.

⁹¹LIGNE, André, *La vie militaire dans la Sarthe 1900-1920*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, p. 121.

Alexandre reprend quelques activités dans son entreprise. En 1919, il fait une dépense de 873,1 francs, pour une vente aux enchères à Saint-Germain-de-la-Coudre. En 1920, il est toujours membre du syndicat des agriculteurs de la Sarthe, laquelle structure l'avait fournie en engrais en 1911. Cette année là, il fait aussi réparer plusieurs fois sa charrue, par l'entreprise Moulin Lorgeuilleux, qui lui fournit en même temps quelques pièces mécaniques. Le 12 janvier 1921, Alexandre achète des chênes et des bourrées auprès de la veuve Cloputre qui est domiciliée au Theil, pour un montant de 972 francs.

En 1921, Alexandre Auguste est recensé avec sa femme plus un seul travailleur, au nom d'Auguste Chousnard, né à Saint Cyr-la - Rosière en 1903. Il y travaille en tant que domestique. La Tuilerie Richard-Segouin avait fermé ses portes avant 1917. Certains des anciens ouvriers d'Alexandre Auguste sont encore à Avezé mais pour d'autres services. Mary Alexandre Thimothé, autrefois logé à la Tuilerie, est dorénavant domicilié au lieudit Pigeonnière avec sa femme Augustine et leur quatre enfants, où il exerce comme chef cultivateur⁹². Morisé Louis Eugène, logé par Alexandre Auguste à la Tuilerie en 1911, est recensé au lieudit Petite Tertre et travaille comme chef surveillant agricole.

Une faible relance

La Tuilerie reprend peu à peu ses activités, Alexandre fait encore appel à Moteurs Charon. En octobre 1925, il commande un rupteur auprès de cette société. Moteurs Charon répond à cette demande, le 25 octobre de cette même année, et lui envoie sous pli numéroté, des pièces pour tampon d'allumage, afin que ce dernier puisse avoir la possibilité de choisir les numéros des pièces qu'il désire, ce qui dorénavant lui fera gagner beaucoup de temps. Parmi les entreprises qui ont travaillé avec la Tuilerie Richard-Segouin avant la guerre de 1914-1918, l'on retrouve encore LOUIS TOULIS. En 1928 et 1929, elle fait beaucoup de travaux d'entretien, de réparation et fournit des pièces pour moteur. En mai 1928, elle livre quarante six litres d'huile moteur plus un autre bidon et quarante six kilos de graisse consistante. Certains endommagements ont mobilisé le moteur pendant quelques mois. En décembre 1928, LOUIS TOULIS en démonte quelques pièces, plus la cheminée du Gazogène. Ce n'est qu'en Avril 1929 qu'il le remonte et remplace la tige filetée de la pièce d'admission d'air. Il change également un segment pour la pièce d'allumage du Gazogène. Au mois de mai de cette même année, elle intervient une nouvelle fois pour réparer une lame de scie circulaire de cette tuilerie. Pour ces travaux, Richard Auguste débourse la somme de 1773,35 francs. On constate également que

⁹²Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, Listes nominatives de recensement de population, 2 Mi 289_4, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936, p. 32.

la consommation d'huile du moteur est considérable. En mai 1929, Richard en achète un fût.

Le 20 novembre 1929 à la Mairie d'Avezé, Alexandre marie sa fille Marie Augustine à un certain Charles Honoré Adolphe Léon Saussereau. Alexandre Auguste décède le 07 octobre 1930 dans sa Tuilerie. Le décès est déclaré par son gendre, qui depuis son mariage onze mois auparavant, habite à la Tuilerie Richard-Segouin.

Troisième Chapitre

Tuilerie Saussereau-Richard : l'entreprise de l'alliance matrimoniale (1930-1962)



Charles Honoré
Saussereau

Il n'existe qu'un petit nombre d'archives sur cette période. Les témoins interrogés connaissent une partie de l'histoire de la tuilerie Saussereau-Richard mais que vers ses dernières années d'existence. Après la mort de monsieur Renard, Pierre Boulard, maire de la commune d'Avezé, nous a remis la vidéo de l'interview qu'il avait donné sur cette tuilerie, une dizaine d'années auparavant, dans le cadre des journées européennes du patrimoine. Nous avons également interviewé Madame Monique Ménager Pillon, fille d'Henri Ménager, ancien tuilier de Saussereau ; Monsieur et Madame Boulay, anciens locataires à la petite Pannerie et travailleurs occasionnels à la Tuilerie des Saules et enfin Joël Legros, fils de Joël Legros, ancien travailleur occasionnel à la Tuilerie Saussereau-Richard. Ce sont donc ces différentes sources des « Trésors Humains vivants », plus la bibliographie relative à la fabrication de briques et de tuiles aux XIXe et XXe siècle, que nous allons exploiter dans cette partie.

I. Une tuilerie déjà fonctionnelle

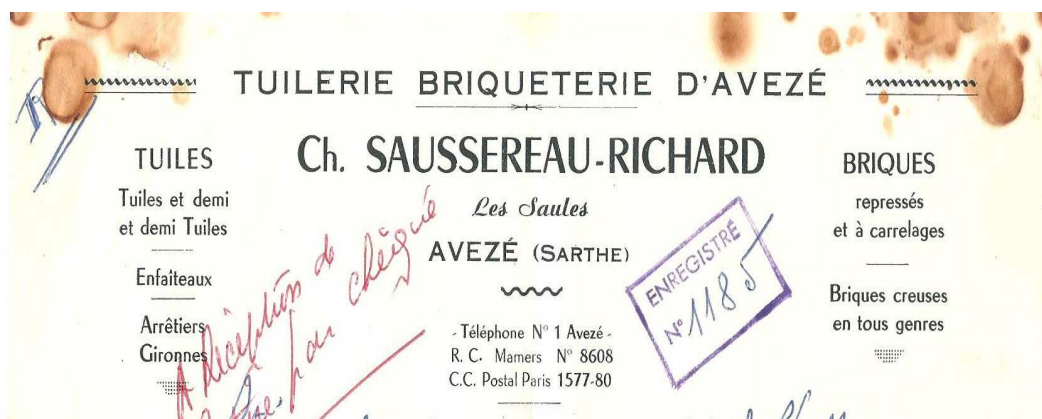
1. La reprise du genre

Charles Honoré Adolphe Saussereau est né le 05 décembre 1904 dans la commune des Etilleux, située dans le département de l'Eure-et-Loir. Il est fils de Charles Adolphe Emilien Saussereau, cultivateur, né le 27 mars 1878 dans la commune de Souancé-au-Perche, en Eure-et-Loir. Sa mère Honorine Valentine Choplain vient elle aussi d'une famille d'agriculteurs. Elle est à son tour, originaire de la commune d'Avezé. Les parents de Charles Honoré Adolphe se marient le 26 Octobre 1903 dans la commune de Mâsle dans l'Orne, avant d'aller évoluer dans la commune des Etilleux, où est né ce dernier. Alors aîné d'une famille de quatre enfants, Charles Honoré a une sœur Solange, et deux frères, Eugène et Abel Eugène qui sont tous nés dans cette même commune.

C'est depuis le XVIIIe siècle, que les Richard se transmettent le métier de tuilier de père en fils. Alexandre Auguste n'avait pas eu de garçons, Marie Augustine est son unique enfant, donc la seule héritière de ses biens. Après la mort de ce tuilier, la charge de l'entreprise est automatiquement revenue à son gendre Charles Honoré, et à partir de là, la Tuilerie Richard-Segouin devient officiellement Tuilerie Saussereau-Richard. Contrairement à la société précédente qui n'était pas une usine de la famille Segouin et que Richard avait obtenue par alliance matrimoniale, tel est le cas cette fois avec Saussereau. Ce gendre de vingt-six ans lors de la mort de son beau-père, a trouvé une tuilerie déjà construite, une entreprise mécanique importante. Les documents officiels de l'entreprise prennent alors un nouvel entête.

Extrait d'une facture de la
Tuilerie Saussereau-Richard,

Archives privées de la
Tuilerie des Saules



Dans un premier temps, Sausserieau garde le même personnel que son beau père. Il les loge dans les appartements de cette société. D'ailleurs il n'a pas vraiment le choix, il n'est pas lui-même tuilier, mais le devient plus tard. En attendant, il est peut-être mieux pour lui de profiter de l'équipe expérimentée que laisse Alexandre Auguste. Sausserieau n'a pas repris que la fabrique il gère aussi de nombreux appartements qui sont pour la plupart localisés en dehors de l'enclos de l'usine. Ils sont occupés par ses travailleurs, mais il y a aussi des locataires. Après la fermeture de la Tuilerie de la Petite Pannerie, ce lieudit reste quand même la propriété des familles Richard et Guérin. En 1931, il est habité par des travailleurs de Sausserieau. On y recense le chef briquetier Renard Modeste, né en 1891 à Masle. Il y est avec sa famille, sa femme Renard Suzanne, ses deux filles Madeleine et Odette puis Modeste, son garçon de quatre ans. En cette période là, Renard André pour qui nous avons le témoignage, n'est pas encore né. Un des appartements de ce lieudit est loué par un certain sieur Martin Julien, qui est un chef vannier âgé de soixante-trois ans. Il y habite avec sa femme Martin Pauline qui est née en 1885.

Le chef Briquetier Deniau Auguste qui autrefois habitait dans les appartements se trouvant dans l'enclos même de l'usine, est recensé au lieudit Pourrie. Morisé Lucienne, ancienne ouvrière d'Alexandre Auguste, autrefois logée à la Petite Pannerie, habite dorénavant aussi la Pourrie, avec son mari Morisé Eugène, chef briquetier chez Sausserieau. Il y a aussi dans ce lieudit, sieur Dagoneau Jules, aide de culture à la Tuilerie Sausserieau-Richard, avec sa femme Juré Angèle. Dans le lieudit Petite Marre, Sausserieau loge son mécanicien nommé Voisin Louis. Sa femme se prénomme Mélanie et son fils Raymond âgé de vingt ans, est lui aussi aide culture chez ce même entrepreneur⁹³.

Aucun travailleur n'habite les appartements localisés dans l'enclos même de l'usine Sausserieau-Richard comme en 1911. En 1931, ils sont occupés par Sausserieau et sa femme, ainsi que Marie Augustine Segouin, veuve d'Alexandre Auguste, qui travaille comme aide culture dans son ex-entreprise. Le lieudit Fougerolles où est née cette dernière et qui était encore habité par ses parents avant 1911, est dorénavant occupé par sieur Ménager Henri, né en 1902 à Saint Aignan. Il y est avec sa femme Ménager Germaine âgée de vingt-deux ans. En cette période, leur fille Monique Pilon Ménager qui a témoigné dans le cadre de ce travail, n'est pas encore venue au monde. Il y a également en ce même lieudit, la belle famille d'Henri Ménager dont Triquet Ernest son beau-père, et sa femme Triquet Marthe ; plus un cultivateur nommé

⁹³ Archives Départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de population, Commune Avezé, 2 Mi 289_4, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936, p. 74.

Champion Ferdinand, époux de Champion Alexandrine. Alexandre Louis Guérin, âgé de soixante trois ans, qui est donc un des petits fils de Marin Etienne Guérin et de Jacques Grégoire René Richard, est aussi chef briquetier chez Saussereau en 1931. Il est à son tour recensé au lieudit Grande Pannerie. Cette année là, Avezé compte au total six cent quatre-vingt-un individu. Apparemment Saussereau n'a pas eu trop du mal en ce qui concerne la main d'œuvre, malgré cette baisse considérable de la population. Avezé comptait huit cent quatre-vingt-trois habitants avant la mobilisation et finalement que sept cent soixante-cinq en 1921. Cette baisse a progressivement continué, entre 1921 et 1926, cette commune perd encore vingt-neuf individus. Depuis la fin de la guerre, l'exode rural s'accroît d'avantage suite également à la nécessité de la main d'œuvre dans des villes en perte de personnel.

« ... [] on habitait la maison, la Pannerie, juste à coté, à cinq cent mètres [] ... on était logé, [] ... mais c'était des maisons il y avait pas beaucoup de luxe.[]... il y avait au moins cinq, six maisons [] ... la Petite Pannerie, la Pannerie, la Pannerie il y avait deux maisons mais il y avait une maison qui n'était jamais loué, c'était à madame Richard ça. Elle passait ses vacances, elle habitait Champfeuillet. []... elle habitait là madame Richard, mais elle montait à la briqueterie tous les jours à pied et sa petite maison qui était à la Pannerie là, eh bah, elle avait des fleurs, elle avait un massif devant, elle avait des fleurs, elle avait ses meubles là, des vieux meubles, mais je l'ai jamais vu l'habiter, elle allait que quand il faisait beau. Elle allait passer son après midi là... c'était spéciales. Autrement toutes les maisons étaient louées aux ouvriers ».

André Renard, Avezé (72), 2007

2. Le premier apport de Saussereau: le changement du gazogène

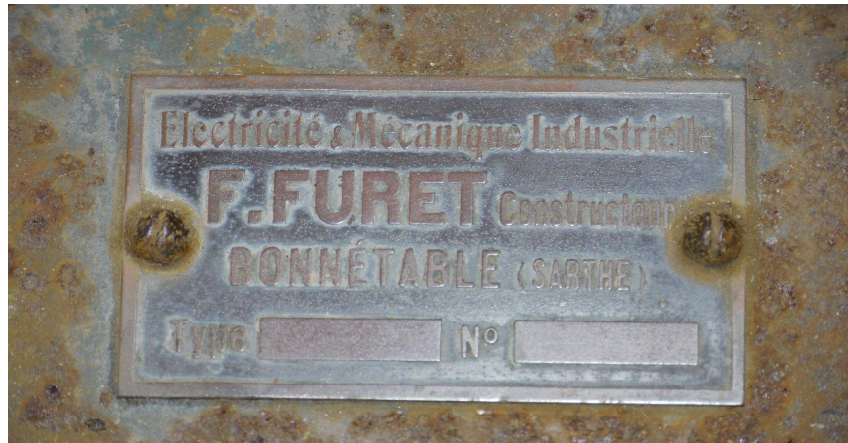
Le Gazogène Furet

Si, encore une fois selon la « mémoire collective avezéenne », le moteur de la Tuilerie des Saules est de la marque Furet, le témoignage du petit-fils de l'ingénieur Ferdinand Furet contredit complètement cette version. La présence de la plaque de la marque « Furet » placée sur ce moteur, est à la base de cette confusion. Celle-ci laisse penser que « Furet » est le nom du constructeur de cet engin. Au mois de janvier 2017, Daniel Marty qui nous accompagne dans le cadre de cette collecte de la mémoire, prend rendez-vous avec un certain Christian Furet, petit-fils de Ferdinand Furet. Pour Daniel, ce monsieur est le petit fils du constructeur du moteur de la Tuilerie des Saules, puisqu'à l'époque on n'était pas encore en possession de toutes les archives de cette usine, détenues par l'actuel propriétaire de ce site. Quelques jours après, Christian Furet nous accueille donc à Bonnétable, et nous confirme que son grand père n'a jamais construit des moteurs.

«... il fabriquait tout de A à Z, ça c'est sur []. Douze ils étaient à l'époque []. Avec son gazogène il faisait marcher tous les moteurs à Gaz pauvre, n'importe quelle marque. Le moteur à gaz pauvre ce n'était pas facile, c'est de la grosse mécanique ».

Christian Furet, 78 ans, Bonnétable (72), Janvier 2017.

Fernand Furet n'était pas constructeur de moteurs mais du gazogène qui alimente le moteur. Cependant le moteur de la Tuilerie des Saules dont l'épave est gardée dans le site de cette usine a un seul volant. Le moteur qu'achète Alexandre Auguste en 1908 est décrit comme un engin à deux volants. Est-ce que Charles Saussereau avait-il changé la machine achetée chez Moteurs Charon en 1908 par Alexandre Auguste contre un moteur à un volant ? Et pourquoi la présence de la plaque « Furet » sur cet appareil ? Toutes ces questions demeurent sans réponse, aucun témoin n'a été capable de nous l'expliquer et aucune archive n'en parle.



Plaque de la société Furet.

Tuilerie des Saules, Août
2017

Quant à Fernand Furet, il est né en 1883 et déjà à l'âge de dix ans, il s'engage dans la marine nationale où il devient quartier maître mécanicien. Il y reste pendant quatre ans, et acquiert une importante expérience. C'est après la première guerre mondiale qu'il s'installe rue de la Gare à Bonnétable où il exerce sa carrière. Il se lance dans l'industrie naissante en devenant agent Renault, ses automobiles sont vendues aux riches bourgeois ou des nobles et il obtient une grande notoriété. Il fait partie des personnes qui démarchent pour l'acquisition de l'espace qui recevra l'usine Renault au Mans.

Son plus grand apport est l'amélioration des gazogènes. Ces chaudières produisent un gaz pauvre par combustion de charbon et de bois. Ce gaz peut être utilisé comme unique carburant capable de faire fonctionner tout moteur thermique. Dès 1937, il munit d'un gazogène à combustion à bois un camion de livraison Berliet, appartenant à un grand négociant de bois à Bonnétable. Ces inventions s'avèrent encore beaucoup plus importantes après

la seconde guerre mondiale. Suite à la pénurie de l'essence, Furet équipe de nombreuses voitures particulières de ses chaudières. Il crée aussi pour certains moteurs, un système hybride qui permet à la machine de fonctionner soit avec le gaz émis par son gazogène, soit à l'essence. Le gazogène de Moteurs Charon, arrivé en 1908 à la Tuilerie Richard-Segouin, était tombé en panne juste une année après son installation. Visiblement, cette pièce était très fragile. Selon la « mémoire collective avezéenne » le moteur de la Tuilerie des Saules avait été acheté en 1937. Il est certain que cette année-là, Saussereau probablement fatigué des pannes et des complications du Gazogène Moteurs Charon, le remplace par un gazogène hybride de la marque « Furet ». La possibilité d'achat d'un moteur en 1937 en remplacement de l'engin acheté par Alexandre Auguste, n'est pas non plus écartée.

Selon le témoignage du petit-fils Furet, le gazogène de son grand-père était utilisé au château de Vibraye (M. d'Harcourt), château de Bonnetable (Duc de Dudoville), château de Tuffé (François d'Harcourt) et à la Tuilerie de Rouperoux. Ils alimentaient des dynamos et des batteries. Cependant Christian Furet ne cite pas la Tuilerie des Saules. Seule la présence de l'épave du gazogène et de cette plaque bien que porteuse de confusion mais qui nous a permis de remonter vers cet ingénieur, est la preuve que Ferdinand Furet avait aussi travaillé avec la Tuilerie d'Avezé. Cet ingénieur décède en 1977. L'adaptation de ce nouvel appareil constitue un premier vrai apport du gendre sur le niveau que veut maintenir l'ex Tuilerie Richard-Segouin. Joël Legros se souvient du bruit que faisait le moteur de la Tuilerie Saussereau-Richard et témoigne :

« On habitait en bas ... de la Butte là, monsieur Fouquet il devait travailler la bas aussi [] ...il y avait le grand père Ménager qui habitait en bas, il y avait Herbelin ...elle c'était ma marraine [] ... au dessus il y avait Guillet []. Guillet habite à Cherreau... []. J'avais 7 ans quand on était parti. [] ... tout le monde travaillait ... il y en a qui s'occupait des fours et les autres s'occupaient des trucs... des briques là ... beaucoup qui s'occupaient de la machine là ... à malaxer... le malaxeur il n'y est plus. [] ... Le matin on entendait la sirène [] ça marche à gaz ça ».

Joël Legros, 68 ans, Cormes (72), Février 2017.

Jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, avec environ une dizaine de travailleurs, l'entreprise de Saussereau fonctionne normalement. En 1936, certains de ses employés ne sont plus recensés aux endroits où ils étaient cinq années auparavant. Le lieudit Pourrie où vivaient autrefois Dagoneau Jules, Morisé Eugène et leurs familles, ainsi que Deniau Auguste chef briquetier de la Tuilerie Saussereau-Richard, est habité par des gens qui ne travaillent pas chez Saussereau. Le lieudit Fougerolles est occupé par les mêmes familles qu'en 1931. Cependant, le lieudit La Butte est dorénavant habité par des ouvriers de cette fabrique. Il s'agit d'un certain sieur Cordier Robert, né à Chéreau en 1908. Il est

aide culture chez Saussereau. Il est installé avec Cordier Lucienne son épouse ainsi que Cordier Lucien, leur enfant. Renard Modeste et sa famille habitent toujours la Petite Pannerie, où ils ont un enfant de plus depuis 1933 : Renard André. Saussereau installe d'autres ouvriers à la Tuilerie des Saules : Genuit Marguerite âgée de dix-neuf ans, aide domestique originaire de la commune de Saint-Maixent ; Maniere Lucien, ouvrier, né en 1916. Entre 1931 et 1936, la belle-mère Marie Augustine Segouin déménage de la Tuilerie et s'installe au lieudit Champfeuillet.

Vers 1942-1943, Saussereau est mobilisé pour la seconde guerre mondiale. Sa carte de combattant nous précise son grade ainsi que son détachement. Il est brigadier chef à la 98e brigade, subdivision de Pau, cantonnement de bordes, route de Dreux, département de l'Eure-et-Loir et détaché du 2e groupe, 44 RAMD, Etat major secteur postal 39, matricule 241. S'il faut croire au témoignage de Monique Ménager Pilon qui est né en 1949, et qui nous parle des années 1950 et 1960, Saussereau avait moins d'ouvrier après la seconde guerre mondiale.

« Moi à l'époque où j'ai connu il n'y avait pas énormément du monde. Il y avait monsieur Lorient, monsieur Fouquet, monsieur Navière, monsieur Léon Degrange, mon père [] ...monsieur Saussereau, ...ils devaient être sept à l'époque, moi à l'époque où j'ai connu parce qu'avant, je pense qu'il y avait plus du monde. [] ...moi je suis de quarante neuf, donc je me souviens ... on a toujours vécu là haut jusqu'à ce que je parte à Paris []. A quatorze ans je suis partie à Paris []. Nous on habitait à la Petite Bruyères. [] ... dans les maisons qui leurs appartenaient, donc la Petite Bruyères en faisait partie []. ...je sais pas si c'était vraiment loué où si c'était un arrangement qu'il faisait en compensation du travail. [] ... je sais pas comment c'était vraiment fait. [] ...une dizaine à peu près et tout le champ qui était aux alentours appartenait à monsieur et madame Saussereau. [] ... lui il était content, il sentait bien dans ce travail là. [] Je pense qu'il a toujours travaillé là ».

Monique Ménager Pilon, 68 ans, Avezé (72), Décembre 2016.

Pour André Renard, qui parle peut-être des années juste après la guerre, il y avait des ouvriers étrangers chez Saussereau après la seconde guerre mondiale.

« ... autrement après la guerre il y a eu des Italiens qui sont venus travailler à la briqueterie. [] ... parce qu'il y avait un manque d'ouvriers, on ne trouvait pas du personnel []... il y en a eu cinq ».

Il est certes, important de parler de l'histoire de cette tuilerie depuis sa création et des hommes qui ont apporté différentes pierres à sa survie. Mais cela ne peut qu'être incomplet, si on n'explique pas enfin ce qu'était le travail qu'ils faisaient. Qu'est ce que c'est alors le travail des tuilier-briquetiers ?

II. Fabriquer des tuiles et des briques au XIXe et XXe siècle

1. Choix et préparation des argiles

Si on ne tient pas compte des qualités, à peu près toutes les terres argileuses sont compatibles à la fabrication de briques. Une terre qui renferme de nombreux morceaux de carbonate de chaux ne donne pas des produits de meilleure qualité. La présence de cette dernière, influence grandement le résultat du travail. Souvent après la cuisson, les briques sont éclatantes par l'action d'hydrocarbonation à l'air de la chaux caustique qu'elles renferment. L'argile en soi, est une matière rocheuse naturelle à base de silicates ou d'aluminosilicates hydratés de structure lamellaire. On distingue les sortes d'argile suivantes :

- L'argile plastique : caractérisée par une grande plasticité, façonnage facile, une grande résistance à l'imbibition et à la dessiccation et ne renfermant les corps étrangers qu'accidentellement. Cette argile est un silicate d'alumine hydraté, avec excès soit de silice, soit d'alumine. Elle contient obligatoirement de la potasse et de soude. Elle est infusible à une température d'environ 130°, c'est la base de la fabrication des produits réfractaires. L'argile plastique, ayant des couleurs très variées, forment des couches puissantes sur les terrains crétacés, elle constitue des collines très étendues et peut couvrir à elle seule tout un pays.
- L'argile figurine : elle cuit d'une couleur rose ou jaune. Elle peut être employée à la fabrication des briques et des tuiles en prenant des bonnes précautions. Appelée parfois aussi argile liante, elle est moins tenace que l'argile plastique dont elle a la composition, plus 5 à 6 pourcent de chaux à l'état de carbonate et de silicate.

Il existe aussi des sédiments argileux qu'on appelle marne, qui est une matière terreuse essentiellement composée d'argile, de carbonate de chaux et souvent de sable dans des proportions très variables. Généralement fusible à basse température, elle donne une pâte plus au moins courte avec l'eau. Ces produits sont de bonne qualité, ils sont appréciés aussi par les potiers. Selon la prédominance de l'un ou de l'autre composante, on distingue :

- Les marnes calcaires : souvent de couleur blanche ou grise, elles ont plus de 15 à 20% de carbonate de chaux. Les produits fabriqués par cette argile sont moins solides et tombent en poussière. Sa pâte est difficile à travailler, elle est plus dure à l'état cru. Aussi, les marnes qui portent de nombreux fragments de silice, projettent de morceaux de brique pendant la cuisson.

- Les marnes limoneuses : elles proviennent de terre dite franche, très utilisées pour les briques de consommation locale qu'on appelle aussi « brique de pays ». Souvent de couleur noire, poreuses et friables, cette argile peut laisser un résidu sableux après l'action répétée des acides. Elles donnent des briques et des tuiles moins résistantes. Sa pâte est liante mais moins solide à la cuisson. L'évolution de ses couleurs dépend de la température de cuisson. Lorsque la température n'est pas très élevée les produits peuvent garder leurs couleurs. Elles sont rouges pendant la cuisson mais avec un intérieur à tendance noire ou grise.
- Les marnes argileuses : on les trouve dans les terrains tertiaires et les terrains infra et supra crétacés. Se présentent en lits réguliers ou alternant avec le calcaire, les gypses, le grès, parfois avec la présence de débris végétaux et animaux de l'époque géologique des terrains auxquels elles appartiennent. Elles sont les plus répandues avec les marnes calcaires.

La Tuilerie de Saussereau fabriquait aussi des briques de couleur rouge. Le 22 octobre 1958, elle fournit cent vingt briques « repressées » rouges à un client nommé Aladie, dans la commune de Le Theil-sur-Huisne. Cette brique coûte 18 francs la pièce. Selon certaines sources locales, l'argile extraite dans la carrière de la Tuilerie des Saules est de couleur orange. Ce qui peut alors être l'une des variétés d'argile plastique. L'entreprise Come-Papin Successeur, dit aussi « Tuilerie les Récollets », faisait des tuiles, des briques et des carreaux de couleurs rouge, blanche et rose.

De part leurs propriétés, les argiles sont souvent utilisées avec des mélanges dans la fabrication. Il est alors important de veiller à la pâte à obtenir. Une pâte trop plastique colle aux moules et aux outils, puis engorge les filières. Les produits sont donc instables, se déforment, s'affaissent et ne sèchent pas très vite à l'intérieur. Finalement les pièces obtenues sont inutilisables. Le mélange doit donner une matière grasse afin qu'une fois associé avec de l'eau la pâte soit plastique et facile à manier.

Les procédés techniques de préparation de l'argile

Les étapes de préparation sont nombreuses et dépendent de la qualité de l'argile. On distingue les étapes de préparation suivante :

- L'ameublement de la masse : cette préparation commence par « l'hivernement » des terres et son exposition à l'air qui éradique une partie de travail. Ensuite, l'écrasement des particules en les rendant les plus fines possibles, séparations

des corps étrangers, le lavage le taillage et passage entre cylindres. La masse de l'argile est composée de parties dures et humides, avec des volumes complètement inégaux. Ce qui signifie que le temps d'imbibition d'eau n'est pas identique pour toutes les parties de la composante. Les corps étrangers peuvent provoquer des déformations des pièces pendant la fabrication.

- *Pulp* ou *malm* : méthode de lavage anglo-saxon qui consiste à amener la terre à l'état de bouillie, afin de mieux la débarrasser des mauvaises particules. Cette technique, qui exige la présence de certains matériels n'était pas utilisée à la Tuilerie des Saules.
- L'addition des matières étrangères : elle se fait avec beaucoup d'eau, dans le but de former une pâte convenable des matières plastiques ou anti plastiques. Il s'agit d'un mélange des parties entre elles.
- Corroyage et malaxage de la masse : cette opération permet que les produits soient à la fois ductiles, homogènes et résistants. Elle se fait par trempage, corroyage entre cylindres et corroyage au tonneau malaxeur. A la Tuilerie des Saules, le malaxeur était actionné par le moteur. Un wagonnet, dont les rails ont aujourd'hui disparu, était utilisé pour le transport de l'argile de la carrière à la tuilerie. Alexandre Auguste avait installé un réservoir d'eau de quatre mille litres pour le refroidissement, avant l'arrivée du moteur en 1908. Ce système est utilisé par les tuileries d'une certaine importance et surtout si le terrain d'extraction n'est pas très éloigné. Sinon, l'argile extraite peut aussi être acheminé vers l'espace voulu, par des brouettes.

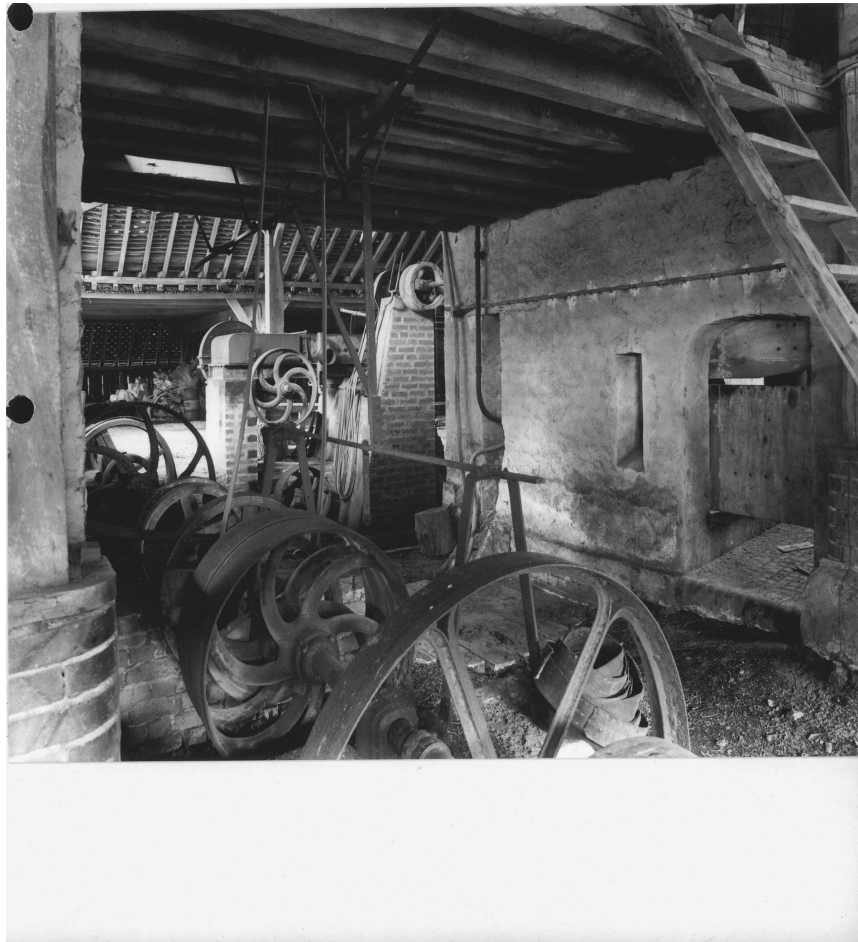


Transmission entre le moteur à gaz
pauvre et les malaxeurs.

Tuilerie des Saules, cadastre

1965, Avezé(72)

Transmission entre le moteur
à gaz pauvre et les malaxeurs
Tuilerie des Saules, cadastre
1965, Avezé (72)



2. Les méthodes de fabrication

Il existe deux méthodes de fabrication, selon qu'elle est temporaire sur un terrain occasionnel et de manière permanente dans une usine.

La méthode dite flamande ou wallonne

C'est une méthode temporaire, une exploitation sur un terrain en plein air, entre les mois de mars et septembre, souvent pour la fabrication des briques dites «de pays» destinées à la consommation locale. Le succès de cette méthode dépend de la beauté de l'été. Une pluie brusque en plein été peut causer de grandes pertes. L'argile est toujours extraite et préparée en avance pendant l'hiver. L'usine s'établit sur le banc d'argile à exploiter. Au nord de la France, l'équipe de ce genre d'industrie est composée du personnel suivant : un mouleur chef d'atelier, deux batteurs, un brouetteur, un ou deux porteurs, un main d'œuvre. Généralement il y a six ou sept personnes qui peuvent produire jusqu'à dix mille briques par jour. Un puits est creusé à proximité. Cependant la construction du four peut être longue. Pour la cuisson de cinq cent à six cents brique, la construction de la chaudière de cette capacité peut prendre deux semaines.

La méthode industrielle

Elle concerne les établissements fixes comme la Tuilerie des Saules. Les installations sont permanentes et le temps de préparation peut encore être plus long. Les usines permanentes ont la capacité de faire plusieurs modèles de produits et les intempéries ne sont pas forcément à craindre. Selon qu'elle soit temporaire ou permanente, la préparation des terres dépend aussi de la finesse souhaitée par chaque entreprise. Une fois extraite, les terres argileuses passent par des étapes de préparation avant d'être utilisées, tel que nous l'avions précédemment expliqué. Même si la plasticité est convenable, la présence de corps étrangers tels que : grains, calcaires, petites pierres, sont toujours à vérifier. Il y a aussi le travail de l'uniformité de la matière, car avec les effets du vent, certaine partie de l'argile extraite se durcit rapidement.

Moulage, séchage et cuisson

Contrairement au démoulage qui se fait sur une planchette légèrement plus grande que la brique, le moulage de briques se fait soit à la main soit à la machine. A force de manipulations, les arêtes et les faces régulières de la pièce disparaissent, d'où l'importance du rabattage qui succède à l'étape de démoulage, afin de redonner des précisions à la pièce. La Tuilerie des Saules avait des moules de différentes dimensions, faites soit entièrement en bois, soit en métal et parfois composée de ces deux matières. L'on utilise également la graisse pendant le moulage. Les extrémités intérieures des moules sont graissées avant chaque utilisation afin de faciliter le glissement de l'argile après avoir donné la forme de la pièce. Certaines sources locales précisent que cette usine de Saules avait des mouleuses et des moules à tuiles et à briques en fonte venant de Tours.

Après l'étape de moulage vient celle de séchage. Les objets fabriqués sont par la suite amenés au séchage. Le degré de dessiccation des produits avant la cuisson est vérifié de plusieurs façons. Certains tuiliers et briquetiers cassent quelques pièces, et jugent par l'aspect, par le touché, à la couleur⁹⁴. Les tuiliers comptent le nombre de briques et de tuiles fabriquées et mettent des repères, afin de connaître l'avancement du travail. André Renard, pour avoir assisté à cette étape à la Tuilerie de Saules, donne la version suivante :

« ... il était payé au pièce, mais alors il était obligé le dimanche d'aller ramasser [] ...fallait que ça soit ramassé pour que ça ne soit pas trop dur, fallait qu'il aille travailler le dimanche et ce n'était pas payé ça []... sauf qu'en

⁹⁴ MALEPEYRE, François, ROMAIN, Adolphe, *Nouveau manuel complet du briquetier tuilier, fabriquant de carreaux, de tuyaux de drainage et de creusets réfractaires*, Tome 2, Paris, Ronets, 1883, p. 23-34.

semaine il travaillait au pièce, plus il pressait de tuiles plus il gagnait, ... c'était pas une fortune. [] ...les tuiles une fois pressées elles étaient tassées, []...elles étaient toutes comptées. Il comptait les tuiles qui étaient pressées et monsieur Saussereau, il contrôlait après si c'était bien [] ... alors mon père, il marquait sur la dernière tuile du tas, il marquait le nombre de tuiles et puis il signait de sa signature, c'est là que j'ai des tuiles qui sont signées ».

André Renard, Avezé (72), 2007.

La cuisson se fait dans un four ou encore en plein air pour la méthode flamande. Généralement, le four est composé de trois parties : un laboratoire où se fait la cuisson de la matière, d'une cheminée et d'un foyer. Les matériaux choisis pour construire un four sont ceux qui conduisent mal la chaleur. Les pierres sont réfractaires afin de résister à l'action du feu. La cuisson se fait en deux étapes, à savoir :

- L'enfumage : cuisson avec un feu doux pour chasser toute humidité et dessécher complètement les briques.
- Le grand feu : cuisson avec un feu important, on porte à haute température pour cuire complètement les produits. Généralement, le feu est entretenu par les bois, les cokes ou encore les houilles.

Par rapport aux bois, la combustion à la houille est souvent évitée à cause d'importantes cendres qu'elle dégage, qui peuvent salir les produits. Cependant chaque combustible a ses qualités, d'où l'alternance d'utilisation selon le choix de chaque entreprise. Mais aussi certains fours sont déjà construits en avance pour un modèle précis de combustibles. Depuis la Tuilerie Richard-Segouin jusqu'à Saussereau-Richard, l'utilisation de la houille, des cokes et du bois est attestée dans la combustion, à l'instar de la tourbe. Il existe cependant deux sortes de four à savoir :

Le four à feu intermittent

Il est caractérisé par sa tolérance aux écarts thermiques dus à l'allumage et au refroidissement, grâce aux matériaux réfractaires qui composent sa chambre de cuisson, laquelle est installée dans une structure de maçonnerie pré fabriquée. Appelé aussi four à chambre, il n'est généralement pas très grand et sert à des productions limitées. Cependant, selon les formes et le modèle, on désigne les fours intermittents suivants :

- Four intermittent vertical : appelé aussi four droit ou debout, il est de plan carré, avec une hauteur de cinq à six mètres. Son foyer se situe sous la chambre de cuisson. C'est un four dit « non couvert » car la partie supérieure est ouverte. Ce genre de chaudière laisse perdre une bonne portion de la chaleur et parfois les briques du haut sont mal cuites. Il est exposé aux

intempéries et laisse une quantité considérable de rebuts. Ce four est souvent solidement équipé d'armature en fonte et de barres de fer, afin de lutter contre toutes dislocations provenant des effets de dilatations successives⁹⁵. Il en existe aussi de formes rectangulaires. La Tuilerie de La Petite Pannerie avait ce four.

- Four intermittent horizontal : appelé aussi four couché, de forme rectangulaire, il est couvert d'une voûte surmontée d'une couche de terre ou de sable. Son foyer est placé à l'une des extrémités de la chambre de cuisson. Le tirage est assuré par une ou deux cheminées, placées à coté de la porte d'enfournement.
- Le four cellule : c'est un modèle créé vers la moitié du XXe siècle, très souvent en remplacement des fours verticaux et horizontaux dans des petites entreprises. On y installe sur les rails, une plate forme réfractaire alvéolée sur laquelle on place les produits à cuire.

Les fours intermittents sont donc des sortes de chaudières qu'on peut arrêter après la cuisson afin de permettre le refroidissement. Ces deux derniers fours sont des modèles couverts. La Tuilerie des Saules avait deux fours droits mais couverts, un grand et un petit. L'estimation faite par les études locales sur la consommation des fours de la Tuilerie Sausseureau-Richard est de quatorze à quinze fournées annuelles, engloutissant un total de trente mille fagots. Les températures des fours peuvent aller jusqu'à mille deux cents degrés. Chez les tuiliers, après avoir lancé la cuisson, une habitude forte ancienne veut qu'on dessine une croix en terre sur la porte du four pour conjurer le mauvais sort et l'éventualité de la mauvaise cuisson. Cette pratique était aussi avérée à la Tuilerie du Gibet à Masle⁹⁶.

Le Four à feu continu

Souvent de forme circulaire, le feu circule constamment dans les différents espaces de la galerie annulaire. Il existe deux modèles selon la manière de fonctionner. Le four à feu continu dit foyer mobile, se déplace après avoir cuit une quantité des briques, pour aller faire la même chose dans un autre compartiment de ce même four. Dans l'autre modèle, c'est la charge qui est immobile, les produits y sont installés de manière méthodique tout en formant une masse et avancent progressivement pour recevoir les

⁹⁵ BONNEVILLE, Paul, *La fabrication des tuiles et des briques suivi d'un chapitre sur la fabrication des pierres artificielles et d'une étude très complète des produits céramiques, poteries communes, porcelaines, faïences*, Paris, Eugene la croix, 1873, p. 41.

⁹⁶ BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001, p. 124.

quantités croissantes de chaleur, jusqu'à la cuisson totale. L'entreprise Come Papin dont nous avons parlée au deuxième chapitre, avait un four à feu continu. Au XVIIIe et au XIXe siècle, les usines qui utilisent ce genre de foyer, précisent bien cette particularité dans l'entête de leurs documents. Il existe également d'autres modèles de four : four semi-continu, four à tunnel, etc. Dans son témoignage, Monique Ménager Pilon parle des fours de la Tuilerie Saussereau-Richard.

« Après il y avait deux fours, il y avait un grand, ce qu'ils appelaient un grand four était plus grand effectivement, il contenait plus des tuiles ou des briques et le petit four c'est celui qui a été remis en fonction. [] ...moi je les ai connus, ils fonctionnaient tous les deux, mon père participait plus à ça. C'est dur, c'est très dur et puis c'est 24 heures sur 24. C'est des déroulements qui se font au niveau du personnel, parce que ça ne s'arrête plus quand les fours sont mis en fonction, ça ne s'arrête plus jusqu'à ce que la cuisson soit terminée []. Il faut alimenter constamment des bourrées, [], c'est des petits branchages qui sont ramassés en petit tas, ils appelaient ça une bourrée. C'est pour ça qu'ils faisaient aussi du bois, ils récoltaient tous les petits bois et puis les gros ils les transformaient. []... ils fournissaient tout, il y a le bois qui est tout autour là de la Tuilerie ... []. ... il y avait des gens qui venaient aider [] ... des gens du coin qui viennent donner des coups de main ».

Monique Ménager Pilon, Avezé, Décembre 2016.

Four de la Tuilerie des Saules.

Cadastre 1965, Avezé (72)



III. Production de la Tuilerie Saussereau-Richard

1. Les tuiles et les briques

Comme pour la Tuilerie Richard-Segouin, les entêtes des factures, des reçus et des notes de correspondance, présentent les produits que propose la Tuilerie Saussereau-Richard. Ces documents reprennent des éléments suivants, que nous allons essayer de définir en même temps :

- Tuiles : ce sont des plaques en terre cuite, généralement d'une épaisseur de dix à quinze centimètres. Elles servent de couverture pour la partie supérieure des bâtiments. Elles sont accrochées sur les charpentes du comble par l'intermédiaire de lattes souvent en bois. Elles peuvent avoir plusieurs formes, selon l'usage. Les qualités d'une tuile sont très souvent la raison du choix porté sur elle pour la construction. Une tuile doit être imperméable, résistante mais aussi légère. Parmi ses modèles, il existe des tuiles et demie et demi-tuiles.
- Enfaiteaux ou faitières : servent à recouvrir la ligne de faîte. Ils ont une forme courbe ou angulaire.
- Arêtières : sont des petites faitières utilisées pour couvrir les intersections des pans d'une couverture. Les faitières et les arêtières sont faits à la main dans des moules en plâtre.
- Gironnes : tuiles en trapèze régulier appelées aussi queue d'hirondelle. Elles se placent en avant-dernière position, juste avant l'angle à la rencontre de deux pans de toit.

Il existe aussi plusieurs sortes de tuiles, bien qu'elles ne soient pas toutes reprises dans l'entête des documents de la Tuilerie de Saussereau. Il s'agit de :

- Tuiles plates ou de Gourgonnes: elles ont une forme rectangulaire et légèrement bombée. Leur épaisseur est très souvent de quinze centimètres.
- Tuiles creuses : ont la forme d'un demi-tronc de cône.
- Tuiles flamandes ou pannes : disposées de manière à se recouvrir latéralement.
- Tuiles courbes de Flandres : elles sont pliées en forme de lettre S.
- Tuiles d'emboîtement : Appelées aussi tuiles mécaniques.
- Les tuiles rondes ou tuiles écailles.

Quelques tuiles fabriquées à la Tuilerie des Saules.

Tuilerie des Saules,

Août 2017



- Les lucarnes : tuiles arrondies servant de bouche d'aération et d'œil de bœuf.

Les tuiles sont cuites dans le même four que les briques. Mais les tuiliers y portent une attention particulière. Les tuiles trop cuites perdent leurs dimensions et deviennent très cassantes et les tuiles mal cuites sont poreuses et gélives. Pour mieux les cuire il faut les séparer avec quelques briques plutôt que de les mettre directement sur le foyer. L'on évite l'action trop directe du feu sur les tuiles

Toutes les tuiles citées étaient fabriquées à la Tuilerie des Saules, à une des époques de son existence. Tout dépendait de la commande reçue. Certaines pièces sont encore présentes de nos jours dans le site de cette ex-tuilerie, à Avezé.

Tout comme pour les tuiles, l'entête de Saussereau ne reprend pas tous les modèles de briques qu'il fabrique, mais les suivantes étaient les plus demandées

- Briques creuses: briques percées parallèlement à l'une de ses arêtes de trous cylindriques ou prismatiques qui vont d'une face à une autre⁹⁷. La réussite de ces briques, qui doivent être résistantes et légères, dépend de la qualité des terres utilisées⁹⁸.
- Briques à puits : sont des briques demi-rondes
- Les pavages et les briques pavées

André Renard, énumère les modèles des briques qu'il a vues à la Tuilerie Saussereau-Richard.

« ...il y avait donc les tuiles simples, les tuiles doubles, il y avait les quarts de tuiles, il y avait les tuiles d'angles [] après il y avait les enfaîteaux [] vous avez les lucarnes... [] Après c'était la brique creuse, la rose, après il y avait la brique creuse la petite pour les murs de quinze centimètres d'épaisseur, il y avait la brique creuse pour les cloisons, qui faisait huit à peu près d'épaisseur, peut être quarante... trente cinq quarante de longueur, je me rappelle plus les dimensions. Après vous avez la plafonnette pour faire des plafonds, c'était moins épais ça faisait trois centimètres à peu près d'épaisseur...tout ce qu'il y a en brique creuse c'est ce qu'il y avait les plus courants. [] Après en brique vous avez la brique brute, la brique pressée, la brique demi ronde pour faire des allées des bordures des trottoirs, [] ... vous avez la demi brique, c'est à dire la brique plate, c'est la brique normale qui était coupée en deux, alors celle là elle était toute pressée... [] ...il y avait d'autres modèles mais je ne me rappelle plus ».

⁹⁷ CHABAT, Pierre, *La brique et la terre cuite*, Paris, Vve A. Morel, 1881-1882, p.118.

⁹⁸ BONNEVILLE, Paul, *La fabrication des tuiles et des briques suivi d'un chapitre sur la fabrication des pierres artificielles et d'une étude très complète des produits céramiques, poteries communes, porcelaines, faïences*, Paris, Eugene la croix, 1873, p. 45.



Briques de la Tuilerie des Saules

Tuilerie des Saules, Août 2017



Brique vitrifiée

Tuilerie des Saules, Août 2017.



Il existe aussi beaucoup d'autres modèles de briques tels que :

- Les briques de parement (11 x 22 x 5,5) : servent à l'encadrement des portes et fenêtres, peuvent aussi être utilisées pour les trottoirs et certains carrelages.
- Les demi-rondes, utilisées dans la construction des puits ;
- Briques à caniveau (5,5 cm d'épaisseur) ;

Briques de Bourgogne : sont des briques ordinaires de couleur rouge pâle et légèrement tachetées de petits points bruns ;

- Briques creuses pour cloisons, à 3, 6 ou 9 trous ;
- Briques de trois (3 cm d'épaisseur) : utilisées dans la construction des cheminées rustiques ;
- Briques de bordure (3 cm d'épaisseur) : utiles pour les tombes et les plates-bandes, et peuvent être décorées.
- Briques de couverture de murs et le quart de ronde : elles se placent sur les piédroits des portes d'étables.
- Briques cannelées : sont munies de stries ou de cannelures afin de faciliter l'adhérence avec le mortier⁹⁹.

Certaines briques apparemment vitrifiées, ont été trouvées au site de la Tuilerie des Saules. Autre production était celle de la scierie. Depuis Alexandre Auguste, cette tuilerie est dotée de moyens pour cette activité et les bois tout autour de l'usine fournissent de la matière première.

Production de la scierie

La scierie a continué à fonctionner avec Saussereau. Nos témoins se souviennent encore de cette activité pour laquelle tous les détails ne sont pas connus.

« Ils faisaient aussi le bois, parce que le bois, ils récupéraient le petit bois pour faire tourner les fours, mais récupéraient aussi des gros chênes pour faire le débit et de la vente du bois, parce qu'il y avait aussi une scierie. C'est le moteur qui faisait tourner la scierie. Et ils débitaient des gros chênes, ils les transformaient en planche et qu'ils revendaient après aux menuisiers, aux gens qui faisaient des meubles, ils faisaient des meubles avec ça, partait de fois assez loin jusqu'à Chartres. Pour eux c'était loin à l'époque parce que le transport se faisait avec de chevaux et les briques aussi d'ailleurs []. C'est mon père qui faisait, qui s'occupait de la scierie. Ça m'a arrivé d'y aller mais très

⁹⁹ CHABAT, Pierre, *La brique et la terre cuite*, Paris, Vve A. Morel, 1881-1882, p. 118.

rarement parce que monsieur et madame Saussereau, ils n'aimaient pas. [] ...il y avait trop des dangers, ils n'aimaient pas qu'on arrive à ces endroits-là.

Monique Ménager Pilon, 68 ans, Avezé (72), Décembre 2016.

« ... il faisait l'affutage des scies, ...il faisait le ... monsieur Voisin, [] c'était un mécano, c'était vraiment un gars ... c'était la bricole lui ».

André Renard, Avezé (72), 2007.

Saussereau continue également à assurer la maintenance du moteur. Il est l'élément principal de l'usine, c'est lui qui assure une grande partie des tâches. Le 27 septembre 1958, le mécanicien Henri Hiron, spécialiste des tracteurs et motoculteurs, répare les appareils de la Tuilerie Saussereau-Richard. Ce technicien était basé dans la commune de Champaisant où il faisait en même temps la vente et l'échange des pièces mécaniques. Après la seconde guerre mondiale, Charles Saussereau avait également acheté un tracteur.

2. L'agriculture et l'élevage

Selon la mémoire collective avezéenne, la Tuilerie des Saules a cessé de produire en 1961 pour certains et 1962 pour d'autres, pour raison de maladie du propriétaire et qui en serait d'ailleurs décédé. Interrogés sur ce sujet, monsieur et madame Boulay, pensent qu'il est décédé vers 1965. Or, les archives mettent à jour une quantité importante de documents des années 1970 jusqu'en 1983. La Tuilerie Saussereau-Richard a certainement arrêté ses productions principales, c'est-à-dire la fabrication des briques et des tuiles, vers les années 1962-1964. Mais Saussereau n'était pas encore mort et son entreprise n'avait pas complètement fermé en 1962, même si une grande quantité d'archives des années 1960 n'a pas été retrouvée.

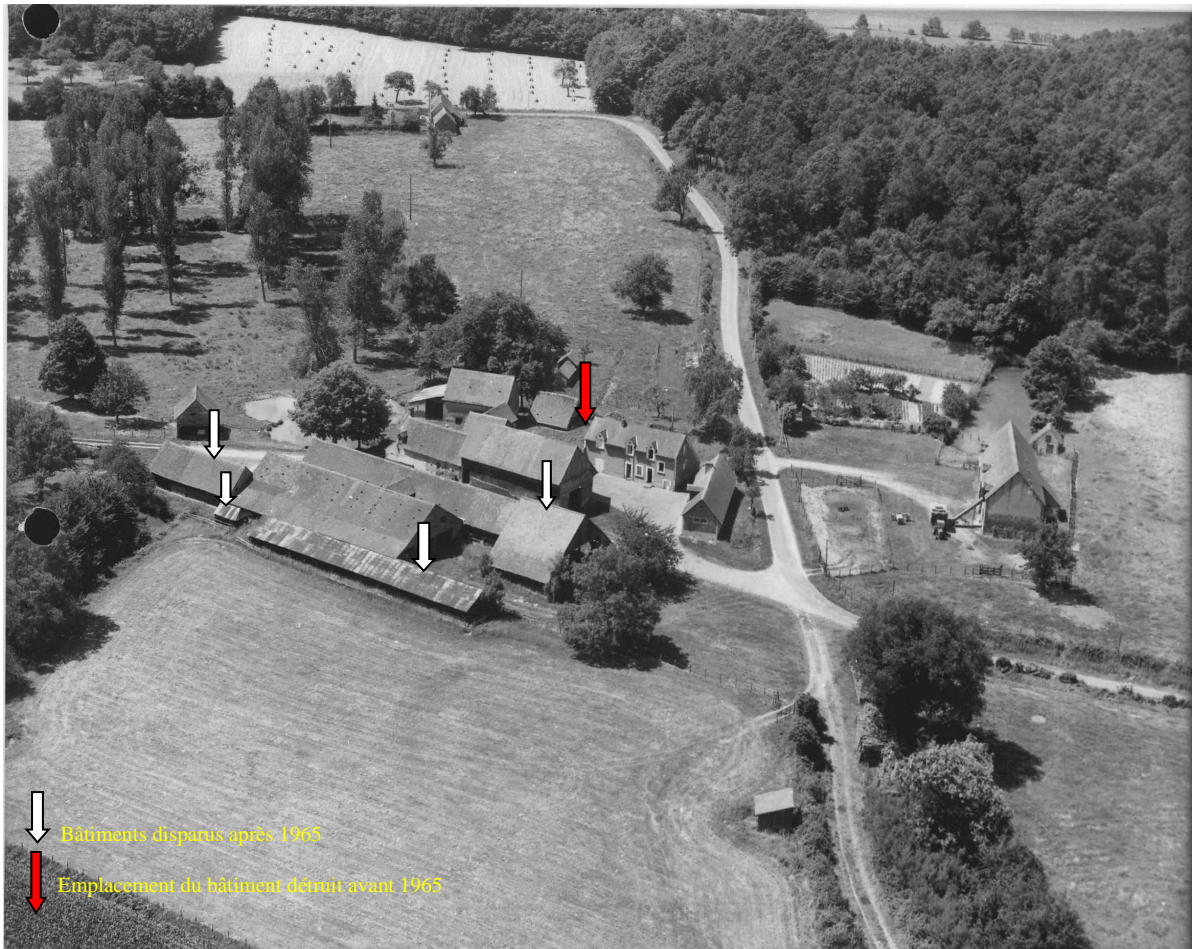
« ...je pense qu'il y avait plus assez des demandes ou peut-être il y avait plus assez des terres pour produire, je sais pas. [] ... je pense que ça a fermé un peu avant son décès. [] ...toutes façons ils sont restés à Avezé, ils sont restés à la tuilerie. Il y a qu'après qu'il soit décédé madame Saussereau est partie, parce qu'ils avaient une maison à La Ferté, et elle est partie vivre dans cette maison là mais tant que monsieur Saussereau était du monde, ils ont vécu là-haut. [] ...une personne qui était logé, qui était vraiment à la tuilerie...Léon Degranges [] ...il était tout seul, il n'a jamais été marié. [] ... qui est au fond de la cour là, une petite maison là, il habitait là ».

Monique Ménager Pillon, 68 ans, Avezé (72), Décembre 2016

La production agricole et l'élevage ont continué jusque vers les années 1980-1983. Cependant, seul Léon Degranges est resté travailler à la Tuilerie. Il est au service de Saussereau depuis avant 1956. Il loge dans l'un des appartements se trouvant dans l'enclos même de l'usine. Vers 1965, la tuilerie avait déjà perdue certains de ses bâtiments construits par Alexandre Auguste.

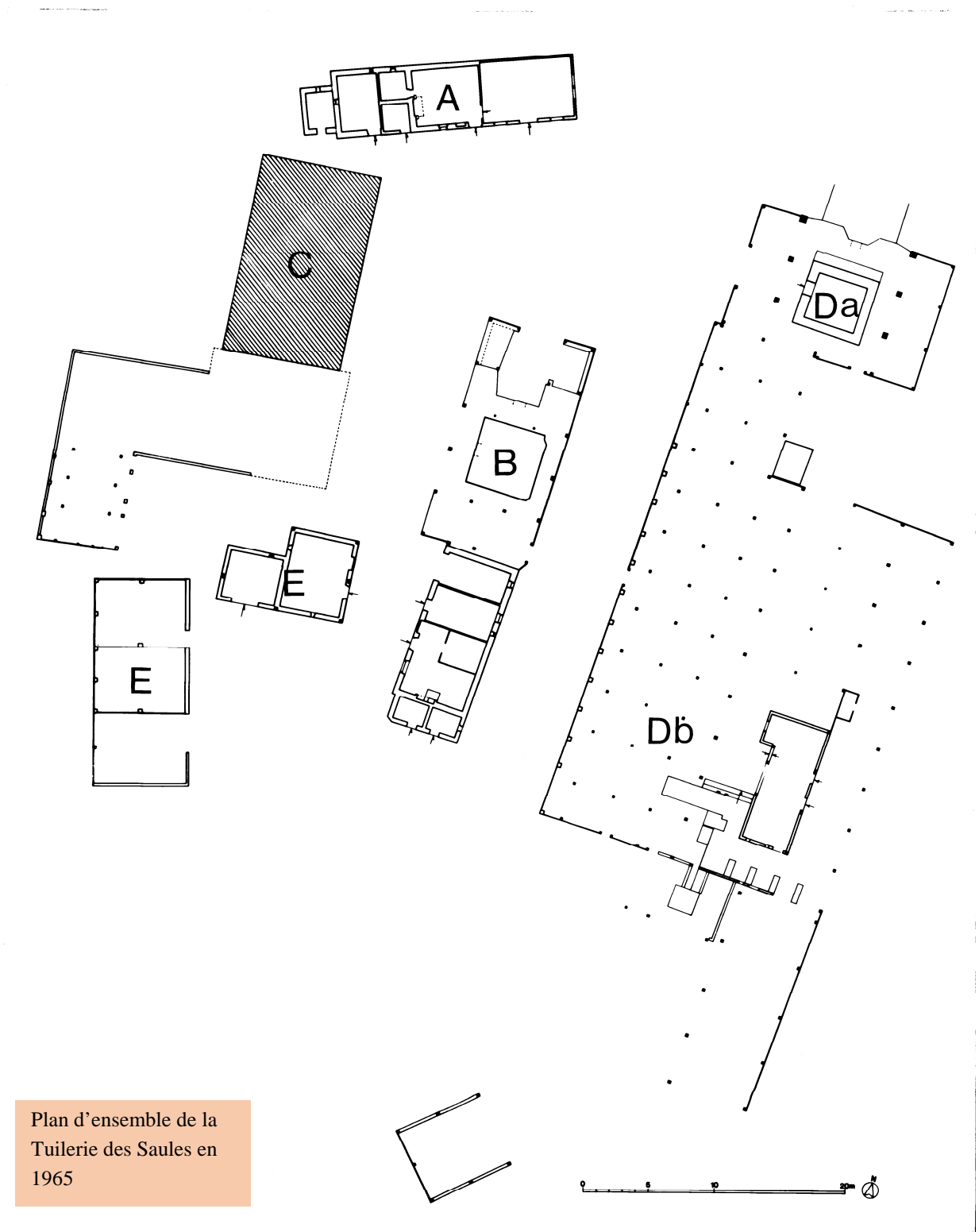
Séchoir détruit avant
1965

Cadastre Avezé (72)
1965



Vue Aérienne depuis le Nord-Est de la Tuilerie des Saules.

Cadastre Avezé (72) 1965



Le cadastre de 1965 répartit les différentes fonctions des bâtiments de la manière suivante : A : ancien logis.
B: 1^{er} four. C: séchoir. D: grange halle. Da: four. Db : machine. E : dépendance agricole. F : logis actuel.

Tombereau de la
Tuilerie Saussereau-
Richard, vers 1950.

Archives
Départementales de la
Sarthe, 18 J 800



Léon Degranges

Saussereau lui-même avait demandé sa retraite de combattant en 1970, après une première tentative en 1955. Agé de cinquante-cinq ans à l'époque, il est jugé trop jeune et sa demande est rejetée. Il l'obtient finalement le 19 juin 1970, délivrée sous le numéro 443353, par la Direction Départementale de Nantes des Ministères des anciens combattants et victimes de guerre. C'est en cette période qu'il confie davantage des charges de son entreprise à Léon Degranges.

Le Commis de ferme Léon Degranges avait une fiche de paie mensuelle. En 1971, auprès de sa mutualité, Saussereau déclare le salaire de cet ouvrier à 750 francs. Entre octobre et décembre 1972 Léon Degranges gagne 2612, 90 francs pour 585 heures de travail. En 1973, sa fiche de paie du mois de février, présente un salaire de 904, 80 francs, pour 195 heures de travail. Une heure de travail vaut 4,64 francs. La somme de 54,28 francs est déduite de ce bulletin, pour sa cotisation sociale. Il était dans la même caisse de mutualité sociale que son patron, avec pour matricule : 101224720282. Saussereau est d'ailleurs frappé de pénalité par la section de cotisation de salaires de cet organe en 1973, pour acquittement tardif de ses obligations. Il devait pour cette amande, la somme de 134,01 francs, à régler dans un délai de quinze jours.

Léon Degranges travaille toujours 195 heures par mois mais son salaire a progressivement évolué entre 1972 et 1973. En Avril 1972, il travaille pour 3,94 francs de l'heure. En mai et juin de la même année, il obtient 4,10 francs. Au cours de l'année 1973, il passe à 4,30 francs. Le salaire n'était pas le même quand il s'agissait des intervenants occasionnels. En 1971, le peintre Louis Maréchal travaille pour 6, 5 francs de l'heure. Le 18 et le 19 mai de cette année-là, il fait quelques travaux de peinture et de réparation dans une des maisons de Saussereau, située au numéro 2 de la rue Léo Délibes à La Ferté-Bernard. Il est payé 97,50 francs pour 15 heures de travail. Pour cette intervention, ce peintre s'est approvisionné en articles nécessaires à la droguerie, quincaillerie et charbons A. Gesland, située au numéro 3, place Victor Hugo, à La Ferté-Bernard.

En 1973, Léon Degranges tombe malade. Il est hospitalisé du 03 au 06 novembre au clinique Saint Jean à Nogent le Rotrou. Son médecin, le Docteur Morchoisne, lui accorde un arrêt maladie de quarante jours. Dans son certificat médical, son adresse marquée est la Tuilerie des saules. Ce document ne précise pas pourtant la maladie que souffre le commis de ferme de Saussereau. L'agriculture et l'élevage de cette entreprise étaient principalement entretenus par ce dernier.

L'agriculture

Les espèces cultivées à la Tuilerie Saussereau-Richard nous sont connues grâce aux témoignages.

« ...mon papa il a été malade aussi donc... [] ... il a arrêté un petit peu ... mais c'était fermé la tuilerie déjà, il y était encore mais en tant qu'ouvrier agricole plus. [] ...il y avait la petite épicerie de monsieur Renard. [] ... le blé, l'orge, l'avoine, le foin pour les animaux bien sûr, la paille []. ... c'est tout au niveau culture, il n'y avait pas les cultures qu'on fait actuellement comme les maïs, toutes ces choses là, ça ne faisait pas à cette époque là ».

Monique Ménager Pillon, 68 ans, Avezé (72), Décembre 2016

Alexandre Auguste avait planté beaucoup de fruitiers en 1912, ce qui a bien donné des résultats des années plus tard. Vers 1950, la Tuilerie faisait son cidre et de l'eau de vie, pour une consommation locale.

« ...il faisait la goûte. [] ...je sais qu'il faisait le cidre, ... il faisait le cidre il faisait l'eau de vie, puisque dans le champ il y avait beaucoup des pommiers. Ils ramassaient des pommes, c'est vrai que les pommes servaient à faire le cidre et à faire de l'eau de vie. [] ... ils faisaient ça plutôt pour leurs besoins personnels []... je pense pas qu'ils en faisaient la vente. »

Monique Ménager Pillon, 68 ans, Avezé (72), Décembre 2016.

Aux alentours des années 1979 et 1980, l'ex-Tuilerie Richard-Segouin achète d'importante quantité de fruits à cidre à l'établissement Cidreries Distilleries réunies, dont l'usine était au Theil-sur-Huisne et le siège social au numéro 102 de l'avenue Henri Barbusse, 92700 Colombes. Le bulletin de règlement est d'un montant de 1517,34 francs pour 200 kilos. Cette course est effectuée par Léon Degrange, qui paye 70 francs d'essence pour se déplacer. Commandé en 1979, la facture de cet achat est datée du 15 décembre 1980. Une deuxième facture d'un montant de 2171,18 francs toujours de ces cidreries date du 31 décembre 1982, encore pour achat de fruits. Visiblement Sausseureau n'avait plus beaucoup de fruitiers dans ses plantations. Bien que ces commandes peuvent sembler très importantes pour la fabrication du cidre à consommation personnelle, on ne lui connaît aucune cidrerie commerciale.

Grâce au document de la commande d'engrais passée auprès de la Coopérative Agricole du Dunois en 1982, on découvre que la Tuilerie cultive de l'avoine, de l'orge, et quelques autres espèces de céréale. Le siège de cette coopérative était au numéro 25 de la rue Péan à Châteaudun.

L'élevage

La présence de bêtes est confirmée par différents documents des années 1980. En 1981, Sausseureau demande une analyse sanguine de six bovins au laboratoire vétérinaire départemental, situé au numéro 37 de la rue de Bellevue au Mans, chez le Docteur Chalain. Ce diagnostic est négatif pour la prophylaxie. Sausseureau collabore aussi avec le centre d'abattage de viande Sica-Perche, dont les abattoirs étaient situés à Nogent le Rotrou. La Tuilerie Sausseureau-Richard a fait abattre une vingtaine des bêtes entre janvier et février 1983. Et en cette même période, selon le rapport du commis de Sausseureau, trente trois bêtes étaient restés à l'entreprise. Son rapport est assez difficile à comprendre, apparemment vingt deux autres animaux étaient vendus en 1982. Il est difficile de comprendre si les mêmes bêtes envoyées à l'abattoir sont celles qui sont vendues en détail par la suite ou bien il s'agit carrément des autres animaux à part, vendus vivants.

Dans son bétail, la Tuilerie avait des taureaux, des vaches et des bœufs. Il y a même aussi un suivi vétérinaire. En juillet 1981, Sausseureau devait la somme de 1569,60 francs à André Challain et Pierre-Yves Caradeuc, pour les honoraires des activités faites à la Tuilerie. Le cabinet de ces vétérinaires se trouvait au numéro 11 de la rue Denfert Rochereau à La Ferte-Bernard. En février 1982, Sausseureau fait des opérations de prophylaxie de la tuberculose et de la fièvre aphteuse dans son exploitation. Ces analyses sont exécutées par la Fédération Départementale des Groupements d'Hygiène et de Défense Sanitaire du Chaptel de la

Sarthe. Les bureaux de cette structure étaient au numéro 91 de la rue du Bourg-Belé au Mans.

« On est à pied de madame Saussereau...comme on allait la bas à pied le soir, on allait voir ... à la rencontre des parents, elle nous donnait des chocolats [] ...il faisait beaucoup des moutons, après ... la ferme je ne connais pas trop parce qu'il avait une ferme aussi en plus de ça ».

Joël Legros, 68 ans, Cormes (72), Février 2017.

« ... c'était les vaches ... [] ... il faisait le lait, il faisait le beurre. [] ...il y avait pas mal des vaches. Et puis il faisait aussi, ... il y avait des bœufs, il y avait des cochons. [] ... c'était pas l'élevage principale, il y avait peut-être quelques uns ... les chevaux, il y en avait peut être quelques uns [] ... il y en avait deux à ma connaissance ».

Monique Ménager Pillon, 68 ans, Avezé, Décembre 2016.

3. Vers la Fermeture complète de l'usine

Les bâtiments de la Tuilerie Saussereau-Richard sont quasiment abandonnés depuis les années 1970. La toiture de la deuxième halle qui était accolée aux bâtiments d'habitation de Monsieur et madame Saussereau s'écroule avant 1965. En 1980, la mutualité sociale agricole de la Sarthe, par son bureau de prévention des accidents de travail qui avait son siège au numéro 30 de la rue Paul Ligneul au Mans, envoie un technicien conseil à la Tuilerie Saussereau-Richard, pour faire un constat. Après son passage, ce service recommande quelques aménagements au patron de la Tuilerie, à savoir :

- La pose d'une rampe à la plate forme de l'aplatisseur et à l'escalier du grenier
- La protection de la courroie de l'aplatisseur
- La protection de la prise de force de la presse et de la faucheuse
- La protection de la courroie électrique de « la halle »

Jusqu'au 3 décembre 1980, aucune de ces recommandations n'a été exécutée. Un deuxième constat est fait, Saussereau est rappelé à l'ordre, il obtient un délai d'exécution jusqu'au 28 février, sinon son dossier sera transmis à la Commission de prévention pour des sanctions. Agé de 76 ans en 1980, il n'est pas sûr que Saussereau ait toujours la force de bien s'occuper de son entreprise. D'ailleurs, sa femme et lui-même ont eu quelques problèmes de santé vers les années 1978 et 1979 et n'habitent plus Avezé. Charles est soigné le 28 avril 1978, il est encore malade en février 1979. Aucun détail sur sa maladie n'est indiqué dans ses fiches d'assurance. Marie Augustine est malade en avril 1979. Le 26

avril de cette année-là, elle fait une consultation, ainsi que des analyses et des prélèvements. Le 09 janvier 1978, Sausseureau signale la modification de son adresse et de ses coordonnées administratives, à la direction de son agence commerciale de communication. Il s'installe avec Marie Augustine au numéro 30 bis, Avenue de la République à La Ferté-Bernard. Cette résidence était construite bien avant la cessation de fabrication des tuiles et des briques, destinée à l'usage d'un dépôt, mais n'a jamais servie dans ce sens. Ce couple a plusieurs autres propriétés. Toujours à La Ferté-Bernard, Sausseureau et Marie Augustine ont un appartement situé au numéro 8 de la rue Viet. En 1982, il est loué par un certain José Bexiga, qui y habite avec sa femme et leurs deux enfants. Il soumet d'ailleurs le souhait de déménager au début du mois de septembre de cette année-là, pour un appartement plus grand. D'autres propriétés de ce couple étaient peut-être vendues bien avant. En 1958, l'expert greffier en expertise immobilier à Tuffé et à La Ferté-Bernard F. Duchène, demande à Sausseureau de le fixer au sujet du terrain sur le boulevard, car certains locataires voulaient le payer. Il est probable que ce terrain était à la Ferte-Bernard.

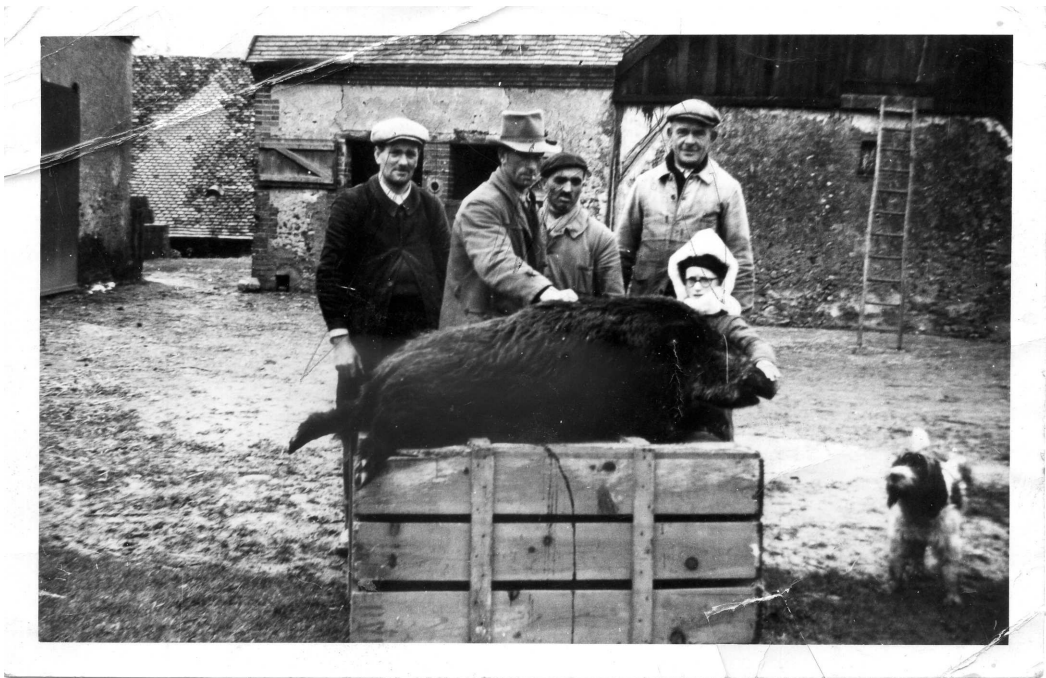
Il avait installé deux lignes téléphoniques pour deux adresses, à La Ferte-Bernard où il réside et puis à la Tuilerie d'Avezé. Pareil pour les factures d'électricité, il en reçoit pour ces deux propriétés. Quant à lui, il touche une retraite forfaitaire de 750 francs pour quatre mois, de la part de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Sarthe. Cet argent est parfois accompagné d'une somme de retraite dite proportionnelle dont le montant est légèrement supérieur au précédent. Sausseureau meurt le 14 octobre 1982 à Chartres. Selon son filleul Fichay Gilbert, le patron de la Tuilerie est mort du cancer des poumons. Marie Augustine gère après la mort de son mari, et Léon Degranges continue à travailler à la Tuilerie d'Avezé. Dorénavant, les locataires s'adressent directement à Marie Augustine. Le 06 décembre 1982, elle reçoit la lettre d'un certain sieur Cochonneau, qui émet son désir de déménager en février 1983. Ce dernier occupe un appartement au lieudit Fougerolles. Cette propriété appartenait à la famille Segouin, les grands-parents de Marie Augustine. Dans sa lettre, sieur Cochonneau compatit au deuil de Marie Augustine. La plupart des travailleurs de la Tuilerie étaient déjà décédés avant 1982. Marie Augustine Segouin qui est donc la mère de Marie Augustine Richard décède en 1953 ; Modeste Renard en 1974 et sa femme Suzanne en 1977. Le chef briquetier Henri Ménager meurt lui aussi d'un cancer en 1975, son épouse Germaine décède en 2004.

Les Avezéens se souviennent du couple Sausseureau-Richard, mais aussi de l'usine de leurs parents et expriment des profondes nostalgies pour cette industrie dont la mouvance et l'ambiance ont accompagné leurs petits pas d'enfance.

« ...parce qu'on se trouvait aussi entre enfant comme on était enfant, on se retrouvait et on jouait ensemble... []...ça me fait de la peine quand je le vois se dégrader là... ça fait de la peine. Quand on a vu fonctionner les fours et que maintenant on voit que ça part comme ça... c'est une tristesse.

[]... Même avec monsieur et madame Saussereau, on faisait des repas, quand c'était la période de la moisson, à la fin de la moisson, il rassemblait tout le monde et tout le monde mangeait ensemble... [] ça c'était sur, et après je crois même qu'il y avait un autre repas au cours de l'année pour rassembler tout le monde mais pas seulement les gens qui travaillent à la Tuilerie, la famille, il rassemblait la famille. [] ... il faisait une grande table dehors. []...après il y a eu un tracteur. C'était des gens très agréables, très gentils, sociables, non c'était des gens bien [] ...j'ai jamais entendu des disputes au niveau du travail entre personnel et monsieur et madame Saussereau. [] ...il y avait une bonne entente ... on se retrouvait ensemble, des journées de chasse, [] ... ça c'est le dimanche, le jour de repos, c'était ... ils allaient à la chasse, monsieur Saussereau, mon père, le frère de monsieur Saussereau et puis d'autres gens qui habitaient mais pas sur Avezé, ils habitaient Saint-Germain-de-la-Coudre, des amis, ils se retrouvaient, ils faisaient des journées de chasse. Après ils se retrouvaient dans la cour de chez monsieur Saussereau, ils étalaient tous les gibiers qui avaient été tués et ils faisaient le partage entre chacun ».

Monique Ménager Pillon, 68 ans, Avezé (72), Décembre 2016



(De gauche à droite) Loriot, Léon Degranges, Henri Ménager, Charles Saussereau

Archives privées de la Tuilerie des Saules (Avezé 72).



Stèle posé par Alexandre Auguste le 11 septembre 1910, bénie par Monseigneur le Curé d'Avezé, rénové par Charles Saussereau et Marie Augustine Richard en 1980.

Tuilerie des Saules, Août 2016



Conclusion

En réalité, il y eut trois tuileries dans une seule. Les alliances matrimoniales et la transmission du métier de tuilier de père en fils, sont les deux aspects qui ont contribué à la survie de la Tuilerie des Saules. Après l'avoir créé au début du XIXe siècle, Marin Étienne Guérin a fonctionné avec les moyens de son époque. C'est-à-dire avec des équipements majoritairement en bois, et sa production était moins variée. Il est probable que sa clientèle fut située dans un rayon restreint, à cause des conditions de transport. Ce tuilier créa au total trois tuileries à Avezé, entre 1823 et 1838. Mais n'étant pas en possession des archives propres de ces usines, il est difficile d'en savoir plus. Cependant, les registres paroissiaux et les dénombrements de la population permettent d'étudier d'autres aspects de ces entreprises. Son fort rapport familial est peut-être encore un aspect beaucoup plus important à étudier que les activités des tuileries en soi, car c'est grâce à cette politique familiale que les usines Guérin sont connues de nos jours.

La première alliance de sa famille par le biais du mariage de sa fille Marie avec le tuilier Jacques Grégoire René Richard, a permis plus tard à Marin Étienne d'avoir en disposition trois petits fils tuiliers, pour ses entreprises. Si certains fils de Marin Étienne ont simplement travaillé dans les entreprises de leur père, les tuiliers Richard se sont montrés beaucoup plus entreprenants. Trois parmi eux contractent des mariages avec leurs cousines et prennent le contrôle des tuileries Guérin. Ernest Adrien Richard, crée même une autre tuilerie dans le bourg d'Avezé, en 1879.

Au XIXe siècle, la Tuilerie des Saules a donc évolué comme une grande structure familiale dont la longévité de l'exercice est assurée dans la préparation de la relève, la transmission du métier aux générations futures et par des mariages consanguins, la protection des intérêts au sein d'un même cercle clanique.

La politique de Marin Étienne apporte encore plus des résultats au XXe siècle. Après quelques périodes d'abandon au XIXe siècle, encore une fois, ce sont les descendants Richard qui reprennent les entreprises Guérin. Adrien Ernest et son fils Ernest Émile récupèrent la Tuilerie de la Petite Pannerie, et Alexandre Auguste celle des Saules. En 1905, après avoir épousé Marie Augustine Segouin, ce dernier change le nom de la fabrique en « Tuilerie Mécanique Richard-Segouin ». C'est avec lui que cette usine

connait son âge d'or, qui se situe entre 1908 et 1914. Il investit de manière grandiose. En six ans, sa tuilerie est passée de petite usine artisanale à la grande industrie mécanique. Il achète un moteur à gaz pauvre en 1908, ce qui lui permit d'installer en plus de la tuilerie, une scierie. Il construit de nombreux bâtiments et investit dans l'agriculture et l'élevage. Avec les moyens disponibles à son époque, il mécanise tous les secteurs de ses activités. Il achète des grands terrains et élargit considérablement l'agriculture fruitière. Il construit des logements dans ses propriétés situées non loin de l'enclos de l'usine et prend en charge son personnel. Pendant les grands travaux qu'il entreprend, la fréquence des entreprises intervenantes est très élevée. La tuilerie d'Alexandre devient une sorte de carrefour d'échange de service. Les paiements de ces travaux sont parfois compensés en échanges.

Avec tous ces efforts, Alexandre Auguste permit à son entreprise de se porter à la concurrence des grandes tuileries de son époque. Sa lutte est également caractérisée par des périodes financièrement difficiles. Sa réussite en peu de temps est le fruit de sa détermination et le courage d'un travail acharné.

Mais malheureusement pour ce tuilier, également père d'une fille depuis 1906, les périodes de récolte après son dur labeur, sont brusquement interrompues par la première guerre mondiale. Il ferme sa fabrique, même s'il continue d'œuvrer partiellement encore en 1915. Dans les lettres écrites à sa famille depuis le front où il est mobilisé, le petit fils de Marin Étienne est un homme très abattu. Lorsqu'il revient à Avezé en 1919, la relance de son entreprise est faible, comme s'il était entièrement revêtu d'un sentiment de découragement. Décédé à l'âge de 53 ans, l'angoisse et le dégoût peuvent avoir contribué à la chute précoce de l'époux de Marie Augustine Segouin.

Encore une fois, grâce à l'alliance matrimoniale, la fabrique d'Alexandre est immédiatement reprise par son gendre Charles Honoré Saussereau, qui crée la troisième entreprise dans l'histoire de la Tuilerie des Saules : Tuilerie Saussereau-Richard. Comme pour la période précédente, ces dénominations sont rappelées sur les mentions des briques, des tuiles et des documents officiels de l'entreprise. Dans un premier temps, Saussereau garde le même personnel que son beau-père. Mais il ne tarde pas non plus à son tour à rencontrer des difficultés. La Seconde guerre mondiale de

1940 à 1944, raréfie la main d'œuvre et déstabilise l'entrepreneur. Mais dès 1945, la tuilerie reprend de l'assurance. On ne connaît de Charles Sausseureau aucun apport déterminant dans cette entreprise, si ce n'est que quelques adaptations, nécessaires à la survie de la fabrique.

Les témoins interrogés dans cette enquête se souviennent aussi des rapports humains qu'ils jugent sympathiques, entre le couple Sausseureau-Richard et le reste des Avezéens. La production principale s'arrête vers les années 1962-1964. Après avoir évolué avec Alexandre Auguste en une grande entreprise concurrentielle, sous la direction de Sausseureau, la Tuilerie des Saules a maintenu une certaine stabilité. Charles Honoré n'a pas fait preuve d'ambition particulière en vue d'une certaine évolution. La cessation de la production des produits argileux peut aussi être due à l'évolution des méthodes et la variété de fournitures de construction. Gilbert Fichay, filleul de Sausseureau, affirme que l'entreprise de tuiles et de briques ne marchait plus vers les années 1960. Ce dernier hérite des quelques hectares de terrain situé en face de la Tuilerie des Saules, du fusil et du permis de chasse de Sausseureau après sa mort. Une certaine Madame Pioger, ancienne employée du couple Sausseureau-Richard, que nous n'avons pas connu pendant la période d'enquête a elle aussi obtenu quelques hectares de terrain autour de la Tuilerie des Saules. Elle a peut-être aussi héritée de son actuelle habitation du lieudit Champfeuillet où était autrefois Marie Augustine Segouin, Charles Sausseureau et Marie Augustine Richard n'ayant pas eu d'enfant.

Selon la volonté du couple Sausseureau-Richard, après la mort de Marie Augustine, la tuilerie est cédée à la fondation Les Héritiers Apprentis d'Auteuil, avant d'être rachetée par Thomas Blot, l'actuel propriétaire. Ce site est loué vers les années 2000 par un éleveur des moutons, mais il ferme assez rapidement. Les travaux de réhabilitation sont exécutés à la Tuilerie des Saules en 2013 par les entreprises de construction sous la supervision de Bâtiments de France, avec la participation de l'Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine d'Avezé (ASVPA) dirigée par Daniel Marty. En 2016, quelques manifestations ont eu lieu à l'ex société Sausseureau-Richard, dans le cadre du monument du mois avec le Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois.

Le présent travail procure des mots et des phrases à cette ancienne fabrique afin qu'il réponde à plusieurs questions muettes qui bouillonnent dans l'esprit de ceux qui admirent ses murs et s'étonnent de sa mitraille. Les Avezéens, qui autrefois ne connaissaient que quelques fragments de l'histoire de leur patrimoine, sont dorénavant éclairés sur toutes les périodes d'existence de cette usine : sa création au début du XIXe siècle, son évolution jusqu'à sa fermeture. Le Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois nous avait programmé pour une conférence dans l'enceinte de l'ex Tuilerie des Saules, le 16 septembre 2017 à 17 heures. Il s'agissait pour nous de raconter l'histoire complète de cette entreprise et de diffuser la vidéo des interviews enregistrées. Après cet exercice, les Avezéens ont exprimé leurs satisfactions et souhaitent organiser une autre conférence sur ce sujet, dans les jours à venir.

Considérées comme archives orales pour certains et archives provoquées pour d'autres¹⁰⁰, la question de l'appellation n'est pas le seul débat scientifique sur cette matière. Celle des enjeux dont celui de la sauvegarde revient très souvent dans les débats sur le patrimoine immatériel. Pour Cherif Khaznadar, directeur de la Maison des cultures du monde et président du Comité Culture de la Commission nationale française pour l'Unesco, sauvegarder c'est prendre des mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine¹⁰¹. Cependant, la plupart des patrimoines immatériels sont identifiés en retard et par conséquent les principes évoqués par ce dernier, sont assurés qu'en partie.

Le site de la Tuilerie des Saules est classé monument historique de France depuis 1986. Marie Augustine Richard décède en 1999,

¹⁰⁰ GRAILLES, Bénédicte, MARCILLOUX, Patrice, *Créer un patrimoine : la collecte de sons, d'images et des paroles*, dans SAUPIN, Guy, MORICE, Jean-René, VIVIER, Nadine (Dir.), *Les nouveaux Patrimoines en pays de la Loire*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2013, p. 613.

¹⁰¹ KHAZNADAR, Chérif, *Patrimoine culturel immatériel : les problématiques*, p.51-58, dans Colloque d'Assilah, *Le patrimoine Culturel immatériel, les enjeux, les problématiques, les pratiques*, « Internationale de l'imaginaire », Arles, Babel, 2004. p.

soit pratiquement 13 ans après ce classement. Si ce travail avait eu lieu les années qui ont suivi le classement de ce site, les informations seraient les plus complètes possibles. Née en 1906, Marie Augustine Richard, héritière de la Tuilerie Richard-Segouin, connaissait certainement l'histoire complète de leurs entreprises.

L'actuel propriétaire de ce site n'a pas encore déposé les archives qu'il possède à la direction des archives départementales de la Sarthe. À notre tour, nous déposons la vidéo des témoignages à la bibliothèque de l'Université du Mans et au Pays du Perche Sarthois. Cependant, nous ne pouvons pas déposer nos THV avec. Telle est toute la différence qui existe entre les sources matérielles et immatérielles. Si les techniques du travail de tuiles et de briques de la Tuilerie des Saules ne constituent pas un patrimoine immatériel à préserver et à classer au niveau de l'Unesco, à l'instar de la dentelle d'Alençon, la vidéo sur le témoignage de cette usine est dorénavant un patrimoine à part entière pour les Avezéens. La rigueur de sa conservation s'impose, comme pour toutes les œuvres de ce caractère.

Pour revenir à cette question de sauvegarde, elle est rarement débattue en lien avec celle de conservation. Et pourtant c'est le choix du support qui décide de la forme de l'enquête. C'est-à-dire que la manière de conserver est réfléchi depuis le début de l'enquête. À la différence du patrimoine culturel immatériel classé par l'Unesco qui nécessite la pérennisation des pratiques par transmission des savoirs d'homme à homme, le patrimoine culturel immatériel collecté est gardé uniquement par des supports. Ces objets dégradent les contenus avec le temps. Même si on le veut, la collecte de témoignage sur la Tuilerie des Saules ne peut être refaite dans les jours à venir. Dans 50 ans, plus aucun témoin ne sera en vie. Ce problème de sauvegarde, pourtant très primordial et délicat fait couler moins d'encre. Contrairement à ce qu'on peut en croire, l'internet non plus n'assure pas une bonne conservation. D'ailleurs, au mois de mai 2017 un virus malveillant de type « rançologiciel » a ravagé des données et des systèmes d'exploitation de milliers d'ordinateurs à travers le monde. Le problème de conservation ne concerne pas que les archivistes. N'étant pas encore résolu, il doit préoccuper tout le monde scientifique.

Bibliographie

Outil de travail

- PESCHE, Julien-Rémy, *dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Paris, Bacheliers, 1829.

Ouvrages

- BONNEVILLE, Paul, *La fabrication des tuiles et des briques suivi d'un chapitre sur la fabrication des pierres artificielles et d'une étude très complète des produits céramiques, poteries communes, porcelaines, faïences*, Paris, Eugene la croix, 1873.
- BRY, Catherine, FERREY, Danielle, *Mémoire du Perche*, Paris, Larousse, 2001.
- CAUVIN, Thomas., *Statistique de l'arrondissement de Mamers*, Le Mans, 1829
- CAUVIN, Thomas., *Statistique de la Sarthe*, Le Mans, 1834.
- CENOMANE (Revue), *Le monde ouvrier Sarthois. 1, Le travail de chaque jour*, Le Mans, Edition Cénomane, 1984.
- CHABAT, Pierre, *La brique et la terre cuite*, Paris, Vve A. Morel, 1881-1882.
- COMBES-MESIERE, Lucette, GALBRUN-CHOUTEAU, Gil, (dir.) *Potiers et faïenciers de la Sarthe*, Le Mans, Édition de la Reinette, 2002.
- DESCAMPS Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone De la constitution de la source orale à son exploitation*, « Comité pour l'histoire Economique et financière de la France, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie », Paris, 2001.
- GRAILLES, Bénédicte, MARCILLOUX, Patrice, « Créer un patrimoine : la collecte de sons, d'images et des paroles », dans, SAUPIN, Guy, MORICE, Jean-René, VIVIER, Nadine (Dir.), *Les nouveaux Patrimoines en pays de la Loire*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, « Art & Société », 2013, pages 631-644.

- HANFMANN, Georges, « Nouvelles Fouilles de Sardes », dans, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 129^e Année, N° 3, 1985, pages 497-519.
- JOANNE, Adolphe, *Géographie du département de la Sarthe*, Paris, Hachette, 1905.
- KHAZNADAR, Chérif, « Patrimoine culturel immatériel : les problématiques », dans Colloque d'Assilah, *Le patrimoine Culturel immatériel, les enjeux, les problématiques, les pratiques*, Arles, Babel, « Internationale de l'imaginaire », 2004, pages 51-58.
- LEJEUNE, Emile, *Guide du briquetier, du fabricant de tuiles, carreaux, tuyaux et autres produits de terre cuite, suivi du guide du Chauffournier et du plâtrier*, Paris, Librairie du Dictionnaires des arts et manufactures, 1870.
- LE SCOUARNEC, François-Pierre, « Quelques enjeux liés au patrimoine culturel immatériel », dans, Colloque d'Assilah, *Le patrimoine Culturel immatériel, les enjeux, les problématiques, les pratiques*, Arles, Babel, « Internationale de l'imaginaire », 2004, pages 26-40.
- LEVY, André, (Dir.), *Sarthe des origines à nos jours*, Edition Bordessoules, Saint Jean-d'Angely, 1983.
- LIGER, Louis, *La Nouvelle maison Rustique ou économie générale de tous les biens de Campagne, Manière de les entretenir et de les multiplier ; donnée ci-devant au public par le sieur Liger*, Quatrième édition, Tome Premier, Paris, Claude Prudhomme, 1732.
- LIGNE, André, *La Sarthe au travail au début du XXe siècle*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2006.
- LIGNE, André, *La vie militaire dans la Sarthe 1900-1920*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2007.
- MASSIOT, G., SIGURET, Philippe, BEALET, Denis, *Aux confins du Perche : La Ferté-Bernard*, "Cahiers Percherons N°XIII", imprimerie de Montligeon, La Chapelle-Montligeon, 1961.
- Ministère de la Culture, *La Ferté Bernard : inventaire topographique du ministère de la culture, inventaire générale*

de monuments et des richesses artistiques de la France, Paris, 1983.

- Ministère de la guerre, Comité d'action économique de la 4^e région, *Enquête sur la reprise et le développement de la vie économique dans la Sarthe*, Le Mans, G. Guénet, 1917.
- PIOGER, André, *LE FERTOIS aux XVIIe et XVIIIe siècle : histoire économique et sociale*, Le Mans, Monnoyer, 1973.
- ROLLAND-VILLEMOT, Bénédicte, ANDRE, Louis, TRUILLET, Jonathan, FOURNIER, Luc, CAYLA, Philippe, *La Sarthe terre d'industries*, Edition Reinette, 2006.
- THIESSE, Anne, Marie « Patrimoine et immatériel : Construction de la culture populaire comme patrimoine », dans, POULOT, Dominique, (Dir.) *Patrimoine et modernité*, Paris, Harmattan, 1998, pages 267-278.
- RAUTENBERG, Michel, « Patrimoine et immatériel : L'émergence patrimoniale d'ethnologie », dans, POULOT, Dominique, (Dir.) *Patrimoine et modernité*, Paris, Harmattan, 1998, pages, 279-290.

Sources

Archives Départementales de l'Eure-et-Loir

- Archives Départementales de l'Eure-et-Loir, Les registres paroissiaux d'état civil, Commune de Soizé, 3E 376/009, Naissances, Mariages Décès, 1854-1858, p. 120.
- Archives Départementales de l'Eure-et-Loir, Les registres paroissiaux d'état civil, Commune de Charbonnière, 3E 080/009, Naissances, Mariages Décès, 1832-1841, p. 365.
- Archives Départementales de l'Eure-et-Loir, Les registres paroissiaux d'état civil, Commune de Charbonnière, 3E 080/009, Naissances, Mariages Décès, 1842-1849, p. 107.

Archives Départementales de l'Orne

- Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Saint-Martin-du-Vieux-Bellême, M+T, 3NUMECEC426/3E 2_426_34, p. 117-118.

- Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Gué-de-la-Chaine, N+T, 3NUMECEC196/3E2_196_1, 1873-1884, p. 20.
- Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Saint-Germain-De-La-Coudre, 3NUMECEC394/3E2_394_11, 1878-1892, p. 22.
- Archives Départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Bellême, NUMECEC 38/3E 2_038_27, p. 20.
- Archives départementales de l'Orne, Registre d'état civil, Commune Gémages, 3NUMECEC185/3E 2_185_21 N+T, 1893-1902, p. 22.

Archives Départementales de la Sarthe

- Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 26, dénombrement 1891.
- Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 24, dénombrement : état récapitulatif sommaire, 1872.
- Archives départementales de la Sarthe, 45 AC 147, Etats des travaux de défense nationale sur la route et les vallées de l'Huisne 1870. Etat des pertes occasionnées par les troupes allemandes.
- Archives Départementales de la Sarthe, 45 AC 147 : des travaux de défense nationale sur la route et les vallées de l'Huisne 1870. Etat des pertes occasionnées par les troupes allemandes. Listes des personnes qui ont eu des pertes à supporter par le passage des troupes prussiennes 1870.
- Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1828-1852, 5Mi 21_13-14, p. 230.
- Archives Départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, 5Mi 21_21-23, D 1820-1853, MND, p. 53.
- Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1863-1872, 5Mi 21_26-28, p. 224, p. 252.

- Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Avezé, NMD, 1873-1882, 5Mi 21_29-31, p. 271.
- Archives départementales de la Sarthe, Registres Paroissiaux et d'état civil, Chapelle-du-Bois (La), NMD, 1873-1882, 5Mi 64_24-26, p. 251-252.
- Archives Départementales de la Sarthe, Registres paroissiaux et d'état civil, Commune d'Avezé, 5Mi 21_25, NMD 1856-1853 (relié à l'envers), p. 227, p. 253-254.
- Archives Départementales de la Sarthe, Registre d'état civil, Commune Théligny, NMD 1883-1892, 5Mi 389_24, p. 81-82.
- Archives Départementales de la Sarthe, Registres paroissiaux et d'état civil, Commune Avezé, 5 Mi 21_32-34, 1883-1892, p. 226, p. 241.
- Archives Départementales de la Sarthe, Registre paroissiaux et d'état civil, commune Lavaré, N 1877-1897, 5Mi 168_23-24, p. 228.
- Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, NMD 1893-1897, 5Mi 21_35-37, p. 44.
- Archives Départementales de la Sarthe, Commune Cormes, NMD 1892-1897, 5Mi 9.
- Archives Départementales de la Sarthe, Registre d'état civil, Commune d'Avezé, 5Mi 21_18 M 1833-1852, p. 141, p. 497.8_28-30, p. 24.
- Archives Départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de population, Commune Avezé, 2 Mi 289_4, 1911, p. 12.
- Archives Départementales de la Sarthe, 2 P 1582 Patentes.
- Archives Départementales de la Sarthe, Cadastres, Avezé, PC/021/010, 1826, 1/2500, D2 De la Ponjardière.
- Archives Départementales de la Sarthe, 10 M 70, Travail et main d'œuvre, fonds de la préfecture.
- Archives Départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de la population, Avezé, 1 Mi 276_2an IV-1826-1901(collection communale), p. 95, p. 207, p. 294.

- Archives Départementales de la Sarthe, Avezé, N an XI-1827, 5Mi 21_10-12, p.447.
- Archives Départementales de la Sarthe, 5M199, Tableau des fours à chaux, plâtres, tuiles, briques, pavées, faïences, n°14, Mai 1823 dans le département de la Sarthe.
- Archives Départementales de la Sarthe, 5M119, Etats des Etablissements insalubres, incommodes et Dangereux De 1^{er}, 2^e et 3^e classe dont la création a été autorisée dans le département de la Sarthe pendant l'année 1838.
- Archives Départementales de la Sarthe, 3P21 15, Registre présentant les augmentations survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales.
- Archives départementales de la Sarthe, Listes nominatives de recensement de la population, Avezé, 1 Mi 276_2an IV-1826-1901(collection communale), p. 95.
- Archives Départementales de la Sarthe, Commune d'Avezé, 5M21_32-34, NMD 1883-1892, p. 253, p. 255.
- Archives Départementales de la Sarthe, Commune d'Avezé 5Mi 21_29-31, NMD 1873-1882, p. 215.
- Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, 5Mi 21_26-28, NMD 1863-1872, p. 312-313.
- Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, Listes nominatives de recensement de population, 2 Mi 289_4, 1906-1936, p. 15, p. 35.
- Archives Départementales de la Sarthe, Commune Avezé, 5Mi 21_35-37, NMD 1893-1897, p. 28, p. 29.
- Archives Départementales de la Sarthe, commune de Saint-Jean-des-Echelles, NMD 1893-1897, 5Mi 320_16-18, p. 9.

Sitographie

- www.geoportail.gouv.fr/carte, Avezé, carte de l'Etat Major 1820-1866

- www.legifrance.gouv.fr : Loi du 15 Juillet 1845 sur la police des chemins de fer. Version consolidée du 30 Novembre 2010, Article 7. Consulté le 17 janvier 2017.
- www.georisque.gouv.fr.

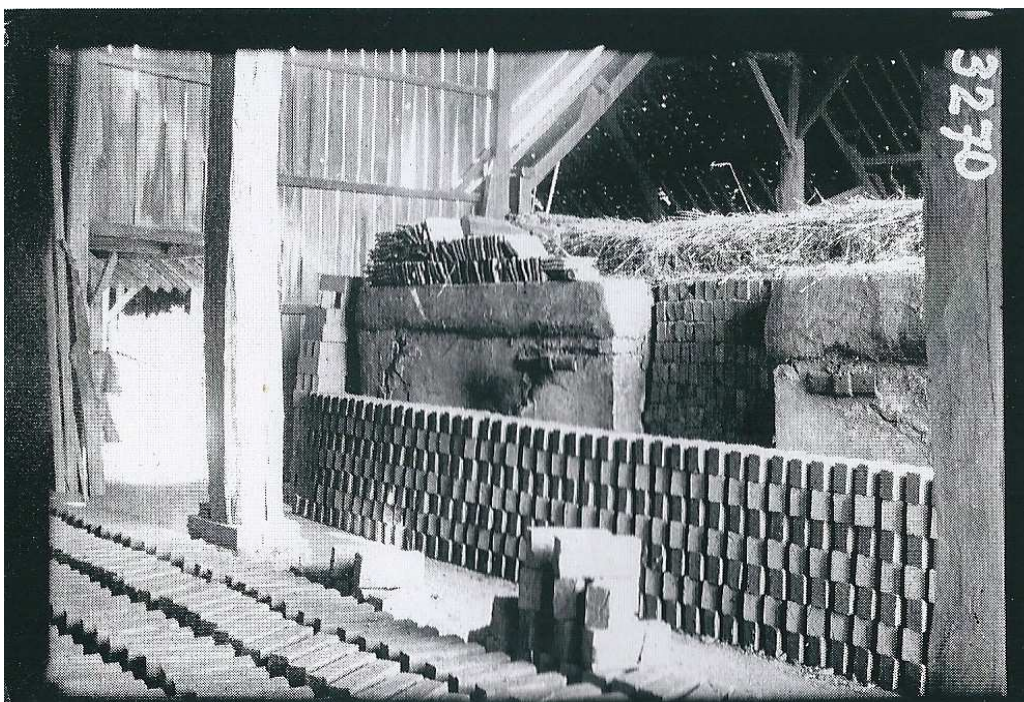
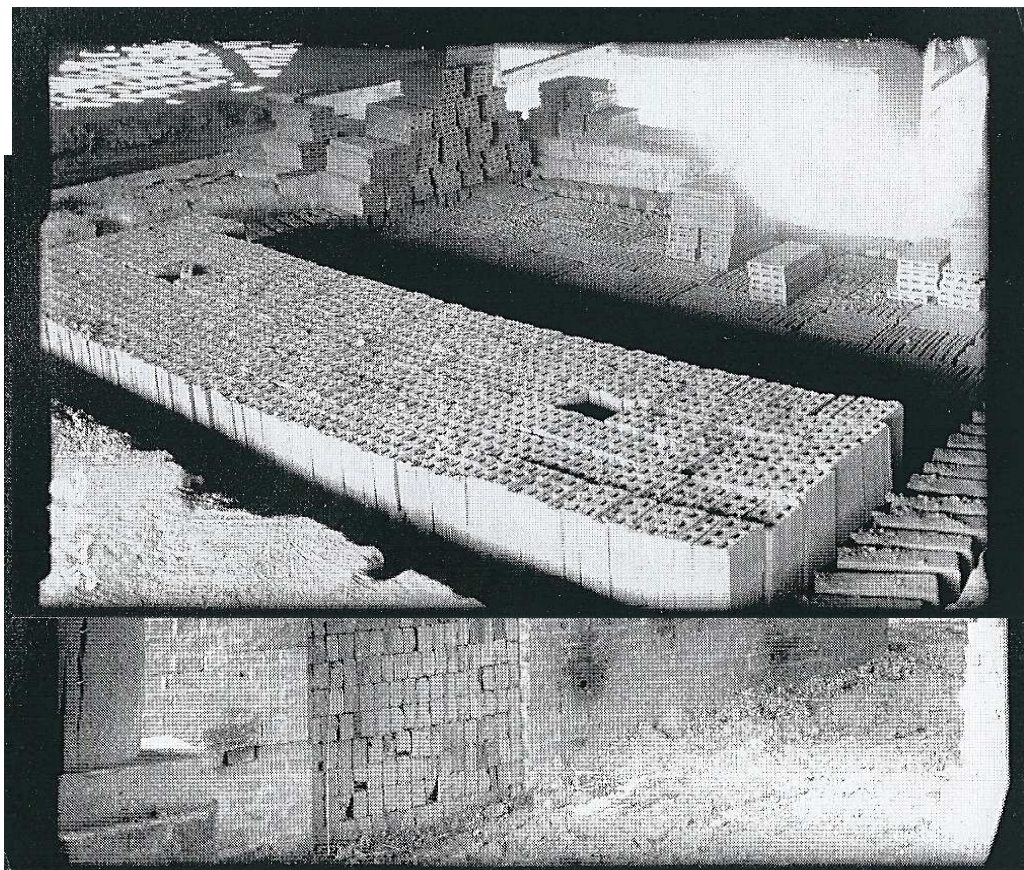
Les annexes

Cette partie est composée de plusieurs photographies plus quelques documents administratifs. Les photographies dont les noms des auteurs ne sont pas mentionnés ont été prises dans le cadre de ce travail

Briques après
la cuisson.

Vers 1960.

Photo : auteur
inconnu



Moules de la Tuilerie des
Saules

Vers 1950-1960

Photo : Auteur inconnu



Moules.

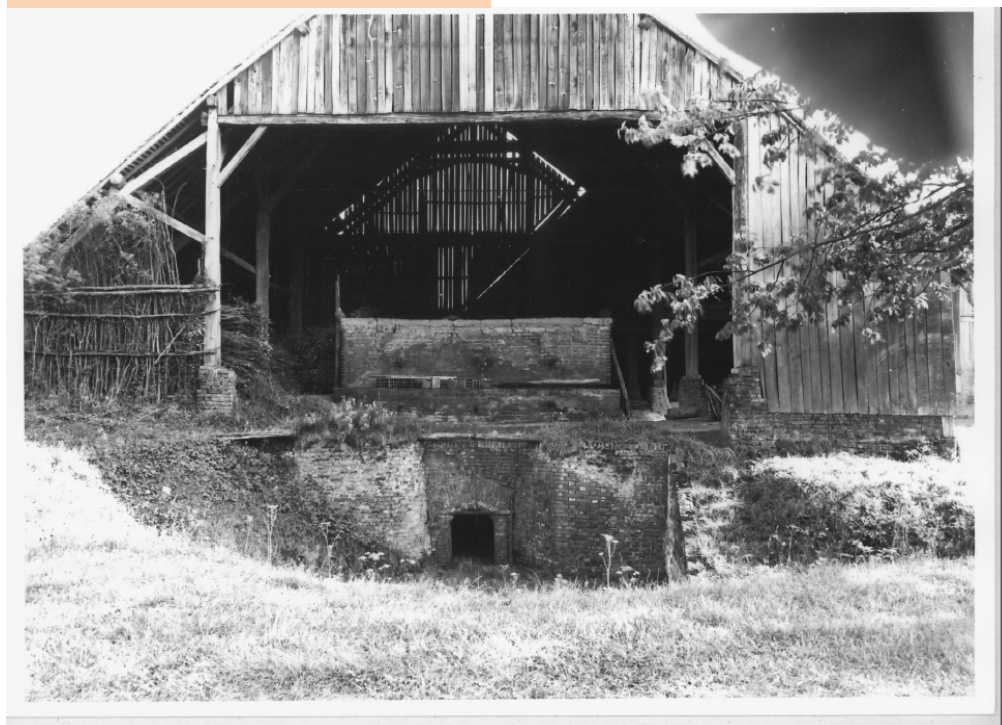
Tuilerie des
Saules, Avezé,
2016



Halle du four (1^{er} four de la Tuilerie des Saules), vers 1960. Vue du Nord

Photo : P. Giraud.

Cadastre 1965





Halle du four (1^{er} four)

Vue du Nord

Avant la réhabilitation de
2013.

Photo d'auteur inconnu



Halle réhabilitée.

Tuilerie des Saules,
Avezé, 2016.



Bâtiments de la Tuilerie.

Vers les années 1960

Archives

Départementales de la
Sarthe, 18J798



Archives

Départementales de la
Sarthe, 18J799



Halle du premier four.

Vue de l'Ouest.

Photo : Giraud

Vers 1960.

Cadastre 1965.

Bâtiments et logis.

Vers 1960.

Photo : B. Joergensen

Cadastre 1965.



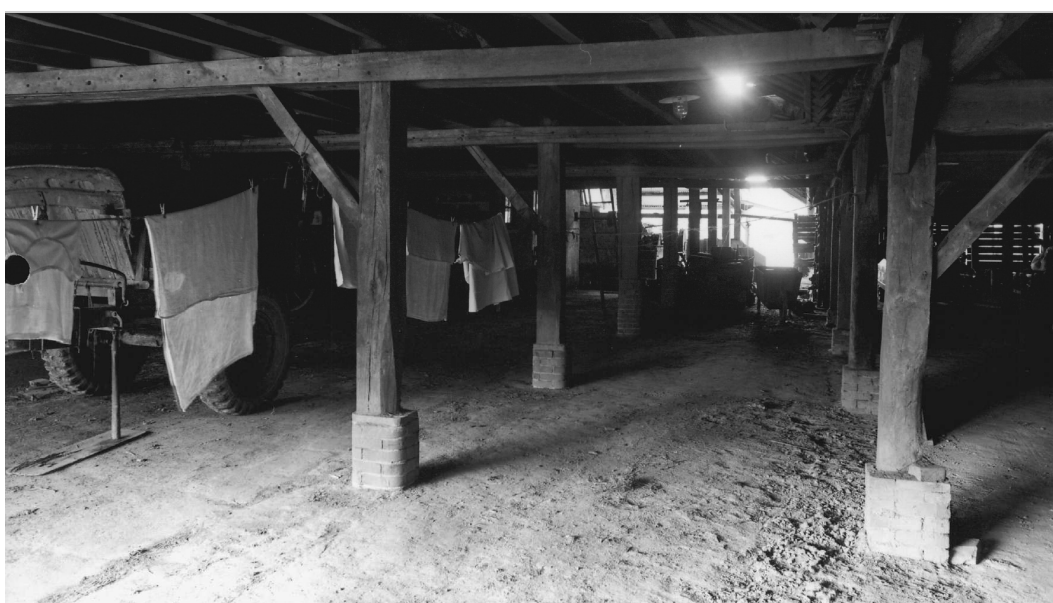


Grande Halle vue de l'intérieur.

Vers 1960

Photo : P. Giraud.

Cadastre 1965





Bâtiments avec élévation droite et postérieure.

Vers 1960.

Photo : B. Joergensen.

Cadastre 1965.



Remise grange-
étable : façade
antérieure.

Photo : B.
Joergensen



Bâtiments de la Tuilerie en 2016. Vue du Sud

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2016





Bâtiments de la Tuilerie en
2016.

Tuilerie des Saules, Avezé 2016





Grande halle avec
séchoir.

Tuilerie des Saules,
Avezé, 2016

Four détruit après
1965.

Tuilerie des
Saules, Avezé,
2017

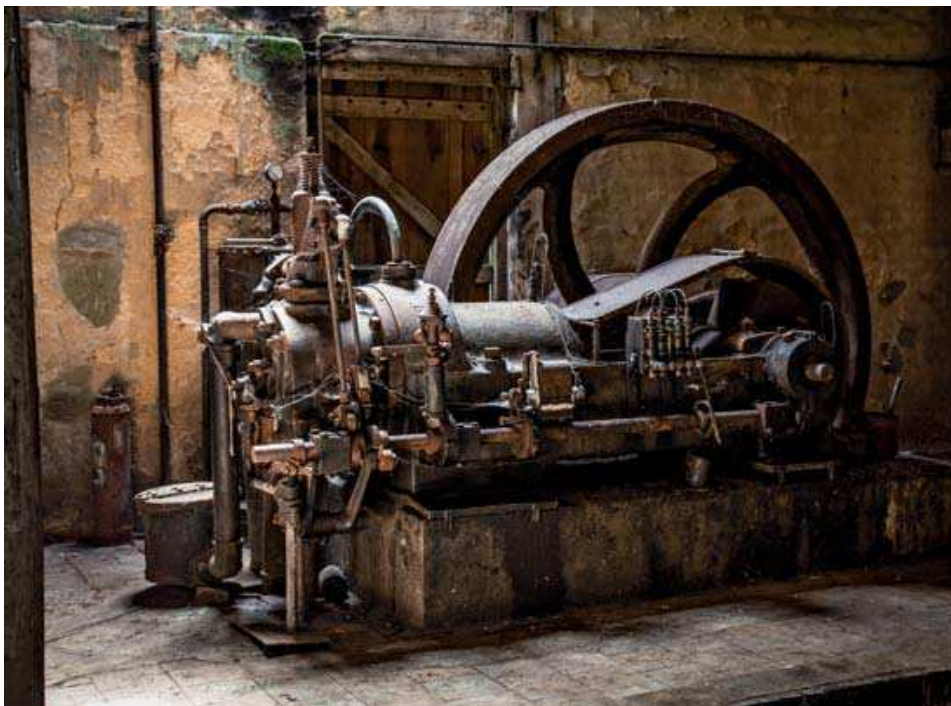




Moteur à gaz pauvre situé à l'intérieur de la grande halle.

Photo : P. Giraud

Cadastre 1965.



Moteur à gaz pauvre situé à l'intérieur de la grande halle.

Photo : « Tuilerie des Saules », *Découverte : Avezé*, p. 27, Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois, 2016.



Volant du moteur à gaz
pauvre de la Tuilerie
des Saules.

Tuilerie des Saules,
Avezé, 2016



Reste des appareils de la scierie.

Tuilerie des Saules, Avezé, 2017.





Reste des appareils
de la scierie.

Tuilerie des Saules,
Avezé, 2017



Ancien matériel de
la Tuilerie.

Tuilerie des Saules,
Avezé, 2017.

Tombereau.

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2017



Epave de voiture de la Tuilerie Saussereau-Richard

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2017



Logis du
propriétaire, façade
antérieure.
Photo : P. Giraud.
Cadastre 1965



Logis du
propriétaire,
Décembre
2016.
Tuilerie des
Saules, Avezé,



Briques et tuiles de la Tuilerie Saussereau-Richard.

Tuileries des Saules, Avezé (72), 2017





Citerne située dans la grande halle.

Tuilerie des Saules, Avezé, 2017





Le lieudit Petite Pannerie en 2017.

Petite Pannerie, Avezé (72), 2017



Briques et tuiles
abandonnées à la Petite
Pannerie.

Petite Pannerie, Avezé
(72), 2017



Four de la Petite Pannerie en
2017.

Petite Pannerie, Avezé (72),
2017





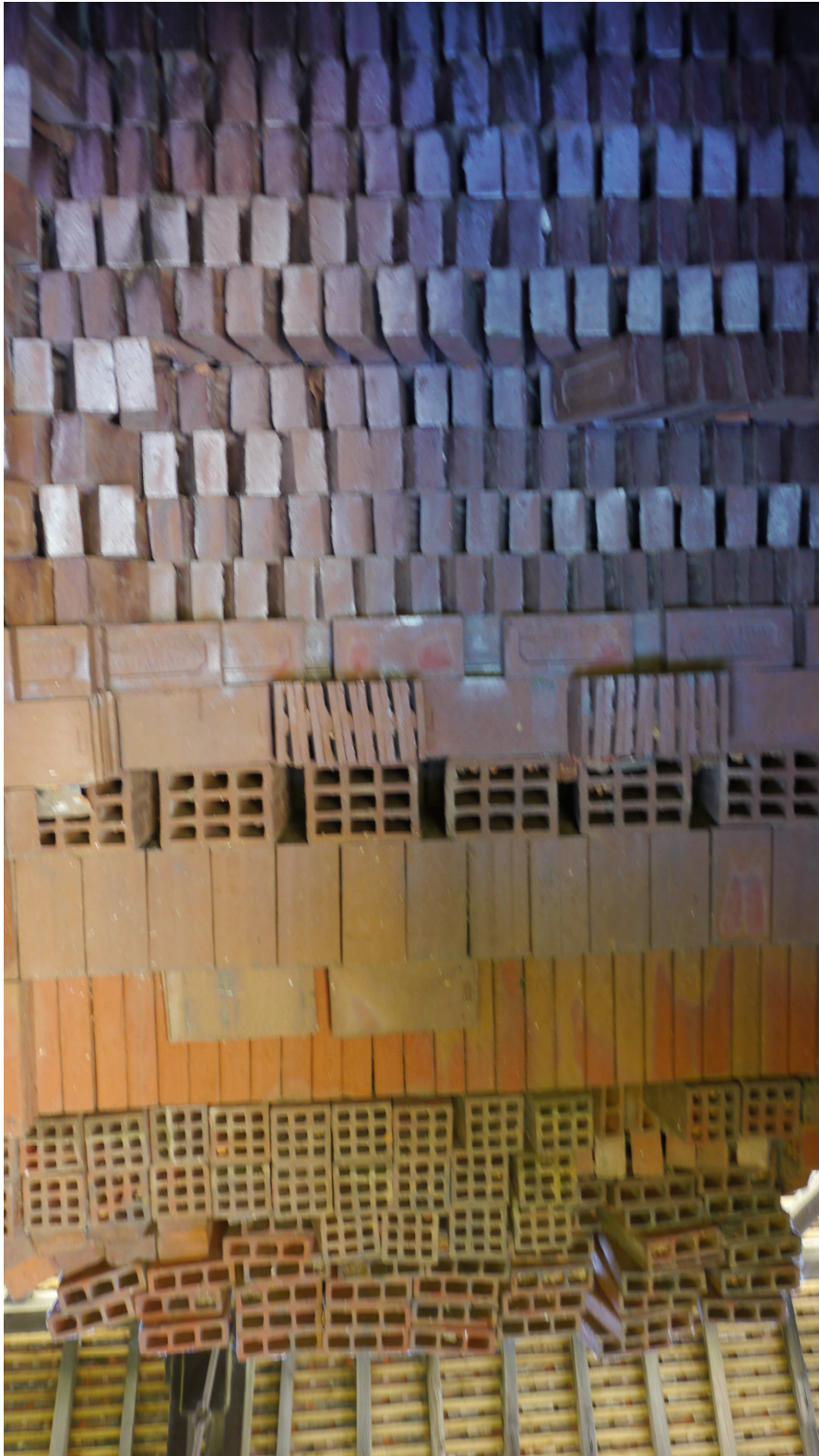
Briques, Tuiles et autres articles argileux dans la grande halle.

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2017



Brique avec mention « Richard-Segouin »

Tuilerie des Saules, Avezé, (72), 2017.



Briques rangées
dans l'ancien
four.

Tuilerie des
Saules, Avezé,
2017



Fourneau situé dans la
salle du moteur.

Tuilerie des Saules,
Avezé, 2016.



Joël Legros, ancien
travailleur
occasionnel à la
Tuilerie Sausseureau-
Richard.

Photo : archives
privées de la famille
Legros, Cormes (72),
2017



Joël Legros, fils de Joël
Legros, ancien travailleur
occasionnel à la Tuilerie
Sausseureau-Richard.

Cormes (72), 2017



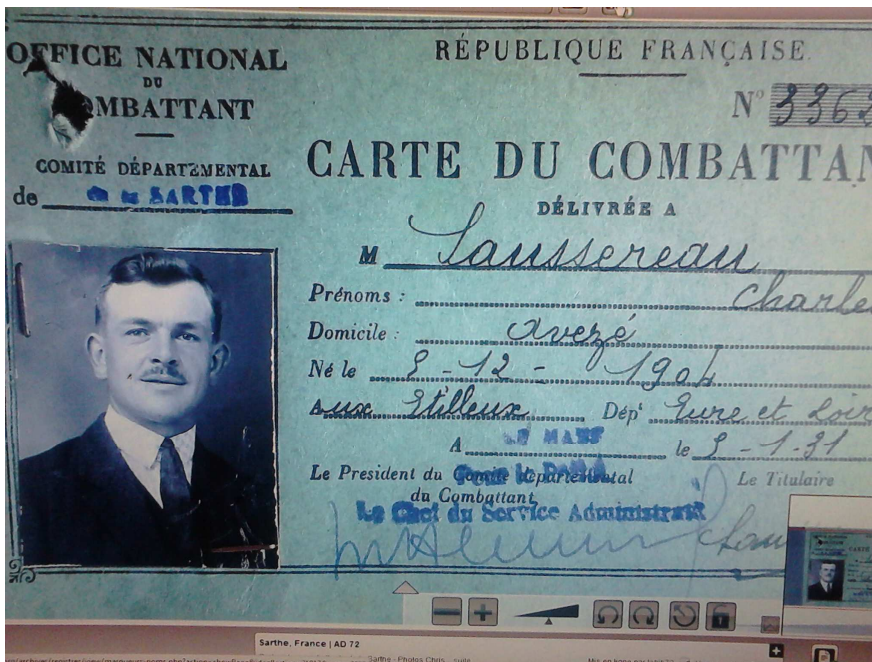
Monique Pilon
Ménager, fille d'Henri
Ménager, ancien tuilier,
chef briquetier à la
Tuilerie Saussereau-
Richard.

Avezé (72), 2016

M. et Mme Boulay,
anciens locataires de Saussereau

Avezé (72), 2016





Carte du combattant de Charles Saussereau.

www.geneanet.fr



Christian Furet,

Petit-fils de Ferdinand Furet, inventeur du gazogène « Furet ».

Bonnetable (72), 2017.



Dépendances agricoles, façade antérieure : au centre ancien logis, vers 1960

Photo : B. Joergensen. Cadastre 1965

Dépendances agricoles, façade antérieure : au centre ancien logis, en 2017.

Tuilerie des Saules, Avezé, 2017.





Transmission autrefois reliée au moteur et la lame de scie de la Scierie Saussereau-Richard

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2017





Bâtiments de la Tuilerie des Saules, vue du Nord.

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2017

Grande Halle, vue de l'intérieur.

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2017





Tombereau vue de face et de derrière

Tuilerie des Saules, Avezé (72), 2017





Bâtiments de la Tuilerie des Saules, vue aérienne depuis le Nord-est.

Mad Mill production, 2017.



CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) : Mme PILLON Monique
(Indiquez nom et prénom)

- Déclare expressément accepter que mon image et/ou ma voix soient captées, enregistrées et filmées dans le cadre du travail de mémoire de Master 1 de M. Ryan DIOMI, consacré à la Tuilerie de Saules (1847-1962), ancienne usine de briques et de tuiles de la commune d'Avezé (Sarthe) ;
- Déclare avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels réalisés pourraient donner lieu à une ou plusieurs exploitations ;

En conséquence, concède à **M. Ryan DIOMI** et à l'**UNIVERSITE DU MAINE**, pour le monde entier et pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de la signature du présent acte :

- Le droit d'enregistrer et de fixer ma voix et/ou mon image, de reproduire, de modifier, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, et en tous formats et notamment le droit de numériser ou faire numériser, reproduire ou faire reproduire, le droit de mettre en circulation, distribuer et communiquer au public, le droit de vendre ou de faire vendre, le droit de location et de prêt ainsi que le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, et notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication (tels que chaîne hertzienne ou numérique, Internet, câble, satellite, 3G, 4G) le droit d'exploiter par tous moyens connus ou inconnus, et pour tous droits secondaires et dérivés, notamment sur tous supports papiers (tels que presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que DVD, CD, CD Rom) et ce, à titre totalement gracieux. L'exploitation ainsi envisagée se rapportera au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Le droit de collecter, d'enregistrer, de reproduire et de transmettre, à l'occasion de l'exploitation desdites images et/ou voix, des données à caractère personnel me concernant.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent, que je pourrai exercer en m'adressant à l'Université du Maine. Je peux également, pour des motifs légitimes, m'opposer au traitement des données qui me concernent.

Fait à Avezé, Le 14-11-2017
Signature : (faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »)

Lu et approuvé, bon pour accord



Pour tout complément d'informations, veuillez-vous adresser à l'Université du Maine, en envoyant un message à l'adresse : master-shs@univ-lemans.fr

Université du Maine, Etablissement à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, dont le siège est situé 1
Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans cedex 9.
SIREN 197209166, code APE 8542Z

Cession de droit à l'image de Monique Pillon pour les interviews
données en décembre 2016 et février 2017.

La vidéo de ces interviews est également disponible sur Youtube
(Mots de recherche : Mémoire de la Tuilerie des Saules)

CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) : LEGROS JOEL
(Indiquez nom et prénom)

- Déclare expressément accepter que mon image et/ou ma voix soient captées, enregistrées et filmées dans le cadre du travail de mémoire de Master 1 de M. Ryan DIOMI, consacré à la Tuilerie de Saules (1847-1962), ancienne usine de briques et de tuiles de la commune d'Avezé (Sarthe) ;
- Déclare avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels réalisés pourraient donner lieu à une ou plusieurs exploitations ;

En conséquence, concède à M. Ryan DIOMI et à l'UNIVERSITE DU MAINE, pour le monde entier et pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de la signature du présent acte :

- Le droit d'enregistrer et de fixer ma voix et/ou mon image, de reproduire, de modifier, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, et en tous formats et notamment le droit de numériser ou faire numériser, reproduire ou faire reproduire, le droit de mettre en circulation, distribuer et communiquer au public, le droit de vendre ou de faire vendre, le droit de location et de prêt ainsi que le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, et notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication (tels que chaîne hertzienne ou numérique, Internet, câble, satellite, 3G, 4G) le droit d'exploiter par tous moyens connus ou inconnus, et pour tous droits secondaires et dérivés, notamment sur tous supports papiers (tels que presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que DVD, CD, CD Rom) et ce, à titre totalement gracieux. L'exploitation ainsi envisagée se rapportera au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Le droit de collecter, d'enregistrer, de reproduire et de transmettre, à l'occasion de l'exploitation desdites images et/ou voix, des données à caractère personnel me concernant.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent, que je pourrai exercer en m'adressant à l'Université du Maine. Je peux également, pour des motifs légitimes, m'opposer au traitement des données qui me concernent.

Fait à Coumes, Le 17 Novembre 2017
Signature : (faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »)

LU ET APPROUVE BON POUR ACCORD
Legros

Pour tout complément d'informations, veuillez-vous adresser à l'Université du Maine, en envoyant un message à l'adresse : master-shs@univ-lemans.fr

Cession de droit à l'image de Joël Legros pour interview donnée en février 2017.

La vidéo de cette interview est également disponible sur Youtube
(Mots de recherche : Mémoire de la Tuilerie des Saules)

CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) : FURET - CHRISTIAN
(Indiquez nom et prénom)

- Déclare expressément accepter que mon image et/ou ma voix soient captées, enregistrées et filmées dans le cadre du travail de mémoire de Master 1 de M. Ryan DIOMI, consacré à la Tuilerie de Saules (1847-1962), ancienne usine de briques et de tuiles de la commune d'Avezé (Sarthe) ;
- Déclare avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels réalisés pourraient donner lieu à une ou plusieurs exploitations ;

En conséquence, concède à **M. Ryan DIOMI** et à l'**UNIVERSITE DU MAINE**, pour le monde entier et pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de la signature du présent acte :

- Le droit d'enregistrer et de fixer ma voix et/ou mon image, de reproduire, de modifier, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, et en tous formats et notamment le droit de numériser ou faire numériser, reproduire ou faire reproduire, le droit de mettre en circulation, distribuer et communiquer au public, le droit de vendre ou de faire vendre, le droit de location et de prêt ainsi que le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, et notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication (tels que chaîne hertzienne ou numérique, Internet, câble, satellite, 3G, 4G) le droit d'exploiter par tous moyens connus ou inconnus, et pour tous droits secondaires et dérivés, notamment sur tous supports papiers (tels que presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que DVD, CD, CD Rom) et ce, à titre totalement gracieux. L'exploitation ainsi envisagée se rapportera au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Le droit de collecter, d'enregistrer, de reproduire et de transmettre, à l'occasion de l'exploitation desdites images et/ou voix, des données à caractère personnel me concernant.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent, que je pourrai exercer en m'adressant à l'Université du Maine. Je peux également, pour des motifs légitimes, m'opposer au traitement des données qui me concernent.

Fait à Bornetville, Le 13-11-2017
Signature : (faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »)

Lu et approuvé Bon pour accord.



Pour tout complément d'informations, veuillez-vous adresser à l'Université du Maine, en envoyant un message à l'adresse : master-shs@univ-lemans.fr

Cession de droit à l'image de Christian Furet pour interview donnée en mars 2017.

La vidéo de cette interview est également disponible sur Youtube (Mots de recherche : mémoire de la Tuilerie des Saules)

CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) : _____
(Indiquez nom et prénom)

- Déclare expressément accepter que mon image et/ou ma voix soient captées, enregistrées et filmées dans le cadre du travail de mémoire de Master 1 de M. Ryan DIOMI, consacré à la Tuilerie de Saules (1847-1962), ancienne usine de briques et de tuiles de la commune d'Avezé (Sarthe) ;
- Déclare avoir été pleinement et préalablement informé(e) du fait que l'ensemble des enregistrements sonores et/ou visuels réalisés pourraient donner lieu à une ou plusieurs exploitations ;

En conséquence, concède à **M. Ryan DIOMI** et à l'**UNIVERSITE DU MAINE**, pour le monde entier et pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) ans à compter de la signature du présent acte :

- Le droit d'enregistrer et de fixer ma voix et/ou mon image, de reproduire, de modifier, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, et en tous formats et notamment le droit de numériser ou faire numériser, reproduire ou faire reproduire, le droit de mettre en circulation, distribuer et communiquer au public, le droit de vendre ou de faire vendre, le droit de location et de prêt ainsi que le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, et notamment par télédiffusion par réseaux et/ou autres systèmes de télécommunication (tels que chaîne hertzienne ou numérique, Internet, câble, satellite, 3G, 4G) le droit d'exploiter par tous moyens connus ou inconnus, et pour tous droits secondaires et dérivés, notamment sur tous supports papiers (tels que presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que DVD, CD, CD Rom) et ce, à titre totalement gracieux. L'exploitation ainsi envisagée se rapportera au domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Le droit de collecter, d'enregistrer, de reproduire et de transmettre, à l'occasion de l'exploitation desdites images et/ou voix, des données à caractère personnel me concernant.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent, que je pourrai exercer en m'adressant à l'Université du Maine. Je peux également, pour des motifs légitimes, m'opposer au traitement des données qui me concernent.

Fait à Avezé, Le 28.11.2017
Signature : (faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé, bon pour accord »)

Boulay

Pour tout complément d'informations, veuillez-vous adresser à l'Université du Maine, en envoyant un message à l'adresse : master-shs@univ-lemans.fr

Cession de droit à l'image de monsieur et madame Boulay pour interview donnée en décembre 2016.

La vidéo de cette interview est également disponible sur Youtube
(Mots de recherche : mémoire de la Tuilerie des Saules)

Table des annexes

Briques après cuisson.....	109
Moules.....	110
Halle du 1 ^e four (vers 1960).....	111
Halle du 1 ^e four avant la réhabilitation de 2013.....	112
Halle réhabilitée.....	112
Bâtiments de la Tuilerie des Saules vers 1960.....	113
Halle du 1 ^e four vue de l'Ouest (vers 1960)	114
Bâtiments et logis du propriétaire (vers 1960)	114
Grande halle vue de l'intérieur (vers 1960)	115
Bâtiments avec élévation droite et postérieure (vers 1960)	116
Remise grange étable : façade antérieure (vers 1960)	116
Bâtiments de la Tuilerie des Saules vue du sud, en 2016.....	117
Grande halle avec système de séchoir intégré.....	119
Moteur à gaz pauvre (vers 1960)	120
Moteur à gaz pauvre (en 2016)	120
Volant du moteur.....	121
Reste des appareils de la Scierie Saussereau-Richard.....	122
Ancien matériel de la Tuilerie des Saules.....	123
Tombereau.....	124
Epave de voiture de la Tuilerie Saussereau-Richard.....	124
Logis du propriétaire (vers 1960)	125
Logis du propriétaire (en 2016)	125
Reste de production de la Tuilerie Saussereau-Richard.....	126
Citerne.....	127
Lieudit Petite Pannerie.....	128
Briques et tuiles abandonnées à la Petite Pannerie.....	129
Four de Tuilerie de la Petite Pannerie.....	129

Tuiles, briques et autres articles argileux à la Tuilerie des Saules.....	130
Briques rangées à la Tuilerie des Saules.....	131
Fourneau.....	132
Photo de Joël Legros, ancien travailleur occasionnel de Sausserau.....	133
Photo de Monique Pilon Ménager, fille d’Henri Ménager.....	134
Photo de M. et Mme Boulay, anciens locataires de Sausserau.....	134
Carte de combattant de Charles Sausserau.....	135
Photo de Christian Furet, petit-fils de Ferdinand Furet.....	135
Dépendances agricoles (vers 1960 et en 2017)	136
Transmission et lame de scie.....	137
Bâtiments de la Tuilerie des Saules, vue du nord.....	138
Grande halle vue de l’intérieur en 2017.....	138
Tombereau vue de face et de derrière.....	139
Bâtiments de la Tuilerie des Saules, vue aérienne depuis Nord-Est.....	140
Cession de droit à l’image de Monique Pilon Ménager.....	141
Cession de droit à l’image de Joël Legros	142
Cession de droit à l’image de Christian Furet	143
Cession de droit à l’image de monsieur et madame Boulay.....	144

Table des matières

Remerciements.....	1
Introduction.....	3
Premier chapitre : Création et évolution de la Tuilerie des Saules au XIXe siècle (1926-1900)	
I. Le siècle des tuileries	
1. Un contexte favorable à la mise en place des tuileries.....	9
2. Un sous-sol argileux	10
II. L’histoire face à la mémoire collective	
1. Les mentions des briques.....	12
2. Les familles des tuiliers et les alliances matrimoniales.....	14
III. Extension de l’entreprise Guérin et installation des Richard à Avezé	
1. La Tuilerie de la Pannerie.....	21
2. La Tuilerie de Bourg.....	25
Deuxième chapitre : Tuilerie mécanique Richard-Segouin (1905-1930)	
I. De la fabrique artisanale à l’industrie mécanique	
1. Alliance Matrimoniale et création d’une nouvelle entreprise.....	29
2. L’achat du moteur : une priorité pour Alexandre Auguste.....	31
II. Une usine mécanique opérationnelle	
1. Réception et montage du moteur	37
2. Création de la scierie et transport de marchandises.....	43
3. Prise en charge du personnel.....	47
III.L’agriculture et l’élevage de la société Richard-Segouin	
1. Investissement dans le secteur agricole.....	52
2. Le soin des animaux, la production et la vente.....	55
IV. Les tuileries d’Avezé et la guerre 1914-1918	
1. La Tuilerie de la Petite Pannerie au XXe siècle.....	57
2. La Tuilerie Richard-Segouin entre 1915 et 1930.....	61
Troisième Chapitre : Tuilerie Sausseureau-Richard, l’entreprise de l’alliance matrimoniale (1930-1962)	
I. Une tuilerie déjà fonctionnelle	
1. La reprise du gendre	67
2. Apports de Sausseureau.....	69

II. Fabriquer des tuiles et des briques au XIXe et XXe siècle	
1. Choix et préparation des argiles.....	73
2. Les méthodes de fabrication.....	76
III. Production de la Tuilerie Sausseureau-Richard	
1. Les tuiles et les briques.....	81
2. L’agriculture et l’élevage.....	
3. Vers la fermeture complète de l’entreprise.....	92
Conclusion.....	96
Bibliographie et sources.....	101
Les annexes.....	108
Table des annexes.....	145